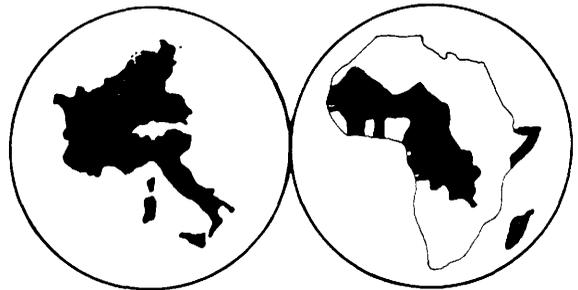


COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE – COMMISSION

DIRECTION GENERALE DU DEVELOPPEMENT DE L'OUTRE-MER

DIRECTION DES ETUDES DE DEVELOPPEMENT



**POSSIBILITES D'INDUSTRIALISATION  
des Etats africains et malgache associés**

**VI**

**Somalie**

**Volume 1 : RAPPORT**

L'étude sur les possibilités d'industrialisation de la Somalie a été réalisée par le Centre de Recherches des Pays en Développement de l'Université de Louvain sous la direction du Professeur F. BEZY. Ont collaboré à cette étude, MM. A. LECOINTRE, J.Ph. PEEMANS, B. PIRET, Gh. ROBYN et Melle J. VERHEYDEN.

Le Centre de Recherches des Pays en Développement exprime sa gratitude, pour leur précieuse collaboration, au Gouvernement de la République de Somalie, aux fonctionnaires somaliens et aux conseillers techniques étrangers du Ministère d'Etat pour la Planification, du Ministère de l'Industrie et du Commerce et du Ministère de l'Agriculture et de la Zootechnie. Il remercie sincèrement pour leur concours les membres de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en Somalie et de la Mission d'assistance technique de la République Fédérale Allemande à Mogadiscio. Enfin, les informations communiquées obligeamment par les sociétés Italconsult (Rome), Kurt H. Hendrikson (Frankfort) et SNAI (Mogadiscio) ont été particulièrement utiles dans l'élaboration de ce rapport.

## TABLE DES MATIERES.

1.- LES FACTEURS DE PRODUCTION.	1
11.- La main-d'oeuvre	1
111.- Les disponibilités actuelles	1
112.- Les disponibilités potentielles de main-d'oeuvre	5
12.- Les ressources naturelles	9
121.- Les matières premières actuellement produites en Somalie; les prévisions de production	9
122.- L'eau industrielle (disponibilités)	27
13.- L'énergie	29
131.- Les sources d'énergie existantes. Les projets de développement dont le financement est assuré	29
132.- La localisation et l'aire de service des entre- prises de production d'énergie	31
2.- LES MARCHES.	33
21.- La population	33
211.- La situation démographique actuelle et les pré- visions d'évolution	33
212.- L'urbanisation des populations traditionnelles	35
213.- La répartition géographique et la densité de la population	35
22.- Les revenus et la consommation	37
221.- L'étude par secteur	37
222.- Le revenu national	44
223.- La consommation de produits importés et de pro- duits de l'industrie et de l'artisanat somalis	45
23.- Les transports	48
231.- Les caractéristiques structurelles	48
232.- L'état des voies de communication et le volume du trafic	50

3.- L'INDUSTRIE.	61
31.- L'analyse rétrospective du processus d'industrialisation en Somalie	61
32.- La situation actuelle de l'industrie en Somalie	76
321.- La place du secteur industriel dans l'économie	76
322.- Le recensement des entreprises manufacturières existantes par secteur	78
4.- LA SELECTION DES PROJETS INDUSTRIELS.	79
41.- La méthodologie	79
411.- Les critères positifs	79
412.- Les critères négatifs	84
42.- Les monographies justifiant les rejets	85
43.- Les tableaux des projets rejetés et retenus	97
5.- LES COUTS DES FACTEURS ET LA LOCALISATION.	101
51.- Les coûts des facteurs généraux	101
511.- Les prix des matières premières impliquées dans les processus de fabrication des produits sélectionnés	101
512.- Le prix de l'énergie	102
513.- Le coût de la main-d'oeuvre et des cadres	103
52.- Les considérations générales sur la localisation	110
6.- L'ETUDE ECONOMIQUE DES PROJETS	113
61.- Le commentaire de synthèse des projets	113
62.- La synthèse des calculs économiques - tableau des ratios	116
7.- LES LIAISONS INTER-SECTORIELLES ET INTER-INDUSTRIELLES DES BIENS INTERMEDIAIRES	117
8.- LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT	119
81.- Les mesures sur le plan réel	119
82.- Les mesures sur le plan monétaire	121.

1.- FACTEURS DE PRODUCTION.
-----------------------------

11.- LA MAIN-D'OEUVRE.111.- Disponibilité actuelle.

## A. Problèmes statistiques.

Les renseignements statistiques dont on peut disposer ne permettent pas de faire une estimation précise des ressources en main-d'oeuvre de la Somalie. Le volume de la population varie selon la source statistique consultée. Un recensement complet de la population somalienne fait défaut. Les statistiques de la région nord (ancienne Somalie britannique) sont particulièrement déficientes. Le seul recensement qui ait été effectué date de 1931. Encore ne concerne-t-il que la Somalie sous tutelle italienne.

En extrapolant des estimations partielles provenant de sondages effectués dans les principaux centres urbains, S.B.L. NIGAM a évalué la population à 2,3 millions d'habitants (a), chiffre repris dans le rapport AESED(b). Par contre, le plan quinquennal fait état de 2,5 à 3 millions, tout comme les statistiques établies par l'ONU. Enfin, des statistiques publiées par le Ministère de l'Intérieur avancent le chiffre de 5 millions d'habitants. Devant cette absence d'homogénéité des données, on s'en est tenu à l'estimation la plus raisonnable, à savoir celle de 2,3 millions d'habitants.

---

(a) NIGAM S.B.L., "The Manpower Situation in Somalia", Report Submitted to the Government of Somalia, Ministry of Health and Labour, Mogadiscio, 1965.

(b) Prospettive di Sviluppo economico in Somalia. Rapporto preliminare AESED.

## B. Structure de la population active.

Le nomadisme très développé en Somalie entraîne que la population active y est peu nombreuse: 879.000 unités. Elle est occupée pour 85,6 pour cent dans le secteur agricole. Il est vrai que la place qu'occupe l'agriculture dans l'ensemble de l'économie est importante. Le tableau 111.a qui présente la répartition de la main-d'oeuvre par secteur d'activité en fait foi.

Tableau 111.a.

Répartition de la population active par secteur d'activité en 1963.

Secteur	Effectifs (milliers)	Pourcentages
Agriculture	752	85,6
Industrie et mines	25	2,8
Services	102	11,6
Total	879	100,0

En retenant le chiffre de 2,3 millions comme volume de la population totale, la population active représente 38 pour cent de celle-ci. Ce pourcentage se réduit à 35, 29 ou 17 pour cent selon qu'on fait crédit aux statistiques qui font état de respectivement 2,5, 3 ou 5 millions d'habitants.

## C. L'artisanat et le secteur industriel.

Les activités industrielles, qui comprennent les industries extractives et manufacturières, l'artisanat, la construction, l'électricité, le gaz et l'eau occupent 25.000 personnes, soit à peine 2,8 pour cent de la population au travail. Rapportée à la population totale (évaluée à 2,3 millions d'unités), la main-d'oeuvre utilisée par le secteur industriel et l'artisanat représente moins d'un pour cent. C'est dire le faible niveau d'industrialisation de la Somalie.

Le marché du travail est marqué depuis 1960 par un chômage grave et croissant. Depuis l'indépendance, une forte migration porte vers les centres urbains une offre de travail supplémentaire que les industries peu nombreuses et de faible dimension ne peuvent absorber. Ainsi, malgré

un accroissement de l'emploi entre 1960 et 1963, le nombre des chômeurs a quadruplé pendant la même période (voir tableau III.b).

Tableau III.b.

Situation de l'emploi dans 19 villes de Somalie - 1960-1963.

	1960	1961	1962	1963
Main-d'oeuvre supplémentaire	7.657	9.723	10.229	25.153
Main-d'oeuvre embauchée	3.205	4.357	5.239	6.460
Main-d'oeuvre en chômage	4.452	5.366	4.990	18.693

Source: NIGAM S.B.L., op.cit. p.42.

On assiste également, dans les centres urbains, à une accélération de l'expansion démographique, due, pour une bonne part, à la migration des populations rurales provoquée principalement par l'écart entre le niveau de revenus dans les centres industriels et commerciaux d'une part et celui des zones agricoles et pastorales, d'autre part. Pour enrayer ce mouvement migratoire, on serait tenté de préconiser des mesures qui fourniraient un emploi à la masse croissante des chômeurs. Mais cette résorption temporaire du chômage ne ferait qu'aggraver le phénomène migratoire en creusant davantage l'écart entre les revenus des villes et des campagnes. En effet, comme les émigrants se recrutent surtout dans la population active, le revenu moyen des régions rurales s'en trouverait davantage détérioré. Seules de nouvelles sources de revenus agricoles, résultant de l'augmentation des surfaces cultivées et d'une intensification de la productivité (principalement dans la zone qui, située entre les deux rivières, se prête à l'irrigation), peuvent rompre ce cercle vicieux.

#### D. L'agriculture et le nomadisme.

Le secteur agricole se caractérisant par une très faible productivité, la majorité des hommes occupés dans l'élevage et l'agriculture pourrait être affectée à d'autres activités, sans qu'en pâtisse la production.

Deux cultures ont été plus rationnellement développées : la canne à sucre et la banane. La culture de bananes emploie 17 à 18.000 personnes environ.

Les activités pastorales des nomades, parmi lesquelles vient en premier l'élevage, sont également très peu productives. Toutefois, avec la banane, l'élevage procure l'essentiel des ressources d'exportation.

#### E. Le secteur public et le secteur privé.

A défaut d'enquête systématique portant sur le volume global de l'emploi dans les secteurs privé et public, il faut s'en référer à un certain nombre de recherches partielles entreprises dans différents centres urbains de la Somalie. Les chiffres du tableau 111.c en résument les résultats.

Tableau 111.c.

Volume de l'emploi dans les entreprises occupant 5 personnes ou plus, décembre 1963.

	Nombre d'entreprises		Volume de l'emploi	
	1962	1963	1962	1963
Mogadiscio	-	434	6.663	6.907
Margeisa	-	159	680	1.169
Berbera	-	47	280	430
Burao	-	57	254	411
16 autres villes (a)	-	-	-	8.465
Total (20 villes)			7.877	17.382

(a) Ce sont : Afgoi, Merca, Kisimayo, Johar, Margherita, Baidoa, Brava, Gelib, Hoddur, Uegit, Kandala, Habo, El Bur, Bosaso, Belet Uen, Erigavo.

Source : NIGAM S.B.L., The Manpower Situation in Somalia, op.cit.pp.28-29.

Le secteur public occupait en 1964 près de 29.500 personnes, au nombre desquelles il y avait 223 étrangers. Comme il est de règle dans les pays sous-développés, le facteur dont la rareté contribue à entraver l'industrialisation est la main-d'oeuvre qualifiée. On comptait en 1963 436 experts étrangers affectés à concurrence de 65 pour cent à l'enseignement primaire et aux soins de santé; c'est dire que leur contribution au développement industriel est relativement insignifiante.

## F. La qualification de la main-d'oeuvre.

Les renseignements dont on dispose concernant la qualification de la main-d'oeuvre sont rares. L'enquête de NIGAM à Mogadiscio sur le volume de l'emploi dans les entreprises de 5 personnes et plus révèle cependant qu'à peine un pour cent du nombre total des hommes employés avait reçu une formation préalable tandis que 32 pour cent avaient acquis une formation à l'expérience en accomplissant le même type de travail depuis trois ans au moins.

### 112.- Disponibilités potentielles de main-d'oeuvre.

#### A. Facteurs influençant l'offre de travail en longue période.

Les disponibilités en main-d'oeuvre sont fonction de l'évolution démographique d'une part, de la structure par âge de la population et du degré de scolarisation d'autre part.

##### 1. L'évolution démographique.

Selon le Dr. S.B.L. NIGAM, le taux d'accroissement naturel en Somalie peut être estimé à 2 pour cent par an. Sur la base de ce taux, on prévoit que la population somalienne atteindra 3.920.760 unités en 1975 (en partant d'une population totale de 2,3 millions en 1963). L'augmentation du taux entraîne que la main-d'oeuvre n'augmentera pas dans les mêmes proportions.

A l'accroissement provenant de la structure démographique, il convient de joindre la progression de main-d'oeuvre résultant de la migration vers les centres urbains (un pour cent l'an). Les activités pastorales et agricoles qui s'exercent sur de vastes étendues, sont en majorité de type familial. Les nomades, qui se déplacent progressivement vers les agglomérations, constituent une importante réserve de main-d'oeuvre.

##### 2. La structure par âge et le degré de scolarisation.

Les disponibilités potentielles de cadres et de main-d'oeuvre qualifiée sont fonction du volume et de la qualité de l'enseignement. Le taux de scolarisation est très faible en Somalie. Il se dégage du tableau 112.a, qui compare le nombre d'élèves scolarisés à l'effectif de la population en âge d'école.

Tableau 112.a.

	Groupes d'âge	Effectifs scolaires		Effectifs scolaires en % de la population ayant l'âge requis
		1964/65	1970 prévisions	
Primaire	7-10	20.698	32.000	9,7
Moyen	11-14	5.961	8.800	2,5
Secondaire	15-18	1.128(a)	3.000	0,6
Supérieur	19-23	617(b)	1.000	0,3
Total		28.404	44.800	

(a) L'école normale compte en outre 359 élèves

(b) Les étudiants se spécialisant à l'étranger inclus.

Des 9,7 pour cent de la population de 7 à 10 ans qui reçoivent un enseignement primaire, à peine 0,6 pour cent accède au niveau secondaire. En 1964-1965, par rapport au nombre total d'élèves, 72,8 pour cent étaient dans la section primaire, 20,9 pour cent dans la section moyenne, 3,9 pour cent dans la section secondaire et 2,2 pour cent dans l'enseignement supérieur. L'enseignement primaire s'étend sur 3 années dans la région nord et 5 années dans la région sud. Vient ensuite l'enseignement post-primaire ou moyen (de 4 ans dans le nord et 3 ans dans le sud) qui donne une formation générale en vue de poursuivre des études supérieures, sinon une formation technique ou professionnelle. Au terme des études moyennes (orientation générale), les élèves peuvent se diriger soit vers la section générale (4 ans), soit vers la section technique (3 ou 4 ans) de l'enseignement secondaire. Le porteur d'un certificat d'études moyennes peut aussi parfaire sa formation sans suivre le cycle des études secondaires, dans divers instituts qui le préparent (en 1 an minimum et en 3 ans au maximum) soit à enseigner dans les établissements d'études primaires, soit à assimiler une qualification professionnelle supérieure à celle de l'enseignement moyen.

Les études secondaires donnent accès à l'enseignement supérieur, qui n'est guère développé. L'institut universitaire de Mogadiscio n'abrite que deux disciplines : le droit et l'économie. Des quatre années d'études que requiert l'obtention d'un *graduat*, deux années seulement peuvent être suivies à Mogadiscio; les deux années complémentaires doivent être suivies obligatoirement à l'étranger.

**B. Evolution probable des effectifs de main-d'oeuvre qualifiée.**

La main-d'oeuvre actuelle, qui a terminé des études moyennes ou secondaires, est estimée à 0,8 pour cent du volume d'emploi global. Ce pourcentage dérisoire s'explique entre autres par la structure du réseau d'enseignement. Le nombre d'écoles techniques ou professionnelles est beaucoup trop faible par rapport à celui des écoles primaires. Cela ne signifie pas que l'enseignement primaire soit suffisamment développé mais bien plutôt que, dans l'état actuel des choses, l'attention doit se porter en priorité vers l'enseignement technique (voir tableau 112.b).

L'évaluation des ressources en cadres potentiels se fonde sur les effectifs scolaires et sur la masse de main-d'oeuvre non qualifiée. A ce propos, signalons qu'on prévoit une importante augmentation du nombre des écoles et instituts au cours de la prochaine décennie, mais elle ne suffira pas à pourvoir aux besoins du pays.

En estimant le potentiel de cadres égal au total de tous les étudiants du degré supérieur et secondaire, de 20 pour cent de l'effectif du degré primaire et moyen et de 10 pour cent de l'effectif de la population masculine active (649.000 hommes), la disponibilité potentielle de cadres et de main-d'oeuvre qualifiée représente environ 3 pour cent de la population totale. Eu égard à la croissance démographique, les ressources en cadres pour 1975 peuvent être estimées, sur la base de ce taux de 3 pour cent, à 87.620 personnes.

Tableau 112.b.

Situation de l'enseignement en Somalie - 1964-1965.

	Nombre d'établissements			Personnel enseignant			Effectifs scolaires				
	Nord	Sud	Total	Nord	Sud	Total	Masculins		Féminins		Total N + S
							Nord	Sud	Nord	Sud	
Primaire	86	147	223	254	552	806	4.329	11.650	713	4.006	20.698
Moyen (général)	17	9	26	175	81	256	2.769	851	291	214	4.125
Moyen (technique ou professionnel)	1	5	6	8	105	113	122	1.109	-	605	1.836
Secondaire (général)	2	2	4	23	36	59	252	335	-	33	620
Secondaire (technique ou professionnel)	2	2	4	12	38	50	96	376	5	31	508
Normal	1	3	4	8	48	56	52	286	-	21	359

Source : Statistical Tables, Ministry of Education, Somali Republic, 1964-1965.

## 12.- LES RESSOURCES NATURELLES.

### 121.- Matières premières actuellement produites en Somalie; prévisions de production.

Les ressources naturelles exploitées en Somalie sont peu abondantes, de médiocre qualité et les travaux d'exploration n'ont guère donné jusqu'à présent de résultats. Ce sont l'élevage et l'agriculture qui sont actuellement surtout exploités et subsidiairement la pêche et les ressources minières. Leur étude est envisagée ici dans le but de faciliter le diagnostic de la situation économique de la Somalie et d'en découvrir les possibilités de développement.

#### I. L'état actuel des ressources.

##### A. L'agriculture et l'élevage.

La géographie agricole est étroitement liée aux conditions écologiques des diverses régions. Mis à part le Sud, où coulent deux rivières à débit très inégal (saisonnier) et où la pluviosité est relativement élevée, l'ensemble du territoire est désertique ou semi-désertique. L'agriculture n'est donc développée que dans les vallées du Juba et du Shebéli (terres irriguées à agriculture intensive), dans la région comprise entre celles-ci (agriculture sèche, extensive) et pour mémoire, dans quelques oasis et fermes expérimentales disséminées à travers le pays. Les surfaces cultivées seraient de 10.000 hectares dans le Nord contre 300 à 350.000 hectares dans le Sud, le total des "terres cultivables" ne dépassant pas huit millions d'hectares.

L'élevage est pratiqué principalement dans le Nord (ancien Somaliland) et dans la partie sud de l'ancienne Somalie italienne. Il s'étend cependant entre ces deux régions et dans l'ensemble du pays, au gré du nomadisme, selon que la pluviosité normale (dans le sud du pays principalement) permet aux éleveurs de séjourner et même de pratiquer quelque agriculture aux lieux de séjour habituels, ou que la sécheresse les contraint à transhumier. Le pourcentage de nomades au sein de la population somali est de 60 à 75 pour cent, plus élevé dans le Nord que dans le Sud.

1) L'élevage.

L'élevage constitue en Somalie la seule activité des nomades (60 pour cent de la population) et une activité subsidiaire des agriculteurs. Entre ces deux groupes, on compte un pourcentage variable de semi-nomades qui pratiquent la culture en association avec l'élevage lorsque la saison des pluies est propice et s'en remettent à l'élevage pendant les mois de sécheresse. Au total, on peut dire que 75 pour cent environ de la population vit en tout ou partie de cette activité.

L'importance du cheptel somali (une dizaine de millions de têtes: dromadaires, bovidés, moutons, chèvres etc.) ne doit cependant pas faire illusion sur la richesse qu'il constitue : l'élevage est sérieusement handicapé par la pauvreté des sols, dont l'exploitation intensive n'a pu être

Tableau 121.a.

Composition du cheptel somali.

(millions de têtes)

Type	Total		Région Nord	Région Sud
	(a)	(b)	(b)	(b)
Bovins	2,8	1,2	1,0	0,2
Dromadaires	2,5	2,5	1,3	1,2
Moutons	2,1	3,0	0,7	2,3
Chèvres	3,2	4,5	3,0	1,5
Total	10,6	11,2	6,0	5,2

Sources : (a) Government Veterinary Service  
(b) Rapport AESED, 1962.

réalisée que dans certaines régions de faible étendue, bénéficiant de disponibilités en eau qui font défaut ailleurs. La rareté des points d'eau et des rivières explique en fait le nomadisme des éleveurs somalis, contraints à conduire leurs troupeaux de point d'eau en point d'eau, à la recherche d'herbages dispersés sur de grandes étendues. Dans les conditions hydrauliques et technologiques traditionnelles, l'agriculture ne représente qu'un appoint exceptionnel, incapable d'émanciper les populations rurales du régime d'autosubsistance. Réciproquement, l'apport de l'élevage au reste de

l'économie somalienne n'est qu'adventice : la viande par exemple, ne représente qu'un sous-produit de l'élevage qui est pratiqué essentiellement en vue de la production de lait : les éleveurs ne sacrifient leurs bêtes que dans la mesure où elles ne sont pas ou plus nécessaires à la production de lait ou à la reproduction du troupeau.

Le rendement du cheptel est d'ailleurs très faible, la majeure partie du troupeau étant contrainte à de longs déplacements le long de parcours où les zones d'embouche sont quasi inexistantes. Le rendement en viande est donc peu élevé, et cela d'autant plus que l'alternance des saisons fait perdre en saison sèche le poids acquis pendant la saison des pluies. D'autre part, l'absence de sélection et la forte mortalité ne favorisent pas le développement de troupeaux dont l'effectif est probablement stationnaire. La valorisation du troupeau dans ces conditions passe par l'éviction des contraintes technologiques qui déterminent l'ambiance socio-culturelle d'exploitation du troupeau (cfr. infra). Et malgré tout, le bétail constitue en valeur environ 25 pour cent des exportations de la Somalie.

Tableau 121.b.

## Exportations de bétail.

(millions de dollars)

	1960	1961	1962	1963	1965
Exportations d'animaux vivants	5,7	7,2	4,9	12,7	6,6
Exportations totales	23	26,3	25,2	31,7	-

Sources : 1960 à 1963 : Statistiques de l'O.S.C.E.

1965 : Dr. K.H. HENDRIKSON, Study on a Tannery, 1966.

On notera que ces exportations sont le fait principalement de la région Nord (5,7 millions de dollars pour 6,6 millions à l'ensemble du pays en 1965) et sont constituées essentiellement de petit bétail (veaux, chèvres, moutons). C'est que le rapport population/bétail est beaucoup plus faible dans le Nord, ce qui permet de dégager plus aisément un surplus exportable; d'autre part, le petit bétail, qui ne contribue pas à la production de lait, y constitue une part plus importante du troupeau et se prête donc mieux à la commercialisation.

## 2) L'agriculture.

Les ressources agricoles de la Somalie sont médiocres, eu égard à l'étendue des terres (66 millions d'hectares). Cela tient, on l'a vu, aux conditions écologiques particulièrement défavorables, sauf dans les vallées et les terres irriguées du Sud. On compte approximativement huit millions d'hectares théoriquement disponibles pour la culture, dont moins d'un demi-million sont effectivement utilisés.

Les principales productions se répartissent entre l'agriculture traditionnelle, sédentaire ou semi-nomade, à très faible productivité et souvent saisonnière, et l'agriculture intensive permanente organisée selon des méthodes modernes dans les régions fertiles du Sud, et tout au long de l'année. Cette répartition ne correspond que de loin à celle des terres non irriguées (agriculture sèche) et des terres irriguées (environ 100.000 hectares) dont 10 à 15.000 hectares seulement sont réellement exploités, de manière intensive. On classe en effet parmi les terres irriguées des terres qui sont périodiquement inondées et cultivées immédiatement après la décrue par les agriculteurs des milieux coutumiers.

L'agriculture traditionnelle produit principalement des produits vivriers (céréales, sésame, haricots) et du coton; l'agriculture intensive fournit des bananes et de la canne à sucre, destinés l'un à l'exportation et l'autre à la consommation locale après transformation dans la sucrerie de Johar.

## a. L'agriculture traditionnelle.

Le tableau suivant donne une estimation de la production annuelle moyenne des principales productions (d'après le rapport AESED, 1962, p.45).

Tableau 121.c.

Produits de l'agriculture traditionnelle (en tonnes)

Céréales (maïs y compris)	100.000
Sésame	7.000
Haricots	1.000
Coton	1.000

Les problèmes spécifiques à chacune de ces cultures seront décrits dans la partie II, lorsqu'on étudiera les possibilités d'amélioration et d'expansion de l'agriculture somali. On se contentera ici de décrire brièvement leurs caractères essentiels.

1. Les céréales (durra et maïs) couvrent environ 90 pour cent (80 et 10 pour cent) des terres cultivées en Somalie et occupent la première place parmi les productions des populations sédentaires ou semi-nomades. La courte durée de leur cycle végétatif permet à celles-ci d'en pratiquer la culture au cours des deux saisons de pluies : les récoltes varient cependant sensiblement d'une année à l'autre selon l'abondance et la régularité des précipitations. La part nécessaire à l'auto-subsistance étant prélevée et partiellement stockée, le surplus est commercialisé (40 pour cent de la production totale en moyenne). Mais son importance varie fort d'une année à l'autre, ce qui contrarie l'intégration des populations à l'économie de marché.

2. Les autres cultures sont négligeables et on ne les mentionnera que pour mémoire :

les haricots, dont la culture est associée à celle du maïs et de la durra.  
le coton, jadis cultivé sur terre irriguée n'est plus produit aujourd'hui qu'en agriculture sèche, bien que son cycle végétatif assez long (6 mois) le rende très sensible aux périodes de sécheresse.  
le sésame, cultivé presque exclusivement sur les terres inondées après les crues saisonnières,  
les dates, cultivées principalement dans les oasis de la province de Mi-jiurtinia.

#### b. L'agriculture intensive.

L'agriculture intensive introduite en Somalie par les Européens s'est développée le long des deux fleuves du Sud, par utilisation d'une faible partie des possibilités d'irrigation offertes par ceux-ci. C'est une agriculture à haut rendement, appliquée à des productions à cycle végétatif long, dont la culture ne pouvait être pratiquée traditionnellement, étant donné l'alternance des saisons sèche et pluvieuse.

Les surfaces couvertes sont relativement faibles : de 10 à 15.000 hectares environ, répartis entre quelques centaines d'agriculteurs. Elles ne représentent que 3 à 4 pour cent des surfaces totales cultivées en Somalie, mais leur importance pour l'économie dépasse de loin ce pourcentage. Les bananes, à elles seules, constituent en effet 40 à 50 pour cent des exportations totales. La canne à sucre d'autre part, assure l'approvisionnement de la seule usine de grande dimension du pays, la raffinerie, dont la

production est entièrement absorbée par le marché local. Les bananes et la canne à sucre constituent d'ailleurs la quasi-totalité de la production des terres irriguées; les arachides, le coton, les pamplemousses, la noix de coco etc. n'intervenant qu'à concurrence de surfaces et de tonnages négligeables.

Ce secteur représente une des meilleures possibilités de développement de la Somalie, pour peu que l'on étende les superficies irriguées, comme on le verra plus loin.

#### 1. La canne à sucre.

La culture de la canne à sucre est assurée par la SAIS (Società Agricola Italo-Somala) dont elle constitue la principale activité (92 pour cent du chiffre d'affaires). En 1961, la superficie qui lui est consacrée était d'environ 1.200 hectares; elle a été progressivement étendue depuis lors afin de répondre aux besoins croissants de la raffinerie de sucre, dont la production passera prochainement de 12.000 tonnes à 40.000 tonnes par an.

En 1965, les superficies cultivées en canne à sucre occupaient 3.000 hectares pour une production de sucre de 30.000 tonnes, entièrement écoulee sur le marché local.

#### 2. Les bananes.

La culture des bananes couvre actuellement environ 8.000 hectares, répartis entre 400 propriétaires environ, dont plus de 200 Italiens. Les plantations occupent directement de 17 à 18.000 travailleurs, le conditionnement et le transport environ 5 à 6.000. Au total, on peut dire que près de 125.000 somalis vivent de cette activité (si l'on suppose que chaque famille compte environ 5 membres), soit 25 pour cent de la population sédentaire.

Les exploitations sont groupées en deux régions distinctes, l'une située sur le Juba, l'autre sur le Shebéli. Les producteurs de chaque région autrefois réunis au sein de coopératives (deux en tout) se partageaient le monopole des quotas d'exportation. Aujourd'hui, ceux-ci sont distribués également à des producteurs individuels. L'exportation de bananes bénéficie en effet d'un traitement préférentiel sur le marché italien, unique débouché pour les producteurs somalis. Les quantités exportées annuellement vers l'Italie varient de 75.000 à 100.000 tonnes par an, l'excédent étant consommé localement.

La culture de la banane soulève un difficile problème à l'heure où la réalisation du marché commun impose à l'Italie de mettre fin au traitement préférentiel qu'elle lui accorde. Cette protection qui devait être supprimée à la fin de 1964 a été prorogée en 1965, puis en 1966, mais ne pourra l'être au-delà de 1967. Dans ces conditions, le maintien sur le marché italien ou l'accès à de nouveaux marchés semble gravement compromis, la banane somalienne n'étant pas actuellement compétitive sur les marchés mondiaux. Différentes études, consacrées à l'abaissement des coûts de production et de commercialisation, concluent qu'une amélioration pourrait être obtenue sur différents points. Le rendement à l'hectare, par exemple, pourrait être accru considérablement par une irrigation et un drainage réguliers, par l'application de méthodes modernes de production et une meilleure protection contre le vent. Alors que le rendement actuel n'atteint pas 15 tonnes à l'hectare (14,7 contre 10 en 1961), on a pu ainsi obtenir 40 à 50 tonnes dans les fermes expérimentales du Juba. Par ailleurs, il semble que de sérieux efforts s'imposent sur le plan du transport et de l'expédition dont la lenteur et l'irrégularité sont grandement dommageables. En particulier, le défaut d'installations portuaires convenables entraîne l'utilisation d'allèges pour le transport de bananes jusqu'aux navires à l'ancre, grevant ainsi le coût du chargement. Il est possible d'ailleurs que toutes ces carences ne puissent être éliminées efficacement que par concentration de la production de bananes dans la région du bas Juba (où la productivité est plus élevée) : des récoltes plus abondantes pourraient y bénéficier bientôt des facilités d'expédition qu'offrira le nouveau port de Kisimayo. Pour maintenir son activité, le secteur bananier devra de toute façon comprimer sérieusement ses prix de revient; même s'il y réussit, son chiffre d'affaires et son importance pour l'économie somalienne se réduiront. Il s'ensuit que le développement du pays doit être orienté vers d'autres secteurs agricoles, ce qui requiert une extension des surfaces irriguées. Les pages qui suivent sont consacrées à ce programme, dont les grandes lignes sont reprises à l'étude de l'International Cooperation Administration, "Inter-River Economic Exploration".

### 3. Les autres productions.

D'autres cultures sont pratiquées à échelle réduite en agriculture intensive; elles sont plus indicatives des possibilités agricoles de la Somalie qu'importantes pour leur participation à l'activité économique du pays. Ce sont principalement : le pamplemousse (1.000 tonnes par an environ, récoltées sur 200 hectares), l'arachide (cultivée sur les terres irriguées anciennement consacrées au coton : 1.600 tonnes par an environ), les citrons, les mangues, les papayes, les raisins (ces quatre derniers pour

400 hectares environ) et la noix de coco. En fait, la plupart des plantations ne pratiquent pas à proprement parler la culture intensive; beaucoup même ne font pas l'objet d'une irrigation contrôlée. On en fait mention ici parce qu'elles bénéficient en fait de conditions plus favorables que l'agriculture traditionnelle, notamment en ce qui concerne leur approvisionnement en eau.

#### B. La pêche.

Eu égard à la longueur des côtes somalis (2.800 km) et aux possibilités que recèlent les eaux de l'Océan Indien et du golfe d'Aden, les produits de la pêche en Somalie sont négligeables : 6.000 tonnes par an environ (on rapprochera ce montant de celui de l'Afrique entière : 2.640.000 tonnes en 1962, qui ne constitue d'ailleurs que 6 pour cent des produits de la pêche mondiale).

Le poisson n'entre guère dans la consommation des populations somalis, si ce n'est sur les côtes où l'on estime que 18.000 personnes (selon ASES, d'autres sources mentionnent 100.000 personnes) environ vivent de cette activité, consommant quelque 1.500 tonnes par an. Le reste, soit 4.500 tonnes, est conditionné en vue de l'exportation principalement vers l'Italie.

Le secteur de la pêche représente une des rares ressources naturelles de la Somalie dont l'exploitation est susceptible de donner de bons résultats, à condition de moderniser le matériel et les méthodes en usage. Cette modernisation implique cependant une transformation des mentalités, les produits de la pêche étant destinés aujourd'hui à la consommation individuelle beaucoup plus qu'à la commercialisation. Dans cette perspective, on signalera la création d'une nouvelle conserverie de poisson à Las Kureh, qui devrait être prête à traiter 8.000 tonnes de poisson à partir de 1967 et la reprise ou l'accroissement de l'activité d'autres sociétés de conditionnement du poisson, notamment à Habo, Kandala et Alula, ports situés également le long du golfe d'Aden. La capacité de traitement de l'ensemble de ces entreprises atteindrait environ 40 à 50.000 tonnes par an, destinées essentiellement à l'exportation. Leur activité devrait inciter les pêcheurs à moderniser leur matériel et les méthodes de pêche et procurer par ailleurs, d'intéressantes rentrées de devises pour le pays.

### C. Les ressources minérales.

L'inventaire des ressources minérales de la Somalie resté jusqu'à présent sommaire; en voici les principaux gisements reconnus :

- un gisement de gypse dans le Nord du pays, près de Berbera, à Suria Malableh, un des plus riches du monde (16 millions de tonnes d'une teneur de plus de 85 pour cent) pour lequel il serait cependant difficile de trouver un débouché. La création d'une cimenterie permettrait toutefois l'utilisation locale d'un faible tonnage annuel, à concurrence de 5 pour cent environ du tonnage total de ciment produit, soit un montant très faible par rapport aux possibilités d'exploitation.
- des gisements de silicate de manganèse, feldspaths, micas etc., également dans les environs de Berbera, dont l'exploitation ne peut être envisagée actuellement à cause de leur faible étendue et de l'importance des travaux d'infrastructure qu'ils nécessiteraient.
- un gisement assez important de minerai de fer, mais de teneur assez faible (35 à 45 pour cent) dans la région du haut Juba, c'est-à-dire assez loin de la mer. Cette région recèlerait d'autres minerais.
- enfin, les salines de Hordiq-Hafun, dans le Nord-Est du pays (province de Mijurtinia) dont les réserves sont évaluées à 450.000 tonnes. Il est question d'en reprendre l'exploitation, arrêtée lors de la destruction des installations pendant la guerre 1940-1945.

Les prospections systématiques entreprises dans l'espoir de découvrir du pétrole n'ont rien donné jusqu'à présent, bien que des traces de gaz naturel aient été repérées dans le Nord du pays.

Aucun des gisements jusqu'à présent découverts ne permet d'envisager la création d'un secteur minier d'exportation capable de favoriser le développement de la Somalie; en dehors du gypse et des salines, susceptibles d'utilisation locale en quantités négligeables, les autres minerais ne parviendront pas, dans les conditions actuelles, à se placer sur les marchés internationaux.

## II.-Les perspectives du développement agricole et pastoral.

### A. Introduction.

Les caractéristiques économiques de la Somalie font de l'amélioration de l'agriculture un préalable au développement de ce pays, particulièrement dans le domaine industriel où la création d'entreprises est entravée par l'étroitesse du marché ouvert aux articles résultant de processus modernes de production. Celle-ci tient, on l'a vu, à l'importance de l'économie de subsistance et du nomadisme : la faible superficie et le médiocre rendement des terres cultivées contraignent les populations somalis, en raison de la rareté des points d'eau, à pratiquer l'élevage en nomades, pratiquement à l'écart de toute économie de marché. Leur intégration à celle-ci requiert leur sédentarisation, soit par la création de pâturages intensifs, soit par l'extension des terres cultivées. Ce phénomène déjà en cours d'ailleurs depuis de nombreuses années, a été et doit être encore encouragé par l'irrigation des terres et la création de fermes modèles dans différentes régions du pays : telle est bien la meilleure politique de développement en Somalie.

Indispensable pour l'accroissement du pouvoir d'achat monétaire des populations, le développement de l'agriculture l'est également pour l'approvisionnement de certaines entreprises industrielles existantes ou projetées, par exemple la raffinerie de sucre, l'usine textile et les conserveries d'agrumes et de viande.

La promotion de l'élevage ne doit cependant pas être délaissée, mais poursuivie en liaison avec les progrès de l'agriculture. En la matière, il s'agit beaucoup plus d'une amélioration qualitative que de l'extension de troupeaux dont la mauvaise utilisation constitue un gaspillage de ressources déjà fort rares. La multiplication de points d'eau et de pâturages améliorés, en association avec les nouvelles cultures, ainsi que la création de zones d'emboûche, devraient permettre dans ce domaine de dégager un surplus commercialisable aussi bien pour le marché intérieur que pour l'exportation. Actuellement, en effet, les conditions climatiques et les limites technologiques contraignent les sociétés traditionnelles à ne pratiquer l'agriculture qu'à titre d'appoint, l'essentiel de l'activité économique étant centré sur la production de lait, au prix d'une valorisation très rudimentaire du troupeau. Au contraire, en étendant, par l'irrigation et l'apport de techniques agricoles modernes, la sédentarisation des populations somalis, on favorise la diversification de la production, la création de surplus et l'extension de l'économie de marché. Celle-ci dépend donc essentiellement de la création de

points d'eau et de zones irriguées et, subsidiairement, de l'application des techniques modernes à l'agriculture "sèche". On analysera, dans les paragraphes qui suivent, le projet le plus important qui ait été proposé dans cette perspective.

B. Le projet d'irrigation de l'International Cooperation Administration dans la perspective du développement global de la Somalie.

Le développement de l'agriculture est donc un point de passage obligé du développement global de la Somalie. En particulier, le dépassement des contraintes résultant de la rareté de l'eau implique la valorisation maximum des ressources existantes : irrigation des terres à partir des rivières et recours aux nappes souterraines pour la création de points d'eau. C'est le premier de ces points qui est analysé ici.

Les rivières Juba et Shebéli assurent actuellement l'irrigation de 100.000 hectares de terres environ, en ce compris les terres qui sont périodiquement inondées en saison de crues. En fait, 10 à 15.000 hectares de terres convenablement irriguées, sont réellement utilisées de manière productive. L'irrigation pourrait donc être beaucoup plus étendue, surtout si l'on tient compte de la possibilité de créer dans un avenir lointain un barrage sur le haut Juba, qui permettrait de retenir les eaux de crues et régulariser le débit dans toute la vallée en aval. Un tel projet multiplierait les terres irriguées et plus encore les récoltes, certaines terres pouvant procurer jusqu'à deux et trois récoltes par an. A défaut de ce barrage, dont l'importance du coût retardera encore pour un temps l'exécution, un doublement des surfaces irriguées peut être atteint à moindre frais. La création d'un lac de retenue n'a de sens, d'ailleurs, que si l'on a tracé auparavant le réseau de distribution d'eau, de canaux, et de drains qui en permettent l'utilisation. Dans le cas du Juba, on se trouve encore loin du compte, l'étude (a) de 450.000 hectares de la basse vallée s'étendant de part et d'autre du fleuve sur moins de 150 kilomètres a permis de déterminer une zone de 174.000 ha de terres irrigables sans autres travaux proprement hydrauliques que la création de canaux et de drains. L'importance des moyens à mettre en oeuvre pour la réalisation de ce projet nécessite cependant, d'après les auteurs, l'étalement des travaux sur une période de quatorze ans. On voit que la construction d'un barrage est un projet à long terme qu'il n'est utile de mentionner ici

---

(a) Inter-River Exploration, International Cooperation Administration, Washington, 1961.

que pour situer les problèmes d'irrigation des terres à culture dans leur perspective à long terme.

Dans ce domaine, l'étude la plus poussée est celle qui vient d'être citée; son envergure en fait un projet de premier plan et d'importance stratégique pour le développement de la Somalie. On en décrira ci-dessous les principales caractéristiques.

La zone circonscrite se situe dans la vallée du bas Juba, comme on l'a vu, jusqu'à l'estuaire de la rivière, à l'exclusion de la zone proprement maritime, où s'infiltrerait l'eau de mer envahissant la rivière. Cette zone (450.000 hectares) a été choisie par l'ICA suite à une étude globale de l'ensemble de la région située entre les deux rivières Juba et Shebeli en raison de la qualité relativement bonne des sols et de la possibilité de limiter les travaux d'infrastructure pour l'irrigation au creusement de canaux et au placement de drains. Dans cette zone, 20.000 hectares sont cultivables en irrigation pérenne (trois récoltes), 60.000 hectares sont irrigables pendant les deux saisons de crues (deux récoltes) et 80.000 hectares sont irrigables pendant la seconde saison de crues (la plus importante) seulement (une récolte), le reste n'étant pas cultivable pour le moment. Au total, on peut considérer l'ensemble des 160.000 hectares de terres irrigables susceptibles de donner une ou plusieurs récoltes par an comme équivalent à 260.000 hectares de terres donnant une récolte par an. D'après le plan de l'ICA, l'irrigation de ces 160.000 hectares se fera en quatre étapes de trois à cinq ans (quatorze ans au total), chacune permettant l'aménagement d'un bloc de 40.000 hectares environ. L'ensemble du projet permettrait, à plein rendement au terme de la vingtième année, d'étendre les surfaces cultivées à concurrence des chiffres reproduits ci-dessous (les superficies à deux et trois récoltes étant répertoriées à deux et trois fois leur étendue réelle) et d'obtenir les tonnages mentionnés en regard. Pour bien mesurer l'importance du projet, on a établi, en parallèle, les superficies et les tonnages moyens pour chaque type de produit actuellement cultivé en Somalie, pour autant que l'on dispose des chiffres correspondants.

Pour l'ensemble des produits, hormis les céréales, il apparaît que la production des terres dont l'irrigation est projetée sera supérieure à ce qu'elle est actuellement pour toute la Somalie méridionale et probablement (les statistiques manquent) pour l'ensemble de la Somalie. Cette constatation donne une idée de l'importance de ce projet et aussi du faible développement agricole actuel de la Somalie.

Tableau 121.d.  
Superficies et productions agricoles.

	Superficies cultivées (milliers d'hectares)		Productions (milliers de tonnes)	
	actuellement (la Somalie entière) (a)	après 20 ans (plan d'irri- gation seu- lement)	Actuelles  (a)	sur les terres dont l'irriga- tion est prévue
Aliments pour bétail	-	109,0	-	793,0
Oléagineux	2,2(b)	23,0	1,6(b)	26,0
Coton	16,5	22,0	1,5	41,0
Canne à sucre (c)	3,1	6,8	28,0	48,0
Bananes	10,7	14,4	15,7	192,0
Céréales	350,0	19,6	100,0	71,0
Caoutchouc	-	18,0	-	9,8
Epices	-	(?)	-	4,5
Légumes	?	4,2	1,0	14,5

(a) Ces chiffres sont à considérer comme des ordres de grandeurs.

(b) Arachides seulement

(c) Surfaces réelles, quel que soit le nombre de récoltes.

L'importance du projet dépasse d'ailleurs son aspect quantitatif. En effet, une grande partie des productions actuelles est consommée en économie d'autosubsistance. au contraire, les productions nouvelles devraient accéder au marché, voire être exportées. D'autre part, l'irrigation accroîtra sensiblement la productivité des terres (ce que fait ressortir la comparaison des superficies et des récoltes) : en particulier, la concentration des plants et des troupeaux facilitera la lutte contre les parasites et les insectes, et le contrôle sanitaire du bétail. L'association de l'élevage à l'agriculture n'est d'ailleurs pas le moindre avantage du plan d'irrigation; on espère en effet qu'il permettra d'alimenter en permanence

90.000 vaches laitières et en outre, pendant les quatre mois les plus secs de l'année, 193.500 bovins élevés pendant le reste de l'année en dehors de la zone.

Ce programme de production se caractérise donc par la diversité de ses objectifs. On y trouve en effet des produits d'exportation, comme les bananes, les "autres fruits", le caoutchouc, les épices et les oléagineux; des produits de consommation locale comme les céréales, les légumes et la canne à sucre; enfin des matières premières industrielles, tel le coton. Dans l'état actuel de sous-développement industriel de la Somalie, le conditionnement de ces produits agricoles constitue le seul secteur de progrès pour l'industrie. Plusieurs de ces produits sont d'ailleurs requis pour l'approvisionnement en matières premières de certaines industries, récemment créées, en projet ou en cours de réalisation : ainsi la conserverie de viande, la tannerie et la fabrique de poudre d'os de Kisimayo, l'usine textile de Balad, la savonnerie de Mogadiscio et même la laiterie de cette dernière ville et la raffinerie de Johar dont l'approvisionnement pourrait s'avérer insuffisant. Il semble bien en effet que plusieurs projets récemment réalisés ou en voie de l'être préjugent trop favorablement des capacités réelles de l'agriculture et de l'élevage somalis à dégager des surplus aux fins de conditionnement industriel. Au mieux, il est à craindre que n'apparaisse de ce côté un goulot d'étranglement pour tout développement industriel ultérieur.

Le développement de l'agriculture doit libérer l'économie somalienne d'une autre contrainte, plus générale : celle de la dimension du marché, extrêmement réduite actuellement, les techniques et les conditions écologiques régnant aujourd'hui obligeant les populations à vivre en auto-subsistance. En diversifiant la production et en augmentant la productivité du travail, on permet la vente et même l'exportation de surplus et la distribution d'un pouvoir d'achat libre de se porter sur des biens plus nobles: produits agricoles conditionnés (lait pasteurisé...) et biens manufacturés.

L'intégration accrue des populations somalis à l'économie de marché a enfin le mérite de ne pas constituer une rupture trop nette dans les comportements de ces populations d'éleveurs et d'agriculteurs.

C. Les possibilités agricoles de la Somalie dans la perspective de réalisation du projet d'irrigation de l'ICA.

On examinera à présent les possibilités de développement d'un certain nombre de cultures résultant de la réalisation du plan d'irrigation de l'ICA. L'ensemble du projet vaut d'être examiné parce qu'il a le mérite de couvrir l'éventail des ressources qui peuvent être valorisées en Somalie.

La banane.

On a vu précédemment l'importance de la banane dans l'économie somalienne, et les problèmes que pose à celle-ci la suppression prochaine du traitement préférentiel dont elle bénéficie sur le marché italien. Le projet de l'ICA accorde une place de choix à ce produit dont la culture devrait s'étendre in fine sur 14.000 ha (soit près de 10 pour cent de l'ensemble des superficies concernées), pour une production annuelle de 112.000 tonnes par an (contre 150.000 environ maintenant). A première vue, l'importance accordée à la banane - qui, d'après le projet, devrait disposer des meilleurs terres irriguées - semble exagérée, eu égard à la faible compétitivité de ce produit sur le marché européen. Il est possible cependant que l'aménagement de plantations dans le bas Juba constitue la seule solution de rechange pour ce secteur menacé. Actuellement la productivité des bananeraies est déjà supérieure à celle obtenue dans la région du Shebéli, et elle pourrait être encore améliorée si, par une irrigation organisée, on assure un approvisionnement en eau plus régulier que celui du Shebéli. En raison de l'assèchement de cette rivière pendant une partie de l'année, les planteurs sont amenés à accroître la superficie des bananeraies de manière à pouvoir récolter, même en saison sèche, sur un nombre plus important de plants ce qui pourrait l'être sur des superficies beaucoup plus restreintes, mais bien irriguées et donc plus fertiles. D'autre part, la proximité du port de Kisimayo permettrait une évacuation et une expédition de bananes beaucoup moins coûteuse que dans la région du Shebéli.

Toutefois, le développement des bananeraies dans le bas Juba ne représente qu'une solution de rechange, les exploitations actuellement situées le long du Shebéli devant alors normalement disparaître. Pour la Somalie, cette opération ne représente donc qu'un moyen de maintenir cette importante activité d'exportation : ce n'est pas à proprement parler un projet qui puisse accélérer son développement.

### Le pamplemousse.

Le projet de l'ICA prévoit la plantation de 400 ha de pamplemoussiers susceptibles de produire environ 10.000 tonnes par an de la seizième à la trente-cinquième année. Actuellement, la principale région productrice, située autour de Genale, compte environ 204 ha de plantations distribuées entre 18 exploitants individuels; la production totale de pamplemousses n'atteindrait cependant que 1.000 à 1.200 tonnes, étant donné que le tiers des arbres sont jeunes. Une des caractéristiques de la culture des pamplemoussiers est en effet la longueur du temps nécessaire pour que l'arbre soit adulte : on compte que le rendement maximum (25 tonnes à l'hectare) n'est atteint qu'à la seizième année. De la dixième à la quinzième année cependant, on obtient successivement 1, 2, 4, 9, 15 et 22 tonnes à l'hectare. C'est dire que la culture du pamplemousse soulève un difficile problème de financement, ce qui explique sans doute l'extension limitée de ce type d'exploitation agricole.

Le projet de l'ICA n'est pas unique en son genre; la SNAI (Società Nazionale per l'Agricoltura e l'Industria) en effet a projeté également l'aménagement de 500 ha de pamplemoussiers autour de ses plantations de canne à sucre mais elle a jusqu'ici réservé sa décision en raison justement des problèmes de financement. Le rapport Italconsult estime que les incertitudes politiques qui ont plané sur la Somalie depuis trente ans expliquent le faible développement de cette culture et propose la plantation de 2.000 ha de pamplemoussiers. D'autres projets ont vu le jour également, qui portent cependant sur des étendues assez faibles et se heurtent à l'éternel problème du financement.

Malgré ces difficultés, la culture de pamplemousses pourrait néanmoins connaître un bel avenir en Somalie. La qualité des fruits récoltés actuellement, leur aspect et leur taille font considérer le pamplemousse somalien comme un des meilleurs qui soient. Pour peu que la production soit rationnellement organisée, il est certain que la Somalie pourrait développer là des avantages comparatifs importants par rapport aux autres régions productrices du globe : la culture pourrait être étendue bien au-delà des superficies envisagées par les projets évoqués ci-dessus.

### Autres fruits.

Actuellement 600 ha sont plantés de fruits divers, parmi lesquels principalement les mangues, les raisins, le pamplemousse et la papaye, ces 2 derniers seuls étant commercialisés. Le plan ICA prévoit la création de 600 ha (dont 400 ha de pamplemoussiers comme on l'a vu) pour ces productions et de nouvelles telles que avocatiers, anacardiens etc. à la fois pour le marché

local et pour l'exportation, ce qui est intéressant parce que ces mesures permettront une diversification des cultures d'exportation, une hausse du niveau de vie des populations et une amélioration de leur propre consommation.

Céréales: le riz et le maïs.

Ces produits constituent le deuxième poste parmi les importations de la Somalie, alors que leur production sur place ne présente aucune difficulté particulière. Le plan d'irrigation prévoit la possibilité d'en produire 70.000 tonnes environ par an au terme de la vingtième année, les importations actuelles se chiffrant entre 20 et 30.000 tonnes.

Oléagineux.

23.000 ha sont prévus par l'ICA pour la culture d'oléagineux, dont l'intérêt est multiple : alimentation humaine, alimentation animale (tourteaux), approvisionnement des savonneries et exportation. L'huile de ricin est particulièrement demandée comme lubrifiant des jets et par l'industrie des plastiques.

La canne à sucre.

La canne à sucre est produite actuellement sur le Shebeli par la SNAI (voir plus haut). Son introduction dans le bas Juba est motivée principalement par la possibilité d'y réaliser trois récoltes par an, ce qui est impossible le long du Shebeli, à sec une partie de l'année. La culture sur 20.400 ha (6.800 ha à trois récoltes par an), permettrait la production de 48.000 tonnes par an, soit plus du double de la production actuelle.

Coton.

Le coton est cultivé traditionnellement en Somalie depuis des siècles en agriculture sèche. En agriculture irriguée, il fait, dès le début du siècle, la base de la colonisation européenne dans le Sud du pays. Depuis quelques années cependant, sa culture a été pratiquement abandonnée, en culture intensive, en raison de l'instabilité du marché mondial.

Le plan d'irrigation de l'ICA prévoit la culture du coton sur un seul bloc de 21.800 ha où la lutte contre les insectes, la sélection de plants et la fertilisation seraient organisées dans des conditions idéales. La production atteindrait, au terme de la vingtième année,

41.000 tonnes de coton graines par an, équivalant à 13.700 tonnes environ de coton fibres. Cette production, nettement supérieure aux besoins (1.300 tonnes de coton fibres environ) de l'usine textile dont la création en Somalie est actuellement projetée par un groupe allemand, serait en grande partie exportée. Ceci est à mettre au passif du projet bien que le coton cultivable en Somalie soit un coton à longue fibre de type égyptien, le marché mondial du coton étant proche de la saturation.

#### Fourrages.

Au terme du programme d'irrigation, la plus grande partie des terres sera vouée à la culture d'aliments pour bétail en vue de la production laitière. Ceci permettra de nourrir un bétail important en saison sèche tout en épargnant à celui-ci les déplacements qui détériorent les herbages existants et fatiguent le troupeau. Au total, près de 109.000 ha seront consacrés à la production de céréales et de foins pour l'alimentation du bétail.

#### D. Les possibilités de développement sur terres non irriguées.

L'irrigation n'est pas le seul moyen d'améliorer l'agriculture somalienne; les étendues non irrigables sont souvent susceptibles de porter des récoltes plus abondantes et d'assurer de meilleures conditions de productivité à l'élevage.

Pour le premier point, le progrès peut être recherché dans l'utilisation d'espèces culturales à maturation rapide, qui permettent de neutraliser en partie les effets d'une saison de pluies trop brève (les saisons sont de durée très inégale, d'une année à l'autre) et à résistance maximum à la sécheresse. De grandes possibilités existent dans ce domaine pour les haricots, le coton, le ricin, le sorgho, etc. Des espèces répondant à ces critères sont cultivées dans plusieurs pays et certaines dans les quelques fermes expérimentales installées en Somalie, notamment à Baidoa dans le Sud et à Tug Wajaleh, dans le Nord.

Pour le second point, le développement est limité par les possibilités de créer de nouveaux points d'eau. De nombreuses recherches ont été menées ou sont en cours dans ce domaine, dont on espère qu'elles permettront de diminuer les parcours auxquels sont astreints les troupeaux à la recherche d'eau pendant les mois de sécheresse. On a vu précédemment combien une telle action est nécessaire pour améliorer le rendement du bétail, en lait et en viande

et pour intégrer les éleveurs à l'économie de marché. On notera dans ce sens l'existence d'un certain nombre d'élevages modèles où le contrôle sanitaire, la sélection et l'alimentation du bétail sont étudiés et organisés de manière rationnelle. Les principales stations de ce genre sont situées à Uar Maham (à 60 kilomètres de Mogadiscio), à Galsahar (à 25 kilomètres de Hargeisa), à Asora (dans la région Nord également) et à Bonka.

#### 122.- L'eau industrielle (disponibilités).

Eprouvée chroniquement par la sécheresse, la Somalie est pauvre en eau douce. Deux fleuves traversent le Sud du pays depuis l'Ethiopie jusqu'à l'Océan Indien : le Juba, dont le débit varie de 36.000m<sup>3</sup> à 1.200 m<sup>3</sup> par seconde, suivant la saison, et le Shebéli, dont le débit atteint 6.000m<sup>3</sup> par seconde en période de pluies, pour tarir plusieurs mois par an. Les pluies sont abondantes, mais irrégulières dans certaines régions. Entre le Juba et le Shebéli, une zone de cinq millions d'hectares reçoit de 500 à 600 mm de pluie par an, une autre de douze millions d'hectares reçoit annuellement plus de 350 mm de pluie. Il n'existe hélas aucune infrastructure pour retenir l'eau de pluie et les fleuves ne sont pas aménagés pour l'irrigation des terres : c'est à dire qu'ils ne présentent guère d'utilité pour l'agriculture.

Les centres urbains ne sont pas encore équipés d'installations de distribution d'eau potable et souffrent tous de pénurie en eau industrielle. A Mogadiscio, l'eau saumâtre qui est utilisée pour les usages industriels coûte 7,5 shillings les 1.000 gallons, ce qui est exorbitant. Une nappe d'eau douce vient d'être découverte à 1.800 m de la plage qui pourrait suffire à couvrir les besoins de la ville. A Kisimayo, l'eau coûte 1,65 shilling les 1.000 litres. La ville est dépourvue de distribution d'eau - ce sont des camions qui amènent l'eau depuis le Juba - mais on envisage de relier le port au village de Margherita par un aqueduc d'une capacité d'un million de gallons par jour qui alimentera la ville au passage.

A Hargeisa, l'eau est également très rare. Il existe toutefois un projet de désalinisation de l'eau de mer dont la réalisation résoudrait ce problème.

Les projets officiels en la matière comprennent l'installation ou l'amélioration de systèmes de distribution d'eau à Mogadiscio, Kisimayo, Hargeisa et d'autres villes; la construction de 300 réservoirs de 20.000m<sup>3</sup> et de 200 réservoirs de 2000m<sup>3</sup>; l'aménagement en surface de 25 puits déjà existants (cfr tableau 122.a).

Tableau 122.a.

Projets de développement officiels du service des eaux.

Description du projet	Statut au 31 décembre 1965	Durée de réalisation	Source de financement	Dépenses prévisionnelles (1.000 sh.)
Etude de réalisation du système de distribution d'eau de Mogadiscio	en cours	1962-1967	don des E.U.	3.527
Distribution d'eau rurale et urbaine	en construction	1960- incessamment	gouvernement	15.220
Aménagement de surface de 25 puits existants	en réalisation	1965-1967	gouvernement (aide étrangère?)	1.167
Distribution d'eau à Mogadiscio	à l'étude	1966-1969	prêt E.U.	69.000
Hargeisa	à l'étude	1966-1969	prêt URSS	
Kisimayo	à l'étude	1966-1968	prêt E.U.	
6 autres villes	à l'étude	1966-1969	gouvernement	
Construction de 300 réservoirs de 20.000m <sup>3</sup>	proposition	?	gouvernement	15.000
Construction de 200 réservoirs de 2.000m <sup>3</sup>	proposition	?	?	2.000

Source : German Planning and Economic Advisory Group Dr HENDRIKSON, The Progress of Development Projects in Somalia, p.14.

13.- ENERGIE.131.- Sources d'énergie existantes. Projets de développement (dont le financement est assuré)

Jusqu'à présent, l'industrie somalienne dispose comme unique source d'énergie de centrales thermiques dont la capacité installée atteint 9.000 KW; quinze villes sont alimentées en électricité (a). En général, le système de production et de distribution est défectueux, ce qui porte le coût du kWh à un niveau exorbitant : entre 0,45 et 0,65 shilling.

L'objectif à moyen terme du programme de développement des ressources énergétiques est de porter la capacité installée à 12.000 kw, tant pour améliorer et augmenter la distribution dans les villes déjà pourvues, que pour en desservir de nouvelles. Mais ce programme, qui ne peut être financé que par l'aide étrangère, est encore privé de moyens de réalisation. Dès lors, le Ministère du Plan et de la Coordination a plutôt mis l'accent dans une première phase sur l'amélioration des installations existantes afin d'abaisser autant que possible le coût de l'électricité à usage industriel (voir tableau 131.a).

A long terme, le potentiel énergétique de la Somalie offre certaines perspectives d'exploitation. On l'a estimé à 300.000 kw pour la région septentrionale; au Sud, il est pratiquement limité aux possibilités d'aménagement des deux fleuves et plus particulièrement du Juba qui s'y prête le mieux en raison des caractéristiques de son cours et de la régularité de son débit. On évalue le potentiel du Juba à 60.000 kw, celui du Shebeli à 20.000 kw.

Cependant, il est douteux que ces ressources puissent faire l'objet d'une exploitation économique avant longtemps. La consommation actuelle d'électricité et ses développements prévisibles sont, en effet, très faibles en regard de l'énorme investissement d'infrastructure nécessaire pour aménager les sites hydroélectriques. Au surplus, la consommation s'éparpille en de nombreux foyers, souvent très éloignés des sites de production. Pour une consommation relativement faible, l'amortissement des travaux d'infrastructure et du système de distribution rendrait prohibitif le coût unitaire de l'électricité. Sauf dans l'hypothèse où la demande d'énergie serait considérablement stimulée, par exemple par la mise en exploitation de certaines ressources minérales, il faut se résigner à recourir longtemps encore aux petites centrales thermiques situées à proximité des centres de consommation.

(a) Les producteurs autonomes ne sont pas inclus dans ce chiffre; la puissance de leurs installations n'est pas connue.

Tableau 131.a.

## Projets de développement de l'énergie électrique.

Description du projet	Statut au 31.12.1965	Durée de réalisation	Financement	Dépenses prévisionnelles (1.000 sh)
<u>Mogadiscio</u> Installation d'un ensemble de production de 2.200 Kw, 12 cabines de transformation et aménagement du secteur de distribution	à l'étude	1967-1968	investissement privé	3.000
<u>Merca</u> Modernisation de la centrale	à l'étude	1966-1966	Credito Somalo prêt	250
<u>Hargeisa</u> Une génératrice de 750 Kw	proposition ?	?	?	600
<u>Kisimayo</u> Augmentation de la capacité de 310 Kw à 1.450 Kw	proposition ?	?	?	1.800
<u>Campo Bottego et Afgoi</u> Amélioration du système de distribution et liaison avec Mogadiscio	proposition ?	?	?	500
Amélioration et installation d'unités de production dans 25 villes	proposition ?	?	?	9.500
<u>Fleuve Juba</u> Station hydroélectrique	proposition ?	?	URSS prêt	?
Etude des ressources énergétiques	proposition	1-2 mois	R.F.A. don	?

Source : German Planning and Economic Advisory Group Dr HENDRIKSON, The Progress of Development Projects in Somalia, p.11.

L'électricité mise à part, les ressources énergétiques sont presque nulles. Les recherches pétrolières sont demeurées jusqu'à présent infructueuses. Le bois et le charbon ne sont utilisés qu'à des fins domestiques. Il existe, dans la région de Burbo un petit gisement de houille à faible teneur, qui n'est plus exploité depuis 1939.

132.- Localisation et aire de service des entreprises de production d'énergie.

Quinze villes ou bourgades somaliennes disposent d'un système de distribution d'électricité autonome alimenté par une centrale thermique à moteur diesel; aucune connection urbaine n'a encore été réalisée. Les principales unités de production sont les suivantes :

Mogadiscio.

A Mogadiscio, l'électricité est produite par une firme privée la Societa Elettro-Industriale Italo-Somala (S.E.I.S.). La centrale est équipée de 2 génératrices de 200 Kw datant de 1934-1936 et reconditionnées en 1960 et d'une génératrice de 1.424 Kw reconditionnée en 1951. Depuis 1959, un équipement plus moderne a été progressivement installé pour faire face à la demande accrue, il consiste en quatre génératrices d'une puissance de 960 Kw chacune. La puissance installée totale est donc de 4.664 Kw dont 500 Kw sont tenus en réserve.

La centrale alimente uniquement la ville de Mogadiscio qui est le plus grand consommateur d'électricité du pays. En 1965, 9.570.000 kwh ont été distribués dont 2.385.000 kwh ont été utilisés comme force motrice. On envisage d'alimenter Campo Bottego et Afgoi depuis Mogadiscio. La production de ces villes serait interrompue, le système de distribution local amélioré et relié à Mogadiscio par une ligne à haute tension.

Hargeisa.

La centrale locale est équipée de 4 génératrices d'une capacité totale de 800 KW. Une nouvelle génératrice de 750 Kw est proposée parmi les projets de développement des ressources énergétiques. Il est aussi prévu que le système de distribution sera étendu pour mieux desservir la ville.

**Berbera.**

La capacité de la centrale est de 1.780 Kw. Elle alimente la ville et le port de Berbera.

**Kisimayo.**

La centrale existante est équipée de 4 génératrices d'une capacité totale de 310 Kw. La ville ne reçoit d'électricité que la nuit car la demande diurne est trop faible pour justifier le fonctionnement des génératrices. La construction du port et l'établissement d'une conserverie de viande exigeront l'installation d'une puissance supplémentaire de 1200 Kw.

2.- LES MARCHES
-----------------

21.- LA POPULATION211.- Situation démographique actuelle et prévisions d'évolution

Les statistiques démographiques ne permettent pas de déterminer avec précision la situation actuelle de la population. La cause en réside dans le caractère nomade de celle-ci. Toutefois, recourant à différentes sources statistiques, on peut tenter une appréciation approximative du volume de la population; il s'élève à 2,3 millions d'habitants environ (voir n° 111). Le taux d'accroissement démographique a été évalué par S.B.L. Nigam (a) à 2 % par an. Pour déterminer ce taux, Nigam s'est basé sur les résultats obtenus à partir d'un certain nombre d'enquêtes effectuées dans les centres urbains. En retenant, à titre d'hypothèse, ce taux d'accroissement naturel de 2 %, la population s'élèverait en 1966 à 2,4 millions et elle atteindrait en 1970 et 1975, respectivement 2,6 et 2,9 millions d'unités.

Les résultats des prévisions en fait d'évolution démographique pour la prochaine décennie sont consignés au tableau 211.a.

Tableau 211.a

Prévisions de l'évolution démographique jusqu'en 1980.

Année	Prévisions (taux d'accroissement naturel : 2 %/an)
1963	2.303.000
1964	2.349.060
1965	2.396.041
1966	2.443.962
1967	2.492.841

(a) Nigam S.B.L., The Manpower Situation in Somalia, Mogadiscio, 1965.

Année	Prévisions
1968	2.542.698
1969	2.593.552
1970	2.645.423
1971	2.698.331
1972	2.752.298
1973	2.807.344
1974	2.863.491
1975	2.920.761
1976	2.979.176
1977	3.038.760
1978	3.099.535
1979	3.161.526
1980	3.224.757

Le taux d'accroissement naturel dépend de la structure par âge de la population. En 1963, 37 % de la population ont moins de 14 ans et 47 % ont entre 15 et 45 ans. Si on envisage uniquement la population féminine, 51 % de la population féminine totale ont entre 15 et 45 ans. On conçoit dès lors que le taux de fécondité, partant le taux d'accroissement de la population, soit élevé (voir tableau 211.b).

Tableau 211.b

Structure par âge de la population en 1963.

Groupes d'âge	Population (000)					
	Masculine		Féminine		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0-4 ans	201	17	139	13	340	15
5-9	168	14	108	10	276	12
10-14	124	10	116	10	240	10
15-19	101	8	124	11	225	10
20-24	98	8	111	10	209	10
25-44	311	26	328	30	639	27
45-59	142	12	121	11	263	11
60-+	52	5	59	5	111	5
Total	1.197	100	1.106	100	2.303	100

Source: Nigam S.B.L., op. cit., p. 14.

En outre, l'urbanisation en cours influence positivement le taux d'accroissement. De fait, par suite d'une action médicale beaucoup plus intense dans les centres urbains, la mortalité infantile y est beaucoup moins élevée.

### 212.- Urbanisation des populations traditionnelles

C'est surtout au cours de la dernière décennie que le phénomène d'urbanisation s'est amplifié.

Le tableau 212.a évoque cette expansion de la population urbaine dans la région sud du pays; les statistiques de la région nord ne sont pas disponibles.

Tableau 212.a

Mouvements migratoires vers les centres urbains.

Région	Population urbaine en 1955 (000)	Population urbaine en 1963 (000)	% d'accroiss. pop. urb. entre 1955-1963	Pop. urb. en 1955 en % pop. tot.	Pop. urb. en 1963 en % pop. tot.
Mijiurtinia	29	41	41	31	37
Mudugh	16	18	13	9	10
Hiran	13	23	18	6	10
Benadir	193	269	39	43	52
Haut Juba	47	57	21	11	12
Bas Juba	40	47	17	31	31
Total	338	455	35	23	27

### 213.- Répartition géographique et densité de la population

La distribution régionale de la population, présentée au tableau 213.a, permet de déterminer le potentiel de développement des diverses régions. Cependant, une population dense ne constitue un avantage pour l'industrialisation que dans la mesure où sa densité et son pouvoir d'achat sont suffisamment importants pour exploiter des économies d'échelle. Si la pression démographique ne suffit pas à assurer un marché et à mettre les nouvelles entreprises en mesure d'atteindre leur seuil de rentabilité, elle constitue un obstacle au développement industriel; c'est ce qui se vérifie en Somalie.

Tableau 213.a

Répartition géographique de la population de Somalie en 1963 (a)

	Répartition de la population en 1000 unités	Répartition de la population en %
Région Sud		
Mijiurtinia	111	5
Mudugh	189	8
Hiran	238	10
Benadir	520	23
Haut Juba	485	21
Bas Juba	151	7
		74
Région Nord		
Hargeisa	279	12
Burao	330	14
		26
Total	2.303	100

(a) basée sur la répartition relevée en 1953.

Toute la zone septentrionale de Somalie est aride et montagneuse. Son importance économique étant dès lors faible, seulement 26 % de la population y sont établis. Par contre, les régions méridionales sont formées de plaines offrant un climat beaucoup plus favorable. La région de Benadir avec la capitale Mogadiscio est la plus fortement peuplée; 23 % de la population y sont concentrés. Elle est aussi la principale zone industrielle du pays. Au sud, la région délimitée par les rivières Juba et Shebeli rassemble 50 % de la population totale. Plus au nord, la province de Mijiurtinia, pour une grande part désertique, est peu peuplée.

L'importance réelle d'un marché, c'est-à-dire le nombre de consommateurs potentiels, s'estime en fonction de la densité de la population; celle-ci est renseignée au tableau 213.b, d'où il ressort que les possibilités de développement, quoique très faibles à cause de la quasi-inexistence d'un marché, se situent surtout dans le sud du pays.

Tableau 213.b  
Densité de la population en 1963

	Superficie (000 km <sup>2</sup> )	Nombre habitants/km <sup>2</sup>
Région Sud		
Mijiurtinia	90	1,2
Mudugh	118	1,6
Hiran	25	9,5
Benadir	45	11,5
Haut Juba	131	3,7
Bas Juba	49	3,0
Région Nord	199	3,0
Total	660	3,4

La densité moyenne du pays est inférieure à 4 habitants au km<sup>2</sup>. Toutefois, dans la province de Benadir, elle est supérieure à 11 habitants au km<sup>2</sup>. La concentration de la population dans les centres urbains, en réduisant l'aire du marché, réduit également l'incidence des coûts de transport. Ce phénomène migratoire accroît le nombre de consommateurs et constitue un facteur d'élargissement du marché.

## 22.- LES REVENUS ET LA CONSOMMATION

### 221.- Etude par secteurs

Il n'existe pas d'étude sérieuse sur la répartition des revenus et de la consommation en Somalie. Au plus dispose-t-on d'aperçus sur les conditions de vie régnant dans les diverses régions du pays et sur la participation plus ou moins importante des populations à l'économie de marché.

La grande majorité du peuple somali vit, en effet, en économie d'autosubsistance: ceci est particulièrement vrai pour les nomades, qui constituent plus de 60 % de la population, moins pour les agriculteurs et moins encore pour les habitants des zones urbaines. Chez les nomades, la participation à l'économie monétaire est cependant assez variable selon les régions: elle est plus importante dans le Nord, région exportatrice de bétail, que dans le Sud, où les échanges avec les populations sédentarisées sont plus occasionnels ou ressortissent plus largement du troc. Partout cependant, l'importance de la participa-

tion des nomades à l'économie de marché reste assez faible. On observera par ailleurs l'existence et l'importance d'un mode de vie intermédiaire: celui des semi-nomades, agriculteurs une partie de l'année lorsque les conditions climatiques (saison des pluies) le permettent, et nomades au cours des saisons sèches lorsque l'élevage du bétail reste le seul mode de production rentable.

#### A. Revenus et consommation des éleveurs

##### 1. Le lait

Le lait constitue l'aliment de base des nomades et un élément important de la consommation des populations sédentarisées. On estime (a) que la production de toutes espèces de lait s'élève de 800 à 900.000 tonnes par an, soit environ 320 à 360 kilos par habitant - soit un peu moins d'un kilo par habitant et par jour. En fait, la consommation des nomades est probablement plus élevée, encore que certaines populations sédentarisées élèvent également du bétail, souvent dans de meilleures conditions de production laitière. On notera par ailleurs qu'une partie des vaches en lactation est dirigée régulièrement vers les centres urbains (Mogadiscio) et maintenue en étable jusqu'au moment où la période de lactation s'achève. Il y a donc, à une échelle très réduite il est vrai (quelques milliers de vaches laitières), un continuel échange entre ces zones urbaines et les "pâturages" avoisinants. En gros cependant, la part du lait commercialisé est négligeable par rapport à celle qui est autoconsommée: le revenu monétaire qu'elle rapporte aux éleveurs est dérisoire et d'ailleurs très difficile à évaluer.

##### 2. La viande

La viande constitue un appoint relativement important dans la consommation des populations nomades. Elle ne représente cependant pas une production recherchée comme telle: l'abattage et la vente du bétail ne portent en effet que sur les bêtes considérées comme improductives, c'est-à-dire ne produisant pas ou plus de lait ou n'étant pas nécessaires à la reproduction du troupeau. Pour cette même raison, la commercialisation est beaucoup plus développée pour les moutons que pour les chèvres, et pour ces

---

(a) Voir rapport Italconsult, Diversification of Agriculture, - Livestock, Rome, 1965, p. 39.

deux types de bétail que pour les bovins et les dromadaires, meilleurs producteurs de lait. D'autres facteurs cependant jouent dans le même sens: ainsi, les nomades n'abattent ou ne revendent les dromadaires qu'exceptionnellement, ces animaux étant les mieux à même de résister aux sécheresses. Ici aussi les conditions écologiques sont dominantes: la neutralisation des effets de la sécheresse (par création de points d'eau etc...) a pour premier effet de permettre aux éleveurs de remplacer les dromadaires par des bovins, dont le cycle de reproduction est plus avantageux, mais le remplacement n'a lieu que là où il est possible d'assurer aux bovins les herbages nécessaires à leur alimentation en lieu et place des feuillages d'arbres et arbrisseaux dont se contentent les dromadaires.

Bien que la commercialisation du bétail s'étende assez sensiblement depuis quelques années, elle est encore assez faible à l'heure actuelle, sauf dans le Nord où la vente des moutons constitue une source de revenus relativement importante. Dans le Sud, d'après le Government Veterinary Service, les abattoirs publics traitent environ la moitié du tonnage de viande abattue dans toute la région, mais 20 % seulement du nombre de têtes, la différence entre ces deux rapports s'expliquant par le fait que les chèvres et les moutons qui constituent, en nombre, plus de 90 % du bétail abattu annuellement, le sont en général par les éleveurs eux-mêmes à fin d'autoconsommation. D'après Italconsult, la consommation annuelle de viande par habitant serait environ de 20 kilos en Somalie du Sud, et à Mogadiscio même, principal marché du pays, elle atteindrait 73 kilos par an et par habitant.

Les exportations de bétail portant sur un nombre croissant de tête, s'élèvent actuellement à 900.000 par an environ (883.969 en 1963) dont 80 % et plus de moutons et de chèvres. Ces exportations procurent un revenu évalué en 1962 à plus de 66 millions de shillings somalis (a), dont 61 millions pour la seule région Nord. Les exportations de cuir, et peaux rapportent d'autre part entre 10 et 20 millions de shillings somalis par an (13.444.000 en 1963). Il est plus difficile d'évaluer ce que rapporte aux éleveurs la vente de bétail sur le marché local:

---

(a) 40 % des exportations totales de la Somalie.

les seules données qui permettent un calcul approximatif sont les abattages effectués dans les abattoirs publics de la région méridionale. Ceux-ci se sont élevés en 1963 à 252.000, ce qui représente environ 17 millions de shillings somalis (a) payés aux producteurs ou aux intermédiaires. En l'absence de données sur la commercialisation sur le marché intérieur en Somalie du Nord et sur la commercialisation en dehors des abattoirs publics en Somalie du Sud, on a évalué le revenu distribué par la vente de bétail comme s'élevant au minimum à la somme des chiffres cités ci-dessus, soit 96,4 millions de shillings somalis (66 millions pour l'exportation de bétail sur pied, 13,4 millions pour les cuirs et les peaux et 17 millions pour les abattages) (b).

## B. Revenus et consommation des agriculteurs

### 1. Les céréales

Après le lait, le sorgho et le maïs constituent l'aliment de base des populations somalis. Ils représenteraient (c) 50 % de l'ensemble des dépenses d'alimentation. Leur importance est cependant très variable d'un groupe de la population à l'autre: pour les nomades, ils ne représentent qu'une nourriture d'appoint, en saison sèche, lorsque la production de lait se tarit, tandis que pour les agriculteurs et les populations urbanisées, ils constituent en permanence la nourriture de base.

La consommation quotidienne s'élèverait à 300 grammes de novembre à février pour les nomades, 400 et 500 grammes respectivement tout au long de l'année pour les populations urbanisées et les agriculteurs (d). Au total, les besoins annuels s'élèveraient à 150.000 tonnes environ - d'autres observateurs (RICCI) parlent de 200.000 tonnes. Quoiqu'il en soit, les pertes importantes occasionnées par les rongeurs et l'humidité, qui peuvent atteindre 20 à 50 % des stocks, et l'inégal rendement des récoltes obligent les producteurs à ne commercialiser qu'une part très variable de celles-

(a) en appliquant à l'ensemble du bétail les prix pratiqués en 1960, à Mogadiscio, ville qui draine à elle seule 70 % du marché de la région Sud.

(b) dans ces chiffres sont incluses différentes taxes dont on a estimé qu'elles sont loin de compenser les revenus non comptabilisés dans le calcul effectué.

(c) Voir Dr. K. Hendrikson, Feasibility Study on Renovation and Enlargement of Grain Storage Facilities in Somalia, 1966, p. 11

(d) D'après BETHKE, cité par le Dr HENDRIKSON, op. cit., p. 12

ci (d'après la FAO, 43 % en moyenne, pour le Sud de la Somalie).

L'évaluation des revenus procurés par la vente des céréales est particulièrement malaisée. Si l'on connaît, en effet, approximativement les quantités de céréales qui parviennent au marché (a) et l'évolution des prix pratiqués à Mogadiscio, principal marché céréalier du pays, on ignore par contre les prix payés effectivement aux producteurs par les commerçants qui dirigent les récoltes vers les régions consommatrices. Ces prix sont vraisemblablement inférieurs aux prix de détail, car les agriculteurs vendent leur production juste après la récolte pour éviter les pertes dues au stockage et, souvent, parce qu'ils y sont forcés par leurs créanciers. Les agriculteurs somalis sont en effet assez endettés suite aux emprunts de semences qu'ils sont obligés de contracter à cause de mauvaises récoltes, assez fréquentes malheureusement: d'après le Dr. Hendrikson, le remboursement se fait généralement par remise au prêteur de 4 à 5 sacs de grains pour chaque sac emprunté en période de semailles.

Pour évaluer malgré tout les revenus des agriculteurs, on a multiplié les quantités commercialisées par le prix de gros le plus bas pratiqué à Mogadiscio (b), prix où la marge bénéficiaire des marchands doit être réduite au minimum, puisqu'il s'agit du prix pratiqué au moment des récoltes, lorsque le grain est en excès sur le marché. Pour éviter de surestimer ces revenus, on a appliqué d'autre part le prix de gros de la qualité la moins chère de sorgho, à savoir le "sorgho rouge", inférieur de 20 à 40 % au prix des qualités mieux appréciées. Ce calcul donne 140.000 tonnes x 332 sh.so/t = 46.480.000 sh.so, soit un revenu annuel des producteurs de céréales de près de 50 millions de shillings somalis.

## 2. Les cultures intensives

### a) La banane

La production, le conditionnement et le transport des bananes occupe continûment ou temporairement de 23 à 25.000 tra-

---

(a) sur base des statistiques publiées par le Statistical Department de la République, le Dr Hendrikson les évalue à 140.000 tonnes environ par an, c'est-à-dire bien plus que 43 % (cités dans le texte) de la production annuelle, si l'on s'en tient aux chiffres de RICCI (200.000 tonnes). Cette disparité donne une idée des imperfections et des difficultés du calcul statistique.

(b) Voir Dr K. Hendrikson, op. cit., p. 18.

vailleurs et constitue 40 à 60 % des exportations somaliennes. Les revenus des travailleurs et employés s'élèvent, sur base de la structure des coûts de production et de la répartition régionale de la production (a) (b), à environ 22 millions de shillings somalis par an pour la culture proprement dite et près de 8 millions pour le conditionnement et l'emballage, soit 30 millions de sh.so. au total. A ces chiffres, il faudrait encore ajouter les salaires distribués à l'occasion du transport et de l'embarquement. Au total, les sommes dépensées en Somalie pour la production et la commercialisation de la banane depuis la production jusqu'à l'embarquement (y compris les bénéfices des producteurs, les droits de douane et les taxes (c)) s'élèvent aux environs de 80 à 100 millions de sh.so, soit 12 à 14 millions de dollars. D'après Italconsult, 40 % environ de ce montant est réexporté pour acheter des machines, du combustible et différents matériaux, et pour payer une partie des salaires du personnel étranger. Pour obtenir le revenu total du secteur bananier, il faut encore ajouter cependant les revenus de la vente des bananes non exportées, pour lesquels on ne dispose d'aucune évaluation. Une partie en effet est vendue sur place en-dessous du coût de production, une autre distribuée aux travailleurs mêmes, le reste enfin est perdu ou jeté. Quoi qu'il en soit, la banane ne constitue pas seulement une source importante de revenus: elle est aussi un élément de base de l'alimentation de certaines populations agricoles et urbaines, dont la consommation annuelle oscille entre 15 et 30 mille tonnes.

#### b) La canne à sucre

La culture de la canne à sucre constitue, comme la banane, une source de revenus très importante en Somalie mais à la différence de celle-ci son produit est vendu uniquement sur le marché intérieur. Le sucre est le plus important produit de consommation courante dont le conditionnement est réalisé en Somalie.

Le chiffre d'affaires de ce secteur s'élève à plus de 20 millions de sh. so. et s'accroît rapidement depuis 1963: 42 millions en 1964 et 68 millions en 1965. Ceci s'explique par la politique d'expansion de la SNAI (Società Nazionale per l'Agricoltura e l'Industria), qui a permis d'accroître la superficie cul-

---

(a) La structure des coûts de production varie d'une région à l'autre.

(b) Voir Dr. K. Hendrikson, op. cit., p. 7 et 10.

(c) En 1964, les recettes de l'Etat somalien prélevées sur l'exportation de bananes ont atteint plus de 20 millions de Sh.so.

tivée (de 1.200 à 3.000 hectares) et la production de sucre (de 12.000 à 30.000 tonnes). Cette évolution permettra à la Somalie de couvrir rapidement la totalité de ses besoins en sucre par la production nationale. La société occupe 5.000 personnes environ.

### 3. Les autres cultures et la pêche

La part des autres produits de l'agriculture dans la consommation et le revenu des populations somalis est négligeable; on citera cependant les dattes (valeur de la production annuelle: 2 millions sh.so.), les arachides (1,8 million sh. so. pour les graines et 2,2 pour l'huile), le pamplemousse (valeur de la production: un demi-million environ) le sésame (production: 7000 tonnes en 1959), les haricots (1.000 tonnes environ) etc... dont la part commercialisée est en général assez faible, sauf pour le pamplemousse et le coton (revenus des producteurs: 1 à 3 millions de sh.so. par an). A ces chiffres, il faut encore ajouter ceux du secteur de la pêche, très faibles comme on l'a vu plus haut et dont vivent 20.000 personnes selon certaines sources et jusqu'à 100.000 selon d'autres. Les pêcheurs vivant pratiquement en économie d'autosubsistance - le poisson ne fait guère l'objet d'échanges avec les populations de l'intérieur -, ces dernières années cependant, les exportations s'accroissent rapidement, atteignant près de 5 millions de shillings somalis en 1964.

### C. Revenus des entreprises industrielles

La seule estimation des revenus des entreprises industrielles est celle établie par le Bureau International du Travail dans son "Report to the Government of the Republic of Somalia on the Development of Handicrafts and Smallscale Industries" (Genève, 1963). Ce rapport évalue (p. 86) la valeur de la production pour l'artisanat et les petites industries, à environ 130 millions de shillings somalis par an, le personnel employé à 27.620 personnes et les salaires gagnés par ceux-ci à 26.285.000 sh. so.

Ces données ne comprennent pas la production de la SNAI, dont le chiffre d'affaires s'accroît, on l'a vu, d'année en année, pour atteindre 68 millions environ en 1965, ni celle des industries - de dimension relativement importante - réalisées depuis lors à Kisimayo (conserverie de viande), à Mogadiscio (laiterie) et à LasKoreh (conserverie de poisson).

Au total, si l'on s'en tient aux chiffres du BIT et de la SNAI, la valeur de production industrielle et artisanale serait, en 1965, de 200 millions de sh. so. environ.

#### D. Commerce, transports, budget de l'Etat et aide étrangère

Il n'existe aucune étude d'ensemble ni même partielle sur l'importance du chiffre d'affaires réalisé par le transport et le commerce somaliens. En dehors des chiffres précités, les seules données qui permettent de se faire par ailleurs une idée plus précise de l'importance de l'activité économique et des revenus distribués en Somalie sont ceux du budget de l'Etat et de l'aide étrangère accordée à ce pays. Les recettes de l'Etat se sont élevées successivement, de 1963 à 1965, à 153, 178 et 188 (a) millions de shillings somalis et ses dépenses, de 1961 à 1965, à 165, 158, 180, 197 et 203 (a) millions, le déficit étant couvert par l'aide étrangère. L'aide étrangère elle-même s'est élevée de 1960 à 1965 à 2.112 millions de sh. so. dont 1.198 de dons (b).

#### 222.- Le revenu national

Si les données manquent pour la plupart des secteurs étudiés ci-dessus, elles sont particulièrement déficientes pour l'étude du revenu national global. Les seuls chiffres disponibles sont des estimations que les différents auteurs eux-mêmes considèrent comme purement indicatives. La plus ancienne (1953), celle de G.F. Malagodi, reprise par Mark Karp dans *The Economics of Trusteeship in Somalia* (p. 34), ne s'applique d'ailleurs qu'à l'ancienne Somalie italienne, dont le revenu serait de 28 millions de \$ (soit 196 millions de sh. so.), correspondant à un revenu annuel par tête de 22 \$ soit 13 \$ dans le secteur de subsistance et de 134 \$ dans le secteur monétarisé. Une autre estimation à peine plus récente (1955) celle de l'AFIS (Amministrazione Fiduciaria Italiana della Somalia), avance le chiffre de 178 millions de sh. so., dont 138 pour l'économie de subsistance et 40 pour l'économie de marché, en ce compris les seules activités agricoles. Le BIT, enfin, dans son rapport au gouvernement de la Somalie déjà cité, donne une estimation datant de 1959 selon laquelle le revenu moyen annuel serait de 55 à 65 \$ par

---

(a) prévisions.

(b) tous les chiffres cités dans ce § sont tirés des *Statistical Abstract 1965* du Département Statistique de la Direction Générale de la Planification de la République de Somalie.

tête, soit pour une population évaluée à 2 millions d'habitants à cette époque, un revenu national de 770 à 910 millions de shillings somalis.

La population de la région Sud étant deux fois plus importante que celle du Nord et sa participation à l'économie de marché beaucoup plus faible, le revenu de la région Nord ne peut être supérieur à la moitié du revenu de la région Sud, soit 88 ou 98 millions au maximum selon que l'on retient pour cette dernière le chiffre de l'AFIS ou celui de Malagodi. Au total, le revenu national de la Somalie serait, sur base des chiffres de ces derniers, et de ces approximations, de 266 ou 294 millions de shillings somalis, au maximum.

La comparaison des trois chiffres proposés - 266, 294 et 770 à 910 millions -, même s'ils correspondent à des années différentes, met en évidence la carence des statistiques disponibles et la prudence qu'impose leur usage. Cependant, les chiffres les plus élevés correspondent à l'évaluation la plus récente, c'est eux que l'on retiendra comme l'approximation la meilleure du revenu national de la Somalie.

### 223.- La consommation de produits importés et de produits de l'industrie et de l'artisanat somalis

La consommation de produits de l'agriculture et de l'élevage traditionnels a été décrite dans ses grands traits au § 221. En gros, la consommation des nomades est constituée de produits laitiers (1 kg par jour et par personne) et subsidiairement de viande, de céréales, de fruits (dattes) etc...; en revanche, l'alimentation de base des populations sédentarisées est constituée essentiellement de sorgho et de maïs, subsidiairement de viande, de lait et de fruits. La consommation de viande (20 kilos par personne et par an en moyenne en Somalie du Sud) est particulièrement élevée dans les villes: elle atteint 73 kilos par personne et par an à Mogadiscio. La banane et le sucre constitue une nourriture d'appoint, la consommation de ce dernier s'étendant assez rapidement. Enfin, les arachides, le sésame, les fruits, le poisson etc... font également partie de la consommation des populations somalis, mais à concurrence de quantités négligeables.

La consommation de produits manufacturés est peu répandue dans le pays, en raison de la faiblesse du pouvoir d'achat, sauf dans les zones urbaines et dans les régions où se pratique l'agriculture intensive. Elle est assurée principalement par l'importa-

tion et subsidiairement par la production locale, dont on essaiera d'évaluer à présent l'importance respective.

A. La consommation de produits importés

Les importations de la Somalie ont progressé fortement depuis quelques années, passant de 230 millions en 1961 à 391 en 1964. Cette évolution s'applique principalement aux biens d'équipement (de 34 à 84 millions de sh. so.) et aux produits alimentaires (de 58,5 à 113 millions), les importations de biens manufacturés augmentant seulement de 92 à 120 millions. Cette coïncidence entre l'accroissement des biens de consommation et celui des importations de biens d'équipement s'explique en fait par la nécessité de se procurer à l'extérieur de quoi satisfaire la demande supplémentaire suscitée par la mise en oeuvre des investissements importants effectués en Somalie depuis 1960. Elle manifeste l'actuelle incapacité de l'appareil de production de répondre à une augmentation de la demande. Une analyse plus détaillée de la structure des importations de biens de consommation devrait permettre, dans ces conditions, de mettre en évidence les secteurs où de nouveaux investissements seraient opportuns.

1) Les importations de produits alimentaires, de boissons et de tabac

De 1961 à 1964, les importations de produits alimentaires (a) constituent en moyenne 32 % du total des importations. Elles atteignent 136 millions de shillings somalis en 1964, dont 38,5 pour le riz, 26 pour le sucre, 6 pour le tabac (et cigarettes), 6 pour la farine, 6 également pour les produits préparés à base de céréales 18 pour les fruits et légumes de toutes espèces, 13 millions pour les huiles et graisses et 22,5 pour les autres produits. Ce décompte est particulièrement révélateur de l'importance du débouché local pour les produits agricoles, qui peuvent être la plupart cultivés en Somalie même, à l'exception de certains fruits et légumes importés des régions tempérées. Il met en évidence la nécessité de promouvoir le développement agricole, moins embarrassé que le développement industriel par les problèmes de dimension et assuré déjà d'un marché relativement important. Une telle politique, réalisable dès à présent est d'ailleurs la seule capable d'accroître le pouvoir d'achat des populations - et donc la demande de produits manufacturés - et d'économiser les devises nécessaires à l'importation de biens d'équipement.

---

(a) Rubriques statistiques 0, 1 et 4.

## 2) Les importations de produits manufacturés

De 1961 à 1964, les importations de produits manufacturés (a) constituent en moyenne 36 % des importations totales de la Somalie, soit en 1964 120 millions de shillings somalis. Les principaux articles ou catégories d'articles importés sont les filés, tissus etc... (40,6), le ciment (6,6), les ouvrages en verre (9,6) et en métaux divers (35), le savon (3,5), les vêtements (9,5) et les chaussures (2,4). Certains de ces produits, obligatoirement importés aujourd'hui, sont en passe d'être produits sur place ou peuvent l'être avantageusement: c'est le cas des filés et tissus (usine textile en construction) et du ciment (voir projet en annexe). D'autres font déjà l'objet d'une production locale, et il semble que les producteurs aient la possibilité d'accroître leur part du marché, sauf dans la mesure où ce dernier est constitué par une demande sophistiquée s'adressant aux fournisseurs étrangers et pour autant que l'approvisionnement en matières premières leur soit assuré: c'est le cas du savon, des vêtements et des chaussures, l'industrie de ces deux derniers pouvant bénéficier bientôt de matières premières à meilleur compte, produites par l'industrie textile et la tannerie actuellement en construction. Les autres articles enfin ne peuvent faire l'objet d'une production domestique, étant donné l'exiguïté du marché local.

## 3) Les importations de biens intermédiaires et de biens d'équipement (b)

Elles constituent environ 32 % des importations totales de la Somalie (moyenne 1961-1964) dont 5 % pour les produits pétroliers et 19,3 % pour les biens d'équipement proprement dits (c). Bien que les importations de ces biens soient en sensible augmentation, aucun ne peut être produit sur place, à cause des contraintes de dimension.

B. La consommation de produits de l'industrie et de l'artisanat somalis

Le sucre est le seul article de consommation courante en Somalie, dont la fabrication ressortit d'un processus réellement industriel. En 1965, le chiffre d'affaires de ce secteur (y compris les plantations de canne à sucre) s'est élevé à environ 68

- 
- (a) Rubriques statistiques 6 et 8.
  - (b) Rubriques statistiques 2, 3, 5 et 7 sauf le savon que l'on a rangé parmi les produits manufacturés.
  - (c) Certains biens intermédiaires sont répertoriés dans d'autres catégories statistiques: c'est le cas du ciment dont on a parlé dans le § précédent.

millions de shillings somalis, pour une production de sucre de 30.000 tonnes.

Les autres articles manufacturés ou conditionnés en Somalie à l'intention du marché local relèvent tous de processus artisanaux ou de la petite industrie. Ce sont principalement, dans la rubrique des produits alimentaires, les pâtes, les huiles alimentaires, les boissons, et les confiseries; parmi les produits non alimentaires, les savons, les peintures et certains articles en cuir.

### 23.- LES TRANSPORTS

#### 231.- Caractéristiques structurelles

La situation côtière de la République de Somalie explique partiellement la configuration de ses voies de communications; celles-ci relient les centres industriels et commerciaux d'une part et les zones agricoles d'autre part aux divers ports qui constituent le noeud des relations économiques. C'est l'insuffisance de capitaux disponibles qui explique la faible densité des routes et l'inexistence de réseau ferroviaire. Les quelques voies routières asphaltées forment les liaisons indispensables entre les principaux centres urbains et portuaires.

Le commerce extérieur se réalise pour la plus grande part avec l'outre-mer. Un faible trafic routier s'effectue entre la Somalie et ses proches voisins: l'Ethiopie et le Kenya. Les échanges avec la Somalie française se font par le Golfe d'Aden. L'importance du commerce extérieur avec les pays limitrophes apparaît au tableau 231.a.

Tout comme les échanges extérieurs, les échanges interrégionaux empruntent généralement la voie maritime. Le cabotage représente une part importante du trafic que l'on peut estimer approximativement en comparant les quantités exportées et importées par les différents ports en 1960 au montant total des marchandises manutentionnées dans ces mêmes ports en 1964 (a) (cfr. tableau 232.b). On constate alors qu'un tiers du tonnage manutentionné dans les trois ports principaux de la région Sud constitue du cabotage, ce qui est compréhensible étant donné la médiocrité des voies de communications terrestres.

---

(a) Les données statistiques étant peu homogènes, la comparaison pour la même année n'est pas possible.



Tableau 231.a

Importance du commerce extérieur de la République de Somalie avec l'Ethiopie, le Kenya et la Côte française des Somalis.

(000 sh.so.)

		1960	1961	1962	1963	1964
<u>1. Importations</u>						
Ethiopie	Valeur	6.564	7.420	8.771	9.629	6.171
	% des imp. totales	3,03	3,22	3,24	3,01	1,57
Kenya, Ouganda et Tanzanie (a)	Valeur	16.740	10.720	14.279	19.746	30.582
	% des imp. totales	7,74	4,65	5,28	6,18	7,82
Côte française des Somalis	Valeur	312	21	37	18	13
	% des imp. totales	0,14	0,009	0,013	0,005	0,003
Importations totales	Valeur	216.052	230.275	270.284	319.119	390.738
	%	100	100	100	100	100
<u>2. Exportations</u>						
Ethiopie	Valeur	212	175	210	261	185
	% des exp. totales	0,12	0,09	0,11	0,11	0,07
Kenya, Ouganda et Tanzanie (a)	Valeur	6.585	2.471	1.548	979	802
	% des exp. totales	4,01	1,31	0,85	0,43	0,31
Côte française des Somalis	Valeur	981	745	984	485	2.352
	% des exp. totales	0,59	0,39	0,54	0,21	0,91
Exportations totales	Valeur	164.199	187.950	180.192	227.047	257.845
	%	100	100	100	100	100

(a) Les statistiques concernant le Kenya seul ne sont pas disponibles.

232.- Etat des voies de communication et volume du trafic

La situation des transports est médiocre. A défaut de réseau ferroviaire, ce sont les réseaux routier, maritime et aérien, qui se partagent le trafic. Le transport par voie fluviale n'est pas utilisé; il existe cependant un projet de l'Associated Consulting Engineers (A.C.E.) Ltd de Karachi, visant à rendre navigable une partie du Juba; mais cette initiative serait difficilement réalisable vu l'extrême irrégularité du débit du cours d'eau.

A. Le réseau routier

Le réseau routier s'étend sur 12.417 km, dont 590 seulement sont asphaltés. La densité du trafic ne dépasse pas 20 véhicules par jour pour les trois quarts du réseau. Les 590 km de routes asphaltées, praticables en permanence, sont concentrés dans la zone sud du pays et se répartissent comme suit (au 31 décembre 1965):

Mogadiscio - Fer Fer	365 km
Mogadiscio - Afgoi	30 km
Afgoi - Shalambot	70 km
Shalambot - Merca	11 km
Gelib - Kisimayo	114 km
Total	590 km

L'asphaltage des routes Afgoi-Shalambot et Gelib-Kisimayo a été réalisé récemment, pour assurer une liaison rapide entre les ports de Merca et de Kisimayo, d'une part, et les zones rurales situées entre le Juba et le Shebeli, d'autre part. Le plan quinquennal 1963-1967 (a) prévoit l'irrigation de toute cette région pour améliorer la production agricole. Le réseau routier doit permettre d'évacuer les produits nouveaux vers les centres urbains ou vers les ports. La construction de nouvelles routes dans cette zone requiert donc qu'on fasse l'inventaire de ses ressources naturelles et qu'on étudie leurs possibilités d'exploitation. Baidoa et toute la zone située au sud-ouest de cette ville constituent le lieu de développement potentiel principal de tout le territoire situé entre les deux rivières. C'est donc là qu'il convient d'étendre le réseau routier.

(a) First Five Year Plan (1963-1967), Somali Republic, Mogadiscio, 1963.

Les routes non bitumées, qui se différencient suivant la largeur et la régularité de l'entretien, se répartissent comme suit :

Routes à entretien permanent (largeur : 8 mètres)	2.400 km
Routes à entretien périodique (largeur : 6 mètres)	3.000 km
Routes non entretenues (pistes)	6.427 km
	<hr/>
Total	11.527 km

Ces routes sont impraticables cinq mois par an. Au demeurant, une pluviosité intense va jusqu'à réduire l'utilisation de certaines voies asphaltées elles-mêmes; dès lors, plusieurs parmi les nombreux projets d'amélioration du réseau routier (voir tableau 232.a) sont consacrés aux routes existantes. Ils ne sont pas près, toutefois, d'entrer en exécution, étant donné l'importance des charges financières.

Le volume du trafic n'est pas recensé; les seules indications existantes se rapportent au nombre de véhicules en circulation, soit 8.436 unités en 1963, 10.129 en 1964 et 11.490 en 1965.

#### B. Le transport maritime

Disposant de 2.800 km de côtes, la majorité du trafic extérieur de Somalie s'effectue par voie maritime. Les ports principaux sont situés dans la zone sud du pays : Mogadiscio, Kisimayo et Merca. La région nord est desservie par le port du Berbera.

Mogadiscio concentre la majeure partie du trafic maritime (principalement à l'importation) avec un tonnage annuel de 180.000 tonnes. Le trafic portuaire de Merca, en 1965, s'élève à 87.000 tonnes dont 53.465 de bananes. Contrairement à Mogadiscio, le tonnage mentionné à Kisimayo (115.000 tonnes) est constitué principalement d'exportations (un quart du total Somali) (voir tableau 232.b).

Tableau 232.a  
Projets de développement du réseau routier

Description du projet	Etat d'avancement des travaux	Année prévue d'achèvement	Financement		Estimation du coût total (1000 sh.so.)
			Source	Type	
Route Zunguni - Bardera Jier (40 km)	terminé	1965	Gouv <sup>t</sup> .so.	-	1.400
Route Afgoi - Baidoa (220 km)	en construction	1969	IDA (a) FED	prêt don.	43.400 16.800
Route Shalambot - Genale - Goluen (38 km)	en construction	1967	CEE	don	11.207
Amélioration route Afgoi - Mogadiscio (30 km)	à l'étude (b)	1966	Italie	don	5.686
Route Shalambot - Gelib (300 km)	à l'étude	-	CEE (c)	don	90.000
Route Hargeisa - Berbera (180 km)	à l'étude	-	-	-	25.000
Route Kisimayo - Afmadu (100 km)	à l'étude	-	-	-	22.600
Route Burao - Hargeisa (150 km)	à l'étude	-	-	-	20.000
Route Canzuma - Arare	à l'étude	-	CEE (c)	don	16.700
Restauration route G Belet Uen (265 km)	proposition	-	-	-	21.000

(a) International Development Association.

(b) Ce projet est prêt à être réalisé; le financement en est assuré.

(c) La source de financement doit encore être confirmée.

Description du projet	Etat d'avancement des travaux	Année prévue d'achèvement	Financement		Estimation du coût total (1000 sh.so.)
			Source	Type	
Restauration route Belet Uen - Garove (665 km)	proposition	-	-	-	14.000
Restauration route Garove - Hargeisa (624 km)	proposition	-	-	-	12.000
Restauration route Garove - Bosaso (463 km)	proposition	-	-	-	10.000
Construction route Gelib - Dinsor - Baidoa (305 km)	proposition	-	-	-	22.875
Construction route Margherita - Afmađu - Gelib (60 km)	proposition	-	-	-	4.500
Construction route Gelib - Anal Scheledi - Modun (197 km)	proposition	-	-	-	14.775
Construction route Anal Scheledi - Egberta (90 km)	proposition	-	-	-	6.750
Construction route Anal Au Ballau - Bardera (121 km)	proposition	-	-	-	9.675
Restauration route Kisimayo - Tarba (170 km)	proposition	-	-	-	7.750
Restauration route Modun - Afgoi (210 km)	proposition	-	-	-	9.450

Description du projet	Etat d'avancement des travaux	Anné prévue d'achèvement	Financement		Estimation du coût total (1000 sh.so.)
			Source	Type	
Restauration route Moga- discio - Belet Uen (335 km)	proposition	-	-	-	15.075
Restauration route Mogadis- cio - Dolo (505 km)	proposition	-	-	-	22.725

Source : The Progress of Development Projects in Somalia, German Planning and Economic Advisory Group, Dr Hendrikson, Frankfurt am Main.

Inter-River Economic Exploration, International Cooperation Administration,  
Washington 25, D.C., January 1961.

Tableau 232.b

Volume du trafic des principaux ports de Somalie  
1956-1965.

(en tonnes)

I. Importations 1956-1960. Volume des marchandises débarquées 1964-1965.					
	1956	1958	1960	1964	1965
Mogadiscio: quantité	50.693	50.713	77.282	145.029	163.415
% imp. tot.	82	90	89	70	73
Kisimayo: quantité	5.209	1.324	3.032	56.725	50.442
% imp. tot.	8	2	3	27	23
Merca: quantité	5.819	4.206	5.735	5.068	8.008
% imp. tot.	9	7	6	2	3
Berbera: quantité	-	-	-	77.334	-
% imp. tot.	-	-	-	-	-
Total (a): quantité	61.721	56.243	86.049	206.822	221.865
% imp. tot.	100	100	100	100	100
II. Exportations 1956-1960. Volume des marchandises embarquées 1964-1965.					
Mogadiscio: quantité	27.050	35.325	42.416	23.839	19.150
% exp. tot.	36	32	28	15	11
Kisimayo: quantité	21.595	24.983	41.528	59.655	66.599
% exp. tot.	29	22	27	37	40
Merca: quantité	25.800	50.440	69.100	77.055	79.343
% exp. tot.	34	45	45	48	48
Berbera: quantité	-	-	-	118.777	-
% exp. tot.	-	-	-	-	-
Total (a): quantité	74.445	110.748	153.044	160.549	165.092
% exp. tot.	100	100	100	100	100
Total I + II (a)	136.166	166.991	239.093	367.371	386.957

Sources : Prospettive di sviluppo economico in Somalia, Rapporto preliminare - AESED. 2018/D.G.VIII, 1962, p. 32.

Somalia Statistical Abstract 1965, Planning Directorate - Somali Republic, Feb. 1966.

(a) Berbera exclu.

L'infrastructure portuaire est médiocre: à défaut de port en eaux profondes, les navires de gros tonnage ne peuvent opérer à quai. Dès lors, la plupart des longs courriers n'y font pas escale, pour éviter le coût trop élevé du chalandage. L'installation d'un port en eau profonde, en voie de réalisation à Kisimayo, est financée par l'USAID (a) et le montant des frais s'élèvera approximativement à 83 millions sh. so. Une fois terminé, le port pourra recevoir simultanément un pétrolier et un cargo, chacun de 10.000 tonnes, et deux navires de moindre importance utilisés pour le transport de bananes.

Les possibilités de réalisation d'un port en eaux profondes à Mogadiscio sont également à l'étude; le projet serait partiellement financé par l'USAID. Enfin, les Soviétiques financent la modernisation du port de Berbera, pour le rendre à même de traiter annuellement 200.000 tonnes. Le coût des opérations s'élèvera approximativement à 45.000 sh. so.

#### C. Les communications aériennes

La longueur des distances et le coût excessif de l'infrastructure routière ont favorisé le développement des liaisons aériennes en Somalie. Deux aéroports, situés à Hargeisa et Mogadiscio sont équipés pour le trafic international. En outre, on étudie actuellement les possibilités de développement de six aéroports régionaux à Kisimayo, Baidoa, Belet Uen, Galcaio, Bosaso et Burao pour assurer les liaisons intérieures. Le coût total d'installation a été évalué à 40 millions sh. so.

C'est la compagnie nationale somalienne, d'origine récente, qui assume le trafic interne; elle n'intervient qu'accessoirement dans le trafic international.

---

(a) United States Agency for International Development.

Tableau 232.c

Volume des marchandises manutentionnées à l'aéroport de Mogadiscio  
(en tonnes)

	Vol de marchandises :		Total
	débarquées	embarquées	
1951	107,6	67,2	174,8
1952	129,7	61,2	190,9
1953	129,8	51,1	180,9
1954	109,1	51,4	160,5
1955	162,2	63,3	179,5
1956	141,3	75,4	216,7
1957	183,1	108,7	291,8
1958	239,7	146,9	386,6
1959	306,4	130,2	436,6
1965 trafic international	354,4	105,6	532,3
" intérieur	20,3	52,0	

Source : Rapport du Gouvernement Italien à l'Assemblée des Nations Unies sur l'Administration de tutelle de la Somalie, 1959.

Somalia Statistical Abstract, 1965, Planning Directorate, Somali Republic, Feb. 1966.

Quoique le tonnage transporté par ligne aérienne soit en progression, la quantité de marchandises ainsi véhiculée reste malgré tout marginale par rapport au trafic total. Le coût du transport aérien empêche un usage intensif de ce moyen de communication pour le transport des produits. Le taux du fret tel qu'il se présente à l'aéroport de Mogadiscio, se répartit comme l'indique le tableau 232.d.

Tableau 232.d

Taux du fret aérien établi à l'aéroport de Mogadiscio (1965)

(Sh. so. par kg)

Aéroport destina- taire	Taux minimum	Supplément	
		jusqu'à 45 kg	plus de 45 kg
<b>1. étranger :</b>			
Nairobi	28,60	1,90	1,40
Addis Abeba	57,10	6,95	5,20
Aden	28,60	3,50	2,60
Khartoum	41,80	8,35	6,30
Le Caire	52,50	10,50	7,95
Rome	61,40	12,30	9,25
Bruxelles, Franc- fort, Londres	70,00	14,00	10,50
Athènes	56,00	11,20	8,40
Beyrouth	67,50	13,50	10,20
Milan	66,75	13,35	10,00
Paris	67,10	13,45	10,10
Moscou	117,45	23,50	17,70
New York	107,10	31,85	24,00
<b>2. intérieur :</b>			
	Taux minimum	Supplément	
Kisimayo	10,00	1,40	
Kandala	10,00	3,70	
Alula	10,00	3,80	
Bosaso	10,00	3,60	
Galcaio	10,00	1,85	
Berbera	10,00	3,10	
Hargeisa	10,00	2,30	
Burao	10,00	2,70	
Gardo	10,00	3,00	

CONCLUSIONS.

Le système de transport de la Somalie consacre la désarticulation des économies régionales. Le réseau routier, qui se réduit à quelques grands axes, empêche une intégration économique. Les réseaux aérien et maritime sont insuffisants pour assurer la complémentarité indispensable. Le cloisonnement des marchés se révèle dès lors un obstacle à l'implantation de nombreuses industries dont le seuil de rentabilité exige un débouché supérieur à celui des marchés régionaux. Du reste, même à l'échelle nationale, la dimension du marché est insuffisante pour rentabiliser des entreprises modernes, dans la plupart des secteurs industriels, en raison de l'insignifiance des revenus monétaires.

La dimension géographique du marché, conditionnée par la structure des moyens de transport, est une fonction inverse de la distance. Dès lors, l'amélioration des moyens de communication est susceptible de favoriser, dans une certaine mesure, l'exploitation d'économies d'échelle ou du moins de permettre à certaines entreprises d'atteindre leur seuil de rentabilité.

10

10

3.- L'INDUSTRIE.
------------------

31.- ANALYSE RETROSPECTIVE DU PROCESSUS D'INDUSTRIALISATION EN SOMALIE.

A l'heure actuelle, l'industrie manufacturière somalienne comprend moins de trente entreprises, occupant moins de trois mille ouvriers et sa production globale, valorisée aux prix de gros, n'atteint pas le chiffre d'affaires réalisé par l'exportation de 80.000 tonnes de bananes. Par ailleurs, l'importante majorité de la population, dont le niveau de vie est relié aux activités pastorales et agricoles traditionnelles, est confinée dans l'économie de subsistance.

Le véritable objet de ce paragraphe ne saurait donc être - sinon par euphémisme - l'étude du "processus d'industrialisation" du pays mais plutôt l'étude des obstacles qui ont freiné l'émergence d'un secteur industriel comparable à celui des autres Etats africains associés à la Communauté Economique Européenne.

La part marginale des activités industrielles dans la production nationale s'explique par une situation globalement défavorable résultant de la conjonction de facteurs économiques et naturels : sous-développement extrême du secteur monétaire, absence de ressources naturelles, infrastructure très primitive. Bien qu'en étroite intégration dans la réalité, ces facteurs sont dissociés ci-dessous pour faire l'objet d'un exposé méthodique.

L'étroitesse du secteur monétaire.

Largement dominée par le secteur de subsistance, l'économie somalienne est restée pendant tout le vingtième siècle une économie en stagnation. Aujourd'hui encore, près de 75 pour cent de la population vit en marge des circuits monétaires dans un environnement social, culturel et technique qui compromet les possibilités à court terme de "take off"

industriel. L'économie de subsistance comprend deux secteurs : l'élevage nomade et l'agriculture traditionnelle qui seront examinés successivement.

a) L'économie pastorale.

La Somalie est l'un des derniers pays dont l'ensemble de la population est, dans l'essentiel de ses activités, soumis au quasi-déterminisme climatique. La rareté des ressources en eau joue en cela un rôle qui doit être souligné. La Somalie est un pays sans lacs et ne compte que deux cours d'eau de quelque importance : le Juba, dont le débit varie de 36.000m<sup>3</sup> par seconde en saison des pluies à 1.200m<sup>3</sup> par seconde en saison sèche, et le Shebeli, dont le débit atteint 6.000m<sup>3</sup> par seconde en saison des pluies mais est asséché plusieurs mois par an. Les réserves d'eau souterraine sont, elles aussi, très réduites. Les précipitations, pour être abondantes sur certaines régions, sont trop irrégulières et trop vite évaporées (sous l'action de la température et des vents) pour permettre la formation de nappes souterraines. Par ailleurs, l'eau des nappes existantes est en général alcalinisée par la présence de sodium, sulfate de calcium, sulfate de magnésium etc.; le degré de minéralisation est variable mais suffisant en de nombreux endroits pour rendre l'eau impropre à la consommation et à l'irrigation.

Phénomène naturel dominant, la rareté de l'eau est sans doute responsable du nomadisme comme mode de vie prépondérant de la population somalienne. Dans l'environnement technologique de la société traditionnelle -ignorante des méthodes de "dry farming" et d'irrigation moderne -, la sédentarisation fondée sur l'agriculture n'a pu se développer que sur les périmètres irrigués naturellement par les deux fleuves. En dehors de ces zones privilégiées, la variance du rythme des précipitations rend les conditions de vie agricole par trop aléatoires. Le nomadisme, en revanche, offre dans la lutte contre les déséquilibres naturels des avantages que ne pourrait posséder l'agriculture. Grâce à la mobilité de leurs troupeaux, les nomades sont en mesure de se déplacer, à la recherche des zones de pluviosité en saison des pluies et de se replier, en saison sèche, sur les points d'eau. Comme tel, le nomadisme constitue une adaptation aux contraintes naturelles mais il ne parvient pas à les écarter. La concentration du bétail autour de points d'eau en période sèche dégrade durablement les ressources des pâturages naturels; que la saison des pluies ne se manifeste pas dans les délais normaux peut alors avoir des conséquences désastreuses pour les hommes et pour les bêtes, les milliers de victimes humaines de la sécheresse de 1960 l'attestent à suffisance.

C'est précisément l'extrême précarité des conditions de vie des nomades, qui représentent environ 60 pour cent de la population totale, qui joue un rôle prépondérant dans le maintien de la faiblesse du secteur monétaire. Dans ce cadre malthusien, le bétail représente un élément vital de sécurité en cas de sécheresse; or, cette fonction implique une accumulation considérable et rebute par là-même le développement des échanges. Durant la sécheresse, les troupeaux subissent des pertes importantes : ne produisant plus de lait, une fraction du troupeau doit être abattue pour assurer la nourriture; au surplus, certaines bêtes succombent d'épuisement ou de maladie. Pour survivre, les nomades doivent donc constituer des troupeaux assez importants pour supporter ces pertes et être ensuite en mesure de se renouveler rapidement pour les futures épreuves. Aussi, les nomades ne procèdent-ils en temps normal qu'à des échanges limités et en nature. Le bétail n'est commercialisé que lorsque les bêtes ne peuvent plus se reproduire ou encore lorsque des circonstances exceptionnelles l'imposent.

D'autre part, l'importance relative de la population nomade et son isolement, sur le plan social et matériel, à l'égard des autres groupes de la population contribuent à maintenir la commercialisation des produits de l'élevage à un niveau très bas. Il est regrettable que cette importante question ne puisse être examinée à l'aide de statistiques, qui font défaut ici comme ailleurs; néanmoins, l'examen de la structure de la population montre que la demande nationale des produits de l'économie pastorale peut être considérée comme très marginale. En effet, l'agriculture traditionnelle, qui regroupe environ la moitié de la population autre que nomade, appartient elle-même au secteur de subsistance avec un niveau de revenu par tête trop faible pour permettre une consommation significative de produits de l'élevage. Le revenu moyen et le revenu global de l'agriculture moderne et des secteurs secondaire et tertiaire sont certes plus élevés mais, cette fois, c'est le volume de la population qui est insuffisant pour constituer un débouché de quelque importance aux produits de l'économie pastorale. Finalement les seules possibilités de commercialisation reposent sur l'exportation d'animaux vivants et l'approvisionnement des usines de transformation orientées, elles aussi, vers le marché extérieur. Or, ces débouchés sont demeurés jusqu'à présent sous-exploités. Bien qu'ici encore les statistiques manquent pour établir des expressions quantitatives satisfaisantes, on se convaincra de la médiocre contribution des produits de l'élevage aux exportations en comparant la valeur des exportations de bananes dont dépend le revenu moyen d'environ 1<sup>2</sup>5000 personnes, à la valeur des exportations de bétail et produits élaborés à partir du bétail, dont vivent environ 1.750.000 personnes (cfr. tableau suivant).

Tableau 31.a.

Evolution de la valeur relative des produits du cheptel et des bananes dans les exportations de la Somalie - 1961-1964. (1.000shillings; pour cent)

Année	Animaux vivants	Viandes et produits à base de viande	Cuir et peaux	Total		A en % des exportations totales	B en % des exportations totales
				A	B		
1961	51.576	3.267	11.861	66.604	90.268	35,4	48,0
1962	66.648	2.060	11.584	80.292	80.149	44,6	44,4
1963	90.923	1.501	13.444	105.868	101.255	46,6	44,5
1964	107.960	1.990	12.635	122.585	112.584	47,5	43,6

Jusqu'à cette dernière décennie, les problèmes intérieurs comme l'exploitation irrationnelle du cheptel et le cloisonnement clanique des zones de pâturages (a) déterminaient en fait l'isolement de la Somalie par rapport au marché international. Au surplus, le sous-développement général de l'infrastructure du pays grevait lourdement les termes d'échanges des exportateurs, l'absence de puits et zones d'embouche entraînant des pertes sévères lors de l'acheminement du bétail vers les ports. Découragés par la faiblesse du pouvoir d'achat obtenu en contrepartie de leurs ventes, les nomades s'abstenaient d'établir eux-mêmes des liens commerciaux, laissant l'initiative de la commercialisation à des acheteurs qui parcouraient le pays pour le compte d'exportateurs. Plus récemment toutefois, l'implantation de conserveries a permis l'organisation de marchés réguliers, qui ont incité les nomades à venir de leur propre chef vendre le bétail à la ville.

A la faveur de ces contacts, une frange de la population nomadique s'est progressivement sédentarisée. C'est ainsi qu'on assiste entre 1953 et 1963 à une restructuration de la population entre les différents secteurs d'activité : la population nomade est restée quasi stationnaire, tandis que les populations agricole et urbaine augmentaient respectivement de 40 pour cent et 110 pour cent (voir tableau suivant).

(a) Depuis l'indépendance, la loi a supprimé ce cloisonnement, mais il demeure dans la réalité.

Tableau 31.b.

Répartition de la population par secteur en 1953 et 1963.

	1953		1963	
	Nombre absolu (en milliers)	Pour cent	Nombre absolu (en milliers)	Pour cent
Nomades	1.350	71	1.380	60
Agriculture, forêts, pêche, mines	360	19	510	23
Industrie, commerce, administration	190	10	400	17
Total	1.900	100	2.300	100

Source : KJELD, P., Remarks concerning the Economic Development of Somalia, Mogadiscio, 1965, p.82.

Ce phénomène s'est produit sous la contrainte de ressources inextensibles du côté de l'économie pastorale. Depuis 1953, en effet, les pâturages naturels couvrent 60 pour cent de la superficie du pays et ne peuvent plus être étendus. Ces pâturages sont de faible qualité (manque de protéines, de phosphores et de vitamines) et, au surplus, très mal utilisés. A l'intérieur de l'horizon technologique traditionnel, les possibilités d'expansion du cheptel se sont donc heurtées à des limites physiques et l'expansion démographique des nomades a dû se déverser dans les autres secteurs de l'activité. Mais cette restructuration ne doit pas faire illusion : elle n'indique nullement un élargissement coextensif du volume des échanges intérieurs. Dans une large mesure, en effet, le transfert de population s'est opéré sans sortir de l'économie de subsistance, les nomades ayant été absorbés par l'agriculture traditionnelle.

## b) L'agriculture traditionnelle.

Le sol cultivable en Somalie est rare, pauvre et mal valorisé. Sur une superficie totale de 66 millions d'hectares, 8 millions d'hectares pourraient être mis en culture à condition d'être mis en valeur par des travaux d'irrigation. En réalité, 350.000 hectares seulement sont cultivés dont 100.000 à peine sont irrigués naturellement ou artificiellement.

Il existe une agriculture moderne organisée en vastes plantations dotées d'une infrastructure d'irrigation et encadrées par du personnel européen. Mais l'extension de l'agriculture moderne est faible : les plantations ne couvrent au total qu'une surface de 13.800 hectares (cannes à sucre : 3.100 hectares; bananiers : 10.700 hectares). Partout ailleurs, les méthodes de production sont primitives et figées par la tradition.

La production de l'agriculture traditionnelle est constituée pour l'essentiel du sorgho et du maïs, qui forment la base alimentaire de la population somalienne. Aux céréales s'ajoutent quelques cultures vivrières et industrielles qui complètent la gamme des produits agricoles du pays (voir tableau 31.c).

On constate à la lecture du tableau ci-après que le volume de production est soumis à de fortes variations (cfr. les années 1961 et 1964) et ne présente aucune tendance remarquable à l'expansion. Cependant, au cours d'une période très comparable (1953-1963), la population a augmenté de 21 pour cent. Cela signifie qu'un écart de plus en plus grand s'est creusé entre les besoins de consommation et la production nationale. Encore une fois, il est difficile de fournir une expression statistique satisfaisante de la relation entre l'offre locale et la demande, mais il faut considérer comme significatif le fait que, bon en mal an, la Somalie consacre à peu près la moitié de ses recettes d'exportation à l'achat de biens alimentaires. En ce qui concerne les céréales, par exemple, les importations représentent entre 34 et 71 pour cent de la production nationale (cfr. tableau 31.d).

Sur le plan intérieur, le rapport défavorable entre la production alimentaire et les besoins est sanctionné par l'étroitesse du secteur monétaire. Celle-ci découle de la fragilité de l'équilibre nutritionnel, toujours soumis aux aléas climatiques, qui empêche la formation de surplus commercialisables importants. La rareté des ressources alimentaires exige, en effet, que pratiquement toute la production soit consommée et que les surplus éventuels soient affectés à des réserves de prévoyance, qui

Tableau 31.c.

Principales production agricoles traditionnelles de la Somalie méridionale (a) 1955-1964. (en tonnes)

Année	Sorgho	Maïs	Haricots	Arachides	Sésame	Pamplemousses	Manioc	Coton	Tabac
1955	56.000	54.000	650	800	1.200	318	34	2.811	363
1956	50.460	50.000	520	1.281	1.150	130	98	1.403	187
1957	117.900	48.606	980	2.220	2.850	297	67	1.917	120
1958	65.030	46.570	820	2.280	2.850	318	102	4.580	124
1959	63.800	45.000	800	2.750	3.000	415	118	3.075	144
1960	62.000	55.000	900	2.250	3.000	293	347	736	96
1961	42.500	7.500	140	100	750	378	165	3.192	42
1962	53.000	38.000	300	900	930	235	497	4.999	70
1963	63.800	51.500	850	1.200	960	338	227	2.580	106
1964	28.000	22.000	200	450	730	305	680	3.286	29

(a) L'essentiel de la production agricole est réalisée en Somalie méridionale; la Somalie septentrionale est exclusivement nomade.

Source : Direzione Generale della Pignificazione, Compendio statistico della Somalia, n° 2, 1965  
Mogadiscio, febbraio 1966, p.45.

comblent les déficits des temps difficiles. Or, la partition des ressources implique que les liens monétaires ne puissent être établis qu'à la marge. C'est ainsi qu'en Somalie, on évalue à 57 pour cent en moyenne la part autoconsommée de la production céréalière (a).

Tableau 31.d.

Importance relative des importations et de la production nationale de céréales 1960-1964.

(tonnes; pour cent)

Année	Production céréalière Somalie méridionale	Production céréalière en Somalie septentrionale (b)	Production céréalière nationale	Importations de céréales et préparations	Importations en % de la production nationale
1960	117.000	25.000	142.000	48.000	33,8
1961	50.000	25.000	75.000	28.000	37,3
1962	91.000	25.000	116.000	36.000	31,0
1963	115.000	25.000	140.000	48.000	34,2
1964	50.000	25.000	75.000	53.000	70,6

Ce schéma s'oppose fermement au progrès. A cause des techniques culturelles archaïques inhérentes au milieu social traditionnel, la productivité du travail humain est très faible, ce qui exclut la production régulière de surplus et réduit par là même les possibilités de commercialisation. De sorte que les collectivités, dont la production dépasse à peine le niveau de subsistance, sont isolées des influences extérieures et incapables de s'assimiler les techniques modernes. A l'intérieur de ces collectivités, la tradition ou la coutume gouverne les activités, ce qui tend à écarter toute initiative personnelle pouvant menacer l'équilibre réalisé avec le milieu environnant. L'effet de blocage que ce mécanisme exerce sur la croissance est évident : la réduction des réserves de prévoyance peut avoir des conséquences si catastrophiques pour la survie du groupe qu'il est impossible de transformer l'épargne potentielle ou effective en biens instrumentaux qui permettraient d'élargir la fonction de production de l'économie. Le cercle est ainsi fermé : la production courante est trop faible pour en distraire une part qui permettrait précisément de l'élever à travers l'échange et l'investissement.

(a) Estimation de la F.A.O. citée in HENDRIKSON, K.F., Feasibility-Study on Renovation and Enlargement of Grain Storage Facilities in Somalia, p.15.

(b) La F.A.O. estime que la production annuelle moyenne de la Somalie septentrionale est de 25.000 tonnes de céréales.

### La rareté des ressources naturelles.

Dans la plupart des anciennes colonies africaines, le développement a été initié par la mise en valeur des avantages naturels du sol ou du sous-sol et s'est entretenu sous les impulsions successives des investissements d'origine extérieure. Les flux initiaux, attirés par les ressources minérales et agricoles fortement désirées par le monde industriel en expansion, dotèrent ces colonies d'un appareil d'exploitation des ressources primaires et d'une infrastructure de base. Dès lors, l'exportation des produits primaires amorça l'intégration au marché international et donna lieu à la formation de revenus monétaires internes. Par la suite, l'intervention croissante du capital et du savoir faire des pays industrialisés entraîna progressivement l'élargissement de la fonction de production du secteur moderne et l'unification des marchés intérieurs. Enfin, l'extension de l'économie monétaire a permis l'installation d'un secteur de production industriel, abrité des contraintes extérieures par une protection douanière et des coûts de transports élevés.

La Somalie, quant à elle, ne possède pas d'avantages naturels pouvant attirer les investissements de départ et l'introduire dans les échanges internationaux. Les ressources du sous-sol sont réduites ou mal situées si bien qu'aucune d'entre elles n'a jamais pu justifier une mise en exploitation. La terre elle-même est un facteur intrinsèquement rare et sa productivité naturelle est faible.

Par défaut d'attraits suffisants pour le capital étranger, la Somalie est restée pendant les vingt premières années de sa période coloniale (1905-1925) complètement à l'écart des influences du monde industriel. Le seul élément moderne introduit au cours de cette période fut l'administration italienne. Bien que très modeste encore, cette première enclave moderne allait enclencher une action déstabilisatrice sur l'équilibre de la société traditionnelle. Le pays étant incapable de supporter un cadre administratif, de larges déficits se manifestèrent bientôt dans le budget du gouvernement colonial. Par ailleurs, les importations de biens et services par les fonctionnaires italiens déséquilibraient la balance des paiements. En vue d'alléger la charge que ces déséquilibres constituaient pour la métropole, les pouvoirs publics s'efforcèrent de découvrir et de développer les cultures susceptibles de s'intégrer aux échanges internationaux; les premiers résultats de manifestèrent au cours des années vingt avec la création d'une agriculture de plantation basée sur le coton et la banane.

## a) Coton.

Le coton n'occupe plus aujourd'hui qu'une place d'arrière-plan dans la production agricole de Somalie. Ce sont pourtant les perspectives offertes par cette culture qui ont attiré les premiers colons italiens et ce sont les exportations de coton qui inaugurèrent la formation d'un revenu monétaire national. L'importance historique de l'agriculture cotonnière ne peut donc être méconnue dans le processus de développement du pays.

Ce n'est qu'en 1922 que les cent premiers hectares de coton furent aménagés et mis en exploitation. Mais très vite, les plantations se multiplièrent sur les terres irriguées par le Shebéli et le Juba pour atteindre en 1931-1932 une superficie totale de 9.850 hectares. Dès cette date cependant, l'instabilité des prix mondiaux et les dommages causés par les parasites entraînent un déclin de la productivité marginale du capital investi dans les grandes plantations et un recul progressif de la production. En même temps, la culture du coton se développait en milieu coutumier amorçant ainsi une restructuration qui épargnait le capital et disposait de la main-d'oeuvre. Un nouveau système d'exploitation fut mis au point dans lequel les exportateurs européens faisaient l'avance de semences, liquidités et conseils techniques tandis que les paysans somaliens cultivaient et récoltaient le coton, les deux parties s'engageant à échanger la récolte à un prix convenu à l'avance. Ce système connut une extension telle qu'en 1939 près du tiers de la production totale était produit en dehors des plantations européennes. La deuxième guerre mondiale, en interrompant les relations avec la métropole, précipita le déclin des exploitations de grande dimension. Les superficies irriguées furent attribuées en priorité aux produits vivriers et la plupart des plantations furent désaffectées. Au lendemain de la guerre, certaines d'entre elles furent rétablies à la faveur du "boom" de Corée, mais peu après elle périclitèrent pour disparaître définitivement en 1956. Depuis lors, le coton n'est plus cultivé qu'en parcelles coutumières.

Tableau 31.e.

Superficies, production et rendements de la culture du coton, 1922-1963.

Année	Superficies (hectares)	Production de fibres (quintaux)	Rendement en fibres par hecta- re (quintaux)
1922-23	100	205	2,0
1927-28	3.000	4.701	1,5
1931-32	9.850	11.021	1,1
1936-37	3.700	4.099	1,1
1940-41	380	394	1,0
1945-46	400	600	1,5
1950-51	5.500	9.000	1,6
1955-56	6.100	4.400	0,7
1961-62	16.500	15.000	0,9

Source : Government of the Republic of Somalia, Italconsult, Diversification of Agriculture, Preliminary Study, Rome, août 1965, p.7.

## b) Bananes.

Les premières plantations de bananiers furent aménagées en 1926 sur une surface de 45 hectares. Trois ans plus tard, l'effondrement des prix mondiaux du coton engageait un processus de substitution qui allait rapidement donner à la production de bananes une place prépondérante dans les exportations du pays.

Cette nouvelle orientation ne se fondait pas sur des avantages comparatifs réels car la Somalie, trop éloignée des marchés européens, ne pouvait concurrencer les bananes des exportateurs traditionnels comme les Canaries. Mais elle fut prise dans l'espoir que l'horizon à long terme, garanti par le cadre colonial, permettrait de consolider progressivement la position de la Somalie. Cependant, il fallut en venir très vite aux mesures protectionnistes et en 1932 les planteurs de bananes obtinrent l'interdiction des bananes d'origine non-somalienne sur le marché de la métropole. Un peu plus tard, le gouvernement italien créa un organisme chargé du monopole de l'importation de bananes. Dans ce cadre institutionnel, l'expansion des plantations de bananes a connu un rythme élevé, interrompu seulement par la guerre (voir tableau 31.f).

Tableau 31.f.

Superficies cultivées et exportations de bananes, 1927-1965.

Année	Superficies cultivées (hectares)	Exportations (quintaux)
1927	53	45
1931	1.372	16.884
1935	3.998	142.334
1939	4.500	320.000
1947	1.400	
1951	4.650	251.813
1955	8.103	488.854
1959	8.500	587.630
1965	10.700	1.075.863

Source : Direzione Generale della Pianificazione, op.cit, p.47.

En 1948, l'Italie, devenue puissance tutélaire, rétablit le monopsonne des bananes (Azienda Monopolio Banane) en le chargeant de deux missions : protéger les débouchés des investissements italiens et assurer une base fiscale capable de pourvoir aux charges du mandat de tutelle. Ces deux objectifs se sont révélés contradictoires. Le monopsonne revend les bananes aux grossistes italiens en prélevant une taxe au profit du Trésor qui, à son tour, subsidie la Tutelle. Or, cette taxe exerce un effet négatif sur la consommation et par là, tout en garantissant un marché aux exportateurs somaliens, empêche la production d'attendre un volume plus élevé qui assurerait une meilleure efficacité.

D'autres éléments d'ordre économique ou technique contribuent à maintenir de hauts coûts de production et de commercialisation (voir tableau 31.h).

Les coûts de production sont relativement élevés à cause de la faible dimension de nombre d'exploitations. D'autre part, les fluctuations de la demande extérieure entraînent des gaspillages considérables. La demande italienne est la plus forte d'avril à octobre mais les rendements les plus élevés sont atteints de novembre à mars lorsque le Shebeli n'est pas asséché. Pour satisfaire la demande de pointe, les producteurs sont obligés de cultiver tout au long de l'année des terres marginales qui produisent un surplus (atteignant de 30 à 50 pour cent de la production totale) entre novembre et mars mais sont tout juste suffisantes d'avril à octobre lorsque les rendements diminuent sur toutes les terres.

Tableau 31.g.

Eléments du prix C.A.F. port italien par tonne de bananes.

Prix ex-plantations	527 Sh
Emballage	105 Sh
Transport intérieur	50 Sh
Chargement et frais portuaires	70 Sh
Taxes d'exportation et charges diverses	105 Sh
Pertes durant le transport maritime	71 Sh
	1.428 Sh

Les carences de l'infrastructure routière et portuaire contribuent à leur tour à rendre les coûts de transport intérieur et d'embarquement anormalement élevés. Les variétés de bananes cultivées en Somalie étant particulièrement délicates, exigent des emballages d'autant plus coûteux que les conditions de transport sont défavorables. Enfin, le transport par mer est inefficace et irrégulier (on estime que son coût est de 50 pour cent plus élevé que le coût de transport entre la Guinée et l'Italie). L'action conjuguée de ces éléments augmente de 170 pour cent le coût de la tonne de banane ex-plantation, leur pression sur les termes de l'échange factoriel montre la fragilité de la participation somalienne à l'échange international.

Ces considérations montrent avec évidence les faiblesses économiques générales de la Somalie. Aujourd'hui, la production de bananes représente environ 45 pour cent des exportations totales, elle est source de revenu pour 40 pour cent de la population sédentaire, elle finance un septième du budget. Mais, dans peu de temps, l'Italie retirera sa protection aux exportations somaliennes. Pour affronter la concurrence sur un marché libre, les prix C.A.F. port européen devraient alors être réduits d'un peu plus de 30 pour cent. L'effort d'adaptation requis paraît si considérable qu'on ne peut manquer d'être pessimiste quant aux perspectives d'avenir.

Le bilan du secteur moderne se révèle ainsi comme particulièrement négatif. Il y a le fait primordial qu'en quarante années d'existence, il n'a pas su améliorer de façon décisive la productivité des facteurs naturels, avec pour conséquence que la Somalie est menacée à court terme d'une

contraction radicale de son commerce international. Sur le plan intérieur, l'agriculture de plantation n'a exercé que peu d'effets. Le dualisme économique et social a été maintenu : pasteurs nomades et paysans traditionnels sont demeurés à l'écart du progrès technique introduit dans les plantations; la technique proprement dite de plantation est d'ailleurs très peu transposable à l'agriculture vivrière.

Les facteurs fondamentaux du progrès, capital et savoir faire, n'ont pas été attirés en proportions suffisantes pour préparer un véritable démarrage. En effet, organisé par des expatriés, le secteur moderne s'est caractérisé par un fort taux de transfert des profits et épargnes, cette tendance a d'ailleurs été renforcée par l'horizon de court terme qu'avait imposé aux colons la durée limitée du mandat de Tutelle. D'autre part, la faible productivité marginale du capital a déterminé l'abstention des investissements nets d'origine étrangère. Si l'on admet comme représentative la série de quatre années pour lesquelles les chiffres sont disponibles, on constate que sous la Tutelle l'investissement privé s'élève en moyenne à 270 millions de francs belges par an, desquels environ 75 pour cent sont dépensés en prospection par les compagnies pétrolières (voir tableau 31.h).

Tableau 31.h.

Investissement public et privé en Somalie, 1954-1957.

(millions de francs belges)

	1954	1955	1956	1957	1954-1957
Investissement public	165	200	155	120	640
Investissement privé	145	215	345	375	1.080
dont prospections					
pétrolières	80	150	280	280	790
Investissements totaux	310	415	500	495	1.720

Source : KARP M., The Economics of Trusteeship in Somalia, Boston University African Research Studies Number 2, Boston University Press, 1960, p.132.

L'encadrement européen, détenteur du savoir-faire technique et économique, est demeuré très faible : de 1931 à 1953, la proportion d'agents économiques par rapport aux autochtones varie entre deux et quatre pour mille.

Conclusion.

La Somalie a fondé son développement sur une mono-production peu élaborée, qui s'est avérée incapable de soutenir une expansion importante et durable du revenu. A l'heure actuelle, elle émerge à peine de l'état d'auto-subsistance. Les structures agricoles ont gardé leur caractère traditionnel. Elles se caractérisent notamment par des méthodes de culture archaïques et par une faible commercialisation, corollaire du bas niveau de productivité. Les structures de l'élevage sont, elles aussi, figées par la tradition. La persistance d'institutions et de comportements traditionnels font obstacle à l'exploitation du cheptel sur des bases économiques. Ainsi du cloisonnement clanique qui s'oppose à l'exploitation rationnelle des pâturages et des considérations de prestige qui, s'attachant aux détenteurs de troupeaux nombreux, empêchent la formation de liens commerciaux; ainsi encore du surpâturage qui, entraînant la dégradation des sols, est responsable de la médiocrité du bétail.

Les perspectives de l'industrie manufacturière sont dominées par des contraintes fondamentales. La Somalie ne possède et n'est en mesure de se produire à court terme aucun des principaux facteurs de production industriels : ressources naturelles, capitaux, main-d'oeuvre qualifiée, infrastructure et énergie. Considéré simultanément sous l'angle du revenu monétaire moyen et du volume de la population, le marché intérieur, marginal par rapport à l'économie de subsistance, paraît incapable d'absorber la production d'entreprises manufacturières atteignant le seuil de rentabilité. Le regroupement des marchés avec les pays voisins dans le cadre d'une politique de coordination des investissements est une perspective à écarter avec réalisme dans la conjoncture politique actuelle. La constitution d'un marché pluri-national ne saurait d'ailleurs procéder de décloisonnement du marché national sous peine de conduire à la dépendance vis-à-vis des voisins qui tous, à l'exception de la Côte française des Somalis, ont une dimension économique très supérieure à celle de la Somalie. Les voies de l'industrialisation sont donc barrées dans l'immédiat.

## 32.- SITUATION ACTUELLE DE L'INDUSTRIE EN SOMALIE.

### 321.- Place du secteur industriel dans l'économie.

L'édification d'une industrie manufacturière s'est heurtée, en Somalie, aux obstacles analysés plus haut : étroitesse et cloisonnement des marchés intérieurs, infrastructure sous-développée, faiblesse de l'intégration au marché international, qui ont détourné du pays les facteurs fondamentaux de la croissance que sont le capital et le savoir-faire.

Quelques implantations de caractère plus ou moins industriel, la plupart fondée sur la transformation des produits de l'élevage et de l'agriculture, forment néanmoins un embryon de secteur industriel.

Assez paradoxalement, la plus moderne et la plus importante entreprise du pays écoule la totalité de sa production sur le marché intérieur. Il s'agit de la sucrerie de Johar, fondée en 1926, qui s'est développée à la faveur de la formation de revenus dans le secteur de plantation exportateur. Cette exception mise à part, les débouchés du marché intérieur n'ont donné lieu qu'à une pseudo-industrialisation qui n'est en réalité que le phénomène d'installation de micro-entreprises dans le cadre de marchés strictement locaux isolés par de grandes distances intérieures et par la carence de l'infrastructure de communication. Les produits fabriqués dans ces petites entreprises constituent une gamme restreinte orientée vers les types de consommation les plus élémentaires (pâtes, huiles alimentaires, boissons, savons, peintures, bonbons). Les entreprises fonctionnent à la limite du seuil de rentabilité, elles utilisent un facteur travail non-qualifié ou semi-qualifié, n'exigent que peu d'investissements capitalistiques et réduisent au minimum les cadres expatriés. En général, l'intérêt économique de ce secteur est faible quand il ne constitue pas purement et simplement une mauvaise allocation de ressources; la valeur ajoutée par le processus de fabrication est, en effet, dérisoire et quelquefois même inférieure au prix du produit fini importé.

Viennent enfin les entreprises industrielles, situées en aval de l'élevage et de l'agriculture et orientées vers l'exportation. Il s'agit de conserveries de viande, de conserveries de poisson et de tanneries, qui, bien que de dimensions modestes, présentent toutes les caractéristiques de véritables activités industrielles.

Au total, le pays compte vingt-cinq entreprises industrielles ou semi-artisanales qui occupent directement près de trois mille cadres employés et ouvriers (voir tableau suivant).

Tableau 321.a.

Répartition de l'emploi par entreprise.

Catégories d'effectifs par entreprise	Nombre d'entreprises	Emploi par catégorie
de 1 à 20	6	44
de 21 à 50	9	337
de 51 à 100	4	310
de 101 à 500	6	1.999
Totaux	25	2.690

Les données sur la production industrielle sont trop incomplètes pour établir rigoureusement une expression de la contribution nette des entreprises manufacturières au produit intérieur. Néanmoins à l'aide d'observations très rudimentaires, il est possible de montrer que le secteur industriel n'a qu'une importance marginale dans l'économie somalienne. Dans une récente enquête, le Bureau international du Travail retient le montant de 55 dollars comme expression du revenu par tête de la Somalie, soit un revenu national de 137,5 millions de dollars (a). Par ailleurs, on peut estimer la valeur brute, aux prix de gros, de la production industrielle à 57 millions de shillings somalis, soit 13,8 millions de dollars (b) (voir tableau 321.b).

La valeur brute de la production représenterait donc à peu près dix pour cent du revenu national,; quant à la valeur nette, elle se situerait vraisemblablement alentour de trois pour cent du revenu national eu égard à la faible valeur ajoutée par les processus industriels en cause.

(a) International Labour Office, "Report to the Government of the Republic of Somalia on the Development of Handicrafts and Small-Scale Industries," ILO/TAP/Somalia, R.2, Genève, 1963, p.3.

(b) Bien entendu, la valeur ajoutée dans l'industrie est très inférieure à ce chiffre qui contient, notamment, les achats faits à l'agriculture et à l'élevage. D'autre part, ce chiffre a un caractère artificiel qui tient au fait que le système des prix en Somalie ne subit pratiquement pas d'influence extérieure; Si, par exemple, la production sucrière était évaluée sur base du prix du sucre importé, la valeur de la production industrielle tomberait de 92 millions à 49 millions de shillings.

Tableau 321.b.

Valeur brute de la production de l'industrie somalienne.

Branches industrielles (a)	Valeur de la production calculée aux prix de gros.
Pâtes, friandises, conserves de viande et de poisson	14.500
Boissons	2.500
Tanneries, chaussures	8.400
Peinture	200
Savon	450
Huile alimentaire	2.240
Sucre	68.625
Total	<hr/> 96.915

(a) A l'exclusion de la conserverie de viande de Kisimayo et de la laiterie de Mogadiscio qui viennent à peine d'entrer en opération.

322.- Recensement des entreprises manufacturières existantes par secteur.

Voir annexe, volume 3.

#### 4.- SELECTION DES PROJETS INDUSTRIELS.

Rappelons que les travaux de sélection des projets industriels, dont la méthode et les résultats sont présentés ci-dessous, avaient été préparés par une série d'études. Basées sur la méthode de l'Import Substitution, celles-ci permirent d'établir une liste de 80 unités de production susceptibles d'assurer la production locale de 276 produits importés par les EAMA.

Conçue comme une base de travail commune à toutes les équipes, cette liste appelait forcément des aménagements à pratiquer en fonction des problèmes particuliers rencontrés par chaque équipe au niveau de l'espace-plan qui lui était imparti. Entre les multiples possibilités de production locale envisagées par la liste commune, il fallut détecter celles qu'il serait utile et possible de réaliser au niveau de chaque zone. L'intérêt de réaliser tel ou tel projet fut déterminé en fonction d'un certain nombre de critères positifs. Il s'agissait là d'une première phase du travail de sélection car la conformité à ces critères était nécessaire mais non suffisante pour entraîner la réalisation d'un projet : ce qui est souhaitable n'étant, en effet, pas toujours possible. Par exemple, certaines industries "entraînantes" par leurs effets de liaison en amont et en aval furent réputées intéressantes à réaliser mais ne purent l'être parce que la comparaison des seuils techniques de rentabilité avec les marchés potentiels leur était défavorable.

Pour éviter les gaspillages, il fallut donc dresser une batterie de critères d'exclusion. Seuls furent retenus définitivement les projets qui méritèrent au moins une mention positive et aucune négative.

#### 41.- METHODOLOGIE.

##### 411.- Les critères positifs.

En Somalie, le problème de la sélection des projets industriels est dominé par la contrainte d'un marché trop étroit pour fournir une assise à l'édification d'entreprises industrielles. Cette contrainte est

implacable, l'analyse révèle qu'elle mènerait à l'échec tout programme d'industrialisation qui n'aurait pas été précédé de son élargissement. Le problème fondamental du développement de la Somalie est donc celui de la création d'une base monétaire qui puisse ultérieurement servir de fondement à l'expansion et à la diversification de l'industrie. Mais le domaine de l'action est vaste car les facteurs responsables de l'étroitesse du marché sont nombreux : participation précaire aux échanges internationaux, isolement par rapport aux pays limitrophes, absence d'épargne locale et d'incitation aux investissements étrangers, carence quantitative et qualitative de l'infrastructure, pauvreté du sol et du sous-sol. Aussi le présent paragraphe s'efforce-t-il d'établir les critères qui permettront de sélectionner les projets directement liés aux transformations structurelles requises pour briser la contrainte.

a) Critères découlant de l'analyse structurelle de l'économie.

Conformément à l'objectif général de ce rapport, une préférence de principe devrait être accordée aux investissements de type proprement industriels considérés comme les forces motrices les plus aptes à engager une dynamique des structures.

Pareille orientation s'est révélée particulièrement contestable en ce qui concerne la Somalie.

Compte tenu des données globales de la vie économique de ce pays, les obstacles qui s'opposent à la création de véritables entreprises industrielles, fussent-elles de petite dimension, paraissent, en effet, difficilement surmontables à brève échéance. Les seuils de viabilité des entreprises industrielles dépendent d'un ensemble de contraintes techniques (indivisibilité des équipements) et économiques (coût des investissements, traitements des cadres expatriés, prix des matières premières importées, etc.). Ces éléments sont autant de contraintes données qui fixent un volume minimum de production en-dessous duquel le seuil de rentabilité n'est plus atteint. Or, en règle générale, les capacités de production des outils, neufs ou de remploi, disponibles sur le marché international des biens d'équipement, ne peuvent être rentabilisés par les capacités d'absorption du marché somalien. Pour citer un élément d'appréciation de l'exiguïté du marché, rappelons qu'en 1964 les achats extérieurs d'articles manufacturés n'atteignaient que 17 millions de dollars et que cette somme se répartissait sur plusieurs centaines d'articles.

L'étroitesse du marché intérieur pose le problème de l'accès à un marché plus vaste, plurinational, dans le cadre duquel seraient organisées une division du travail et une coopération entre la Somalie et ses voisins. Cette solution est préconisée par la Commission Economique pour l'Afrique (sous-commission de l'Afrique de l'Est) mais est considérée par les autorités somaliennes avec beaucoup de réticences. Moins bien dotée en ressources naturelles et moins riche en potentialités, la Somalie craint que les avantages économiques de l'industrialisation concertée soient répartis inéquitablement au profit de ses adversaires plus avancés sur la voie du développement. De ce point de vue, il faut reconnaître que le Kenya en particulier, grâce à ses avantages naturels et à son avance acquise dans la production industrielle, est en mesure d'inonder de ses produits son éventuel partenaire sans rien lui acheter en retour. On comprend que rien n'incite la Somalie à accepter cette relation dissymétrique qui la réquirait au rôle de marché d'appoint des industries kenyennes et retarderait l'essor de ses propres industries. Certes, une véritable coopération multilatérale organisée par des accords de spécialisation permettrait d'atténuer les déséquilibres inévitables. Malheureusement, il paraît difficile de donner un contenu concret à de tels accords étant donné l'absence de complémentarité entre les économies des pays partenaires. L'éventail des spécialisations possibles est d'ailleurs d'autant plus réduit que c'est précisément dans le domaine de la valorisation des produits de l'élevage et de l'agriculture, le seul qui puisse donner une base à l'édification de l'industrie somalienne, que les complémentarités jouent le moins.

D'autre part, le cadre géographique envisagé se prête mal à une coopération trilatérale Ethiopie-Kenya-Somalie. Les distances qui séparent ces pays sont énormes et il n'existe pratiquement pas de voie de communication terrestre les reliant. Confinée à l'écart des grands échanges internationaux et cloisonnée intérieurement, la Somalie devrait consentir en faveur de son intégration africaine d'énormes investissements d'infrastructure qu'elle utiliserait mieux à élargir la dimension de son propre marché.

Sur le plan politique enfin, les antagonismes, alimentés par des contestations territoriales, sont vifs et ne semblent pas près de s'éteindre.

Dans ces conditions, il paraît fort téméraire de préjuger d'une collaboration entre les trois pays au cours des dix années à venir. Mais, dès lors que l'on se cantonne dans les frontières strictement nationales,

les possibilités industrielles se réduisent à l'implantation de quelques petites entreprises, sans liens d'interdépendance, incapables de remplir une fonction d'accumulation du capital comme de fonder une diversification de l'industrie à long terme. Il n'est donc pas étonnant que le gouvernement somalien et les experts qu'il a commis aient renoncé à envisager un véritable développement industriel pour la décennie prochaine.

Quant au développement de l'artisanat ou de la micro-industrie quasi artisanale, l'analyse révèle rapidement que cette orientation est peu fructueuse. Elle se conçoit dans le cadre national puisqu'elle envisage une production utilisant essentiellement un facteur travail très spécifique combiné avec un facteur capital minimum. Dès lors, les économies d'échelles ne jouent presque pas tandis que la création de quelques centres d'artisanat dans les principales agglomérations suffit à assurer les économies externes indispensables. Mais les activités artisanales ne peuvent avoir qu'un rôle d'appoint dans la formation du revenu. Elles trouvent en effet une limite à leur expansion dans les prix des produits importés. Sous peine de détériorer le pouvoir d'achat de larges groupes de consommateurs, à cause d'une protection élevée des produits de l'artisanat local, celui-ci ne pourra fournir qu'une gamme restreinte d'articles dans les secteurs peu nombreux où la combinaison de la productivité du travail et des bas salaires assurera des prix compétitifs avec l'importation. Cette limitation n'est pas une raison suffisante pour dénier toute utilité à l'artisanat : celui-ci peut jouer un rôle complémentaire dans le développement en épargnant du capital et en élargissant subsidiairement l'emploi. Mais on ne peut plus, à l'heure actuelle, quelle que soit la protection naturelle assurée par les coûts de transport, lui assigner un rôle prépondérant dans la croissance de l'économie somalienne.

De façon beaucoup plus réaliste, la politique économique somalienne s'oriente vers le développement agricole fondé sur l'amélioration de l'élevage, l'augmentation des productions vivrières et, surtout, la diversification des cultures d'exportation. La base de ce développement repose sur un immense effort d'aménagement de l'infrastructure où tout est encore à faire : travaux d'irrigation dans la zone de "l'Interriver" (cfr supra n°121) où seront développées les cultures vivrières; création de centres de sédentarisation qui aideront les nomades à se reconvertir vers les travaux de la terre; construction de voies de communication qui favoriseront le décloisonnement du marché ultérieur et l'intégration aux échanges internationaux.

En conformité avec ces orientations, la présente étude s'est efforcée de retenir les projets qui s'inscrivent explicitement dans la ligne du développement du secteur primaire et de la création de l'infrastructure de base.

b) Énumération des critères de sélection.

I. Critères fondés sur la demande finale.

- A. Le volume d'importation justifie l'établissement d'une entreprise industrielle
- B. Les prévisions de la demande pour 1970-1975 justifient une proposition d'entreprise industrielle

II. Critères fondés sur la demande intermédiaire.

- C. Le produit est lié à l'expansion d'industries existantes ou proposées par l'étude
- D. Le produit est requis pour l'augmentation de la productivité et de la production du secteur primaire

III. Critères fondés sur l'offre industrielle.

- E. La capacité de production existante est insuffisante pour satisfaire la demande prévue en 1970-1975
- F. La substitution d'un nouvel investissement aux capacités de production existantes est requise par les développements quantitatifs et qualitatifs de la demande de 1970-1975.

IV. Critères fondés sur l'offre de facteurs locaux.

- G. Des matières premières locales existent pour la fabrication du produit
- H. Des matières premières locales peuvent être produites en 1970-1975 et valorisées industriellement par le produit
- J. Le produit valorisé un volume important de facteurs locaux, mesuré par la valeur ajoutée, l'emploi, les effets en amont et en aval dans l'agriculture.

#### 412.- Les critères négatifs.

Les critères négatifs sont classés en trois catégories. D'abord sont regroupés les critères qui découlent de l'absence de débouchés actuels ou futurs. Ensuite viennent les critères d'exclusion qui procèdent soit de goulots d'étranglement du côté de l'offre locale de matières premières, soit de l'existence de capacités locales suffisantes mais sous-utilisées. Enfin, sont les critères qui tendent à écarter les projets ne servant pas directement les objectifs prioritaires signalés au numéro 411.

Les critères qui dérivent de ces principes sont classés ci-dessous :

#### I. Critères fondés sur la demande.

- A. Le volume des importations ne justifie pas l'implantation d'une capacité de production industrielle
- B. La prévision de la demande du produit pour 1970-1975 ne justifie pas l'implantation d'une capacité de production industrielle

#### II. Critères fondés sur l'offre.

- C. Une capacité de production sous-utilisée existe
- D. La capacité de production existante est appelée à se développer normalement en fonction de l'expansion future de la demande
- E. Une capacité de formulation ou de conditionnement existe et est suffisante pour la demande actuelle et prévisible : le marché actuel et prévisible est trop étroit pour justifier le passage à la transformation proprement dite
- F. Des projets de production sont en voie de réalisation ou sont assurés de promoteurs et de moyens de financement
- G. Les matières premières requises par le produit n'existent pas localement ou sont insuffisantes : le développement de la matière première doit précéder le traitement industriel et ses perspectives sont incertaines.

#### III.- Critères fondés sur les objectifs prioritaires.

- H. Production à confier à la micro-industrie ou à l'artisanat semi-industriel et ne relevant pas du cadre d'une étude d'industrialisation
- J. La technique qui permettrait la réalisation du projet dans les conditions particulières de la Somalie nécessite des études spécifiques qui dépassent le cadre du présent rapport

- K. La valeur ajoutée locale est très faible par rapport à l'investissement et aux frais d'exploitation en devises
- L. La valeur ajoutée locale est inférieure à la différence entre les frais d'exploitation en devises (y compris matières premières importées, amortissements et frais de personnel expatrié) et la valeur des produits finis importés
- M. La création d'une nouvelle capacité de production industrielle provoquerait un coefficient sectoriel de capital excessif et une mauvaise allocation des ressources nationales ou entraînerait une forte hausse de prix par rapport à celui du produit fabriqué actuellement ou importé.

#### 42.- MONOGRAPHIES JUSTIFIANT LES REJETS.

Les causes de rejets se ramènent le plus souvent à quelques éléments simples mais absolument contraignants pour la plupart des produits de la liste de base : ni les importations actuelles, ni les prévisions de la demande ne permettent d'envisager un marché rentabilisant une installation industrielle. On voudra bien comprendre qu'il a été jugé fastidieux de passer en revue tous les produits de la liste de base. Il a semblé préférable de les regrouper dans un tableau résumant de façon lapidaire les critères d'élimination (voir tableau 43.a).

On se contentera ci-dessous d'indiquer brièvement les raisons spécifiques qui ont amené le rejet de certains produits pour lesquels les causes de l'élimination sont moins évidentes.

##### Laits et sous-produits.

La Somalie est équipée d'une laiterie très moderne située à Modagiscio qui fonctionne en n'utilisant qu'une faible partie de sa capacité. Les causes de cette situation se trouvent à la fois du côté de l'offre et du côté de la demande.

La demande qui s'adresse à cette laiterie est essentiellement celle des expatriés européens et des catégories privilégiées de somaliens qui sont seuls capables de payer les prix élevés du produit local alignés sur les prix des produits frais importés du Kenya. Or, cette fraction de la demande totale est insuffisante pour assurer la rentabilité de la laiterie.

Les conditions de l'offre elles-mêmes sont défavorables. En dépit de ses prix de vente élevés, la laiterie ne peut assurer aux producteurs traditionnels un prix d'achat qui assurerait un approvisionnement régulier. En outre, l'état général fort médiocre du cheptel se traduit par des rendements laitiers très faibles. On prévoit que ces divers facteurs obligeront la laiterie à allonger son aire de collecte et alourdiront fortement son prix de revient.

Dans les prochaines années, le problème du lait et de ses dérivés sera d'organiser les réseaux de collecte et d'améliorer le bétail laitier. Lorsque la demande inexistante actuellement pourra devenir effective grâce à l'action combinée d'une hausse des revenus et d'une baisse des prix de revient, la laiterie pourra alors travailler à un niveau optimum d'utilisation de sa capacité. Par la suite des perspectives favorables pourraient s'ouvrir à un nouvel établissement dans la région d'Hargeisa. Il ne semble pas cependant que cette dernière éventualité soit à envisager avant 1975.

#### Rizerie.

La production de riz en Somalie n'a jamais atteint des niveaux considérables, si ce n'est pendant la guerre 1940-1945, où un maximum de 458 hectares a été cultivé en rizière. Depuis 1947, la production n'a cessé de décroître jusqu'à être complètement abandonnée. Simultanément, les importations de riz se sont accrues considérablement : elles constituent en moyenne de 1961 à 1964, 7,7 pour cent des importations de la Somalie, passant de 15.710 tonnes en 1961 à 36.618 tonnes en 1964.

La création d'une rizerie ne se justifie donc aujourd'hui en aucune façon; en supposant que l'on affecte une telle entreprise à la transformation de riz paddy importé en riz usiné, la valeur ajoutée par ce projet ne justifie pas l'importance des investissements requis. A court terme au moins, il est préférable de porter l'effort sur le financement de la riziculture dans la vallée du Bas-Juba, que le passé a démontré possible. D'après le plan d'irrigation de l'ICA (voir n°121), certains sols de cette région sont particulièrement indiqués par ce type de cultures : le projet Interriver prévoit la production de 1.200 tonnes après 5 ans, 11.750 après 10 ans, 36.000 après 15 ans et 69.750 tonnes après 20 ans. Dans le cadre de l'adoption de ce plan, la création de rizeries sera alors à examiner, quoique la destination non-exportatrice de cette culture n'interdise pas que le conditionnement du riz soit réalisé par les producteurs individuels (unités de productions semi-industrielles, comme à Madagascar) ou même par le consommateur (pilonnage). On notera d'ailleurs qu'il existe à Kisimayo une rizerie datant de la guerre, actuellement abandonnée et qui pourrait éventuellement être remise en service.

### Minoterie de froment.

Les importations de farine de froment atteignent moins de 10.000 tonnes par an en moyenne, depuis 1961. Certaines années de sécheresse, lorsque les récoltes de sorgho et de maïs sont mauvaises, les importations de blé peuvent être beaucoup plus élevées : ce fut le cas en 1960, lorsqu'elles atteignirent près de 26.000 tonnes. Il semble cependant que le riz et le maïs remplacent de plus en plus les autres céréales quand il y a lieu de combler un déficit de la production locale. D'autre part, même en tenant compte des importations de produits à base de céréales (pâtes) - de 2.300 tonnes à 1961 à 5.700 tonnes en 1964 -, le niveau de la consommation ne permet pas encore d'installer une minoterie de taille suffisante pour que sa rentabilité soit assurée. Celle-ci en effet, ne devient satisfaisante que lorsque la production annuelle est de l'ordre de 25.000 tonnes. On notera que des tentatives de production locale de blé ont eu lieu, à Tug Awaleh, qui se sont révélées sans succès. Il semble qu'il faille attribuer ces échecs au fait que les meilleures terres de la région se trouvent dans l'Ogaden éthiopien.

On ne peut par ailleurs, pour des raisons techniques, envisager la création d'une minoterie mixte pour le froment importé et le sorgho d'origine locale, dont l'usinage présente des caractéristiques spécifiques nécessitant la création de deux ensembles industriels distincts. Enfin, il semble peu intéressant de promouvoir la construction d'une minoterie de sorgho, alors que le consommateur se satisfait actuellement de pillonnage. Même s'il existait un marché pour du sorgho usiné, ce serait là le type même d'investissement qui distrait des ressources trop utiles par ailleurs. D'autre part, la valeur ajoutée par un tel projet est faible, eu égard à l'ampleur des investissements requis alors que l'emploi créé serait assez peu élevé (une cinquantaine pour une minoterie traitant 25.000 tonnes). Plutôt que de proposer un projet qui favorise la demande sophistiquée, il vaut mieux, dans ce secteur, promouvoir l'amélioration du stockage dont les carences actuelles sont responsables, aux dires du Dr. Hendrikson (a) de pertes atteignant 20 à 50 pour cent des récoltes.

---

(a) HENDRIKSON H., Feasibility-Study or Renovation and Enlargement of Grain Storage Facilities in Somalia, Frankfurt am Main, p. 20.

### Conserves de tomates.

La purée de tomates, introduite sous l'influence italienne, constitue aujourd'hui un ingrédient essentiel de l'alimentation courante des populations somaliennes tant rurales que citadines.

En 1964, les importations de cette denrée atteignaient environ 900 tonnes et représentaient 80 pour cent des importations de conserves de légumes. Il est à prévoir qu'en 1975 la consommation annuelle augmentera jusqu'à 1.300-1.500 tonnes. Le montant des importations actuelles et les prévisions de la demande future justifiaient à priori une étude approfondie de la viabilité d'une usine de purée de tomates transformant des matières premières locales pour se substituer aux importations. Le projet envisagé était une usine d'une capacité de 900 tonnes par an en travail à une équipe pouvant être portée à 1.800 tonnes par an en travail à deux équipes; cette usine aurait été localisée dans la région alluvionnaire du Shebeli.

Le calcul de rentabilité effectué pour une telle dimension (a) a démontré que le projet envisagé ne pourrait être rentable même en assouplissant le plus possible les critères généraux qui gouvernent l'établissement des projets présentés dans cette étude. Le prix de revient d'un kilo de purée de tomates produit localement serait d'environ 6,1 shillings alors que le prix moyen des conserves de tomates importées est de 2,42 shillings! Eu égard aux investissements requis pour la réalisation du projet, il faudrait pour que le taux de profit soit de un pour cent seulement que le prix des conserves de tomates sur le marché somalien passe de 2,42 shillings à 6,18 shillings. Or, il faut noter que, dans ce cas-ci, le montant de l'investissement servant de base au calcul est sensiblement diminué par la réduction du fonds de stockage des matières premières et des produits finis à un mois seulement.

L'augmentation du prix qui serait nécessaire sur le marché intérieur n'est évidemment pas compatible avec le maintien du niveau de la consommation dans une population à revenu faible et pour un produit dont la demande est fort élastique au prix. Quand ce ne serait que pour ce motif, le projet a donc été abandonné. Mais d'autres raisons militaient en faveur d'une grande prudence dans l'évaluation de la productivité financière du projet et en particulier l'incertitude à l'égard du coût d'approvisionnement en matières premières. Le calcul de rentabilité se fondait sur l'hypothèse optimiste d'un prix d'offre de 0,22 shillings le kilo pour les tomates fraîches à produire localement. L'approvisionnement du projet tel qu'il avait été envisagé aurait requis dans une première phase l'aménagement de 225 hectares de tomates d'un rendement de 20 tonnes à l'hectare. Mais la création d'un tel périmètre de culture poserait naturellement des problèmes complexes dans un pays où la tomate n'a pour ainsi dire jamais été cultivée et nécessiterait une longue période préliminaire pour l'aménagement des terres,

---

(a) On en trouvera la synthèse aux tableaux ci-après.

l'installation, l'encadrement et l'initiation des paysans locaux, la mise au point de circuits de ramassage, etc. La probabilité d'atteindre un prix non supérieur à 0,22 shillings est donc difficilement déterminable à moins d'une étude spéciale qui ne serait pas du ressort de ce rapport. Par conséquent, l'absence totale de marge de manoeuvre du côté de la rentabilité de l'usine ne peut qu'inciter à une grande prudence dans le domaine des mesures d'accompagnement agricoles et à subordonner l'étude d'un projet industriel à une étude approfondie des possibilités d'action en amont dans le domaine agricole.

Tableau 42.a.

Tableau récapitulatif des investissements en shillings.

Terrain	1.500
Bâtiments	1.942.840
Equipements	3.221.100
Stock initial de pièces de rechange	260.050
Fonds de roulement	2.083.357
Frais de premier établissement	154.918
Frais de formation du personnel	65.460
<b>Total des investissements</b>	<b>7.729.225</b>

Tableau 42.b.

Tableau récapitulatif des frais d'exploitation en shillings

Matières premières	2.838.250
Energie et matières de consommation	1.397.115
Personnel	654.600
Matières d'entretien	83.800
Frais d'administration	43.230
Amortissements	469.380
<b>Total des frais d'exploitation</b>	<b>5.486.375</b>

### Huiles alimentaires.

Le secteur des huiles alimentaires groupe environ 900 presses artisanales et quelques unités modernes de petite dimension. Parmi ces dernières, trois entreprises ont dû fermer leurs portes à la suite de la réduction de l'offre locale de graines de coton et d'arachides intervenue ces dernières années. Les deux entreprises qui subsistent se sont spécialisées l'une dans la production d'huile de coton, l'autre dans la production d'huile d'arachides; toutefois, leurs capacités de production restent largement sous-employées. Aujourd'hui, un nouveau facteur affecte la production somalienne, à savoir la concurrence de l'huile de noix de coco importée qui est moins chère et de meilleure qualité que les produits locaux.

Pour faire face à ces problèmes, une action énergique devrait relancer la production de graines traditionnelles et promouvoir des plantations de cocotiers. Cette action combinerait l'introduction de semences de haute qualité, l'aménagement de silos de stockage et une protection douanière (prélèvement de droits sur les huiles importées et interdiction d'exporter les graines de coton). Au prix de cet effort, les capacités industrielles pourraient retrouver une meilleure utilisation et se substituer progressivement aux presses artisanales. Il n'est cependant pas prévu que ces efforts se manifestent avant 1975.

### Bonbons, biscuits, chocolats, glucose.

Une entreprise de Mogadiscio produit diverses qualités de bonbons; sa capacité de 300 tonnes par an est constamment sous-utilisée bien que les prix soient d'environ 15 pour cent inférieurs à ceux des produits importés. Dans ce secteur, l'offre pourra se développer normalement à mesure de l'expansion de la demande sans que de nouvelles implantations ne doivent être envisagées avant 1975.

Chocolats : l'étroitesse du marché (importations 1964 : 31 tonnes) rend impossible l'édification d'une chocolaterie dans les dix prochaines années; l'absence de production locale de cacao diminue d'ailleurs l'intérêt intrinsèque de ce projet dans le cadre d'une division du travail à l'échelle africaine.

Biscuits : ici encore, c'est l'étroitesse du marché qui fait obstacle à la création d'une usine même de petite taille.

Glucose : les importations de glucose atteignent au plus 100 tonnes par an, ce qui est bien insuffisant pour justifier une production locale.

### Traitement du poisson.

L'année 1967 verra le début des opérations d'une conserverie, sise à Las Koreh, capable de traiter 10.000 tonnes de thon par an, et d'une usine de congélation à Alula d'une capacité de traitement de 5.000 tonnes de thon par an.

Ces nouvelles implantations épuisent à moyen terme les possibilités de réalisations industrielles dans le secteur de la pêche.

### Conserves de viande.

Le bétail constitue une des principales activités économiques de la Somalie puisque l'élevage occupe près de 75 pour cent de la population totale, que les pâturages couvrent 60 pour cent de la superficie du pays et que les exportations de bétail vif représentent 40 pour cent des exportations totales. La valorisation de cette ressource laisse cependant beaucoup à désirer sur plusieurs points : les pasteurs considèrent le bétail comme un patrimoine situant son détenteur dans la hiérarchie sociale et, à ce titre, s'abstiennent de le commercialiser; les méthodes primitives de pâturage entraînent une dégradation durable des sols; enfin, l'absence de soins altèrent sensiblement la qualité et la santé du bétail.

La situation actuelle peut être résumée comme suit :

1. Dans les conditions présentes d'exploitation du sol, le bétail est, dans de nombreuses régions, sous-alimenté surtout en saison sèche, lorsque aucun complément de fourrage ne lui est alloué. En saison des pluies se pratique le pâturage libre, le bétail broute anarchiquement et consomme les jeunes pousses dès leur apparition. Cette pratique perturbe le cycle de croissance naturelle de la végétation et diminue les latitudes de reconstitution du sol. En saison des pluies, le bétail se concentre sur des périmètres très restreints autour des puits d'eau, ce qui aboutit à l'épuisement des pâturages et à la dégradation des sols. La conséquence de ces méthodes est une carence nutritionnelle qui se répercute sur la qualité et le poids des animaux.
2. L'état sanitaire du gros bétail souffre du manque d'hygiène des pasteurs. La peste bovine est l'affection la plus répandue. Elle rend la viande impropre à la consommation et réduit donc les possibilités d'exportation. Les caprins et les ovins en revanche résistent mieux aux infections.

3. Les bovins commercialisés sont ceux qui ne sont plus aptes à la reproduction et notamment les bêtes âgées. Les rendements en viande consommable en subissent l'influence défavorable.

4. Le manque d'eau et l'alimentation déficiente en cours d'acheminement font que le bétail arrive sur les lieux de consommation ou d'exportation dans un état d'amaigrissement ou de cachexie prononcé. Par ailleurs, les conditions d'attente sur les lieux d'abattage et d'embarquement sont très mauvaises.

Ces conditions d'exploitation défavorables pèsent sur les termes d'échange de la Somalie et retardent la mise en valeur de la principale ressource naturelle du pays; elles appellent les plus énergiques efforts de redressement. Dans ce sens, il importe d'envisager tous les modes de valorisation du cheptel et de les critiquer pour permettre à celui-ci d'assumer dans le développement du produit national une place qui soit mieux en rapport avec ses potentialités tout en évitant le gaspillage.

Il existe déjà une industrie de la viande, d'implantation récente, qui comprend la conserverie de Mogadiscio, créée en 1962 et dont la capacité est de 2.000 tonnes par an, et la conserverie de Kisimayo qui sera achevée en 1967 et aura une capacité de 10.000 tonnes de viande et de sous-produits.

Lorsque l'entreprise de Kisimayo atteindra son régime de croisière, on pourra considérer que le secteur des conserveries aura atteint un niveau de saturation étant donné les difficultés d'approvisionnement en bétail. On pourrait songer cependant à la réalisation d'une conserverie de petit bétail dans le Nors (Hargeisa). Cette idée n'a pas été retenue ici pour plusieurs raisons :

- la rentabilité d'un projet de ce genre ne semble nullement assurée car l'on peut prévoir que le rendement en viande mise en conserve sera trop faible par animal
- le marché du Golfe Persique est demandeur de bétail sur pied; il n'est pas possible de s'assurer qu'il absorberait les produits en conserves
- un tel projet détournerait des ressources de l'objectif primordial que doit être l'amélioration de la santé et de la qualité du bétail bovin destiné à la consommation et à l'exportation.

### Brasserie.

La consommation de bière est très peu répandue en Somalie, en raison de la prohibition culturelle s'étendant aux boissons alcoolisées en pays musulman. Il n'y a donc pas de marché pour ce produit. Le pays est d'ailleurs dépourvu des matières premières requises pour ce type de production.

### Malterie.

L'absence de brasseries et de marché pour la bière en Somalie a pour conséquence de rendre le projet malterie sans objet dans ce pays.

### Limonaderie.

Il y a actuellement en Somalie une douzaine de fabriques d'eau minérale et de limonade, dont le développement est limité par un approvisionnement en bouteilles assez malaisé. Les bouteilles utilisées sont en effet des bouteilles de rempli dont les disponibilités sont restreintes. La solution de ce problème permettrait aux fabriques existantes d'accroître leur activité sans qu'il soit nécessaire de créer de nouvelles entreprises dans ce secteur.

### Sel.

Avant la seconde guerre mondiale, le sel était produit à Gesira et à Hafun; ce dernier site d'exploitation a été détruit au cours des hostilités et depuis la production se poursuit uniquement à Gesira.

Les quantités produites, soit environ 4.000 tonnes par an, couvrent les besoins de la partie méridionale du pays mais la qualité du sel est médiocre et son prix relativement élevé à cause des coûts de transports.

La demande en expansion, notamment sous l'influence des besoins croissants de l'industrie du cuir (traitement des peaux) a posé le problème de la reprise des activités dans le site de Hafun. Une étude, financée par la Communauté Economique Européenne examine actuellement les chances de viabilité d'une entreprise située à Hafun, qui approvisionnerait le Nord et exporterait la production supplémentaire éventuelle. Pour l'instant les résultats de cette étude ne sont pas encore connus, le problème du sel est donc laissé en suspens dans le présent rapport.

#### Savon.

Les capacités de production installées en Somalie sont suffisantes par rapport à la demande. Les installations des entreprises sont cependant vétustes et produisent des savons de médiocre qualité. On pourrait songer à substituer à l'ensemble de ces savonneries une nouvelle unité de production moderne capable de subvenir à elle seule aux besoins du marché. Malheureusement, l'importance du débouché prévisible en 1970-1975, soit environ 3.000 tonnes, ne justifie pas l'implantation d'une dimension telle que les économies d'échelle réalisées compensent le coût social encouru par la fermeture des entreprises actuellement sur le marché.

#### Peintures et vernis.

L'unique entreprise de peinture est de dimension réduite mais suffisante pour les besoins de la consommation locale, elle ne travaille d'ailleurs qu'à 40 pour cent de sa capacité. Les coûts de production sont élevés, ce qui s'explique tant par la nécessité d'importer toutes les matières premières (sauf les résines) que par la faible productivité de l'entreprise qui doit exécuter des commandes très variées avec un équipement réduit. L'étroitesse des débouchés ne permet pas de recommander un nouvel investissement dans ce secteur mais il serait souhaitable que la production soit rationalisée afin d'obtenir le prix des peintures locales en-dessous du prix des produits importés. En même temps, la mise sur pied de représentations commerciales dans les principaux centres urbains permettrait d'étendre les ventes.

#### Tannerie.

Il n'existe pour l'instant que deux tanneries en Somalie; l'une à Mogadiscio, l'autre à Brava. Chacune de ces entreprises est intégrée à une fabrique de chaussures qui absorbe pratiquement toute la production de peaux. La Somalie n'exporte donc pas encore de peaux tannées ou pickelées. La tannerie de Brava travaille à 33 pour cent de sa pleine capacité et celle de Mogadiscio à 30 pour cent seulement. Une nouvelle tannerie sera réalisée à Kisimayo pour traiter les peaux de bovins à fournir par l'abattoir et la conserverie de viande qui entreront incesamment en activité dans cette région. D'autre part, des investisseurs allemands et somaliens sont actuellement en négociation pour établir une unité de pickelage de peaux de caprins qui aura une capacité journalière de 2.000 peaux.

L'existence déjà acquise de promoteurs et de moyens de financement, exclut ces projets de la présente étude. Par ailleurs, un projet de tannerie de peaux de caprins proposé pour le Nord a été rejeté parce qu'un calcul économique établi par des experts locaux a montré que le coût de production serait trop élevé pour affronter les débouchés européens. Le prix de revient unitaire obtenu dans une entreprise d'une capacité de production de 230.000 peaux par an (dimension maximale par rapport à l'offre de matière première) serait de 106,5 francs belges. Or, pour être compétitive sur le marché international, une tannerie de caprins située en Afrique Centrale devrait pratiquer un prix de vente ex-usine de 90 francs belges par an!

#### Filature et tissage de coton.

Ce projet compte parmi les plus intéressantes perspectives industrielles réalisables à court terme en Somalie. Il n'a pas été retenu dans ce rapport pour la simple raison que la Société Somaltex - constituée d'intérêts somaliens et allemands et à laquelle participe le Gouvernement somalien - entreprend la réalisation prochaine d'un complexe textile qui se substituera dans une large mesure aux importations.

#### Bonneterie, confection.

Le marché de la bonneterie et de la confection est forcément étroit étant donné le faible volume de la population intégrée au secteur monétaire. Or, un projet est déjà prévu dans ce secteur par des investisseurs privés qui ont requis, en complément de leur capital propre, un prêt du Credito Somalo. La réalisation de ce projet ne laissera pas de place à une seconde unité de production

#### Fibres.

A l'exception du coton, la Somalie ne produit pratiquement pas de fibres végétales bien que les propriétés du sol soient favorables au développement de certaines variétés comme le sisal et l'agave.

Il faut recommander ici l'intégration des cultures qui offriront les meilleures possibilités dans le programme général de diversification agricole. A proximité des périmètres de cultures pourraient être créés des centres d'artisanat fabriquant des cordes, ficelles, filets de pêche, carpettes, paniers, etc. assez importants pour bénéficier d'un rayonnement commercial étendu à l'ensemble du pays.

Sur le plan industriel, des intérêts allemands et somaliens, soutenus par le Credito Somalo, envisagent la réalisation à Genale d'une usine de sacs en fibres de bananes qui aura une capacité annuelle de 2 millions de pièces. L'existence déjà acquise de promoteurs et de moyens de financement exclut ce projet de la présente étude. Par ailleurs, toute autre valorisation concevable de la fibre relève de la micro-industrie étant donné l'étroitesse du marché intérieur.

#### Boîtes à conserves.

Les conserveries de poisson à Las Koreh et de viande à Kisimayo, qui sont les principaux utilisateurs potentiels d'emballages métalliques posséderont leurs propres manufactures de boîtes capables de pourvoir à leurs besoins et même d'approvisionner le marché local. Dès lors, les débouchés deviennent trop restreints pour envisager une usine spécialisée dans la fabrication de boîtes à conserves.

#### Meubles en bois.

La Somalie étant peu boisée, importe tout le bois qu'elle destine à l'usage industriel. La matière importée est travaillée par des artisans qui exécutent les commandes les plus diverses avec une très faible productivité. La nécessité de recourir aux importations et l'étroitesse du marché local compromettent pour longtemps encore l'expansion de l'industrie du bois.

Tableau 43.a.  
Les projets rejetés.

Nomenclature	Critères de rejet											
	I		II					III				
	A	B	C	D	E	F	G	H	J	K	L	M
Production de lait, crème, beurre, fromage			+				+					
Rizerie	+							+		+		
Minoterie, farines de céréales et sous-produits	+	+					+			+		
Huilerie de palme		+					+					
Huilerie d'arachide			+				+					
Margarinerie		+					+					
Sucrierie	+			+								
Glucoserie	+	+										
Biscuiterie	+	+										
Confiserie	+	+	+	+								
Chocolaterie	+	+					+					
Conserverie de légumes	+	+										
Conserverie de tomates	+	+					+					
Conserverie de jus de fruits autres que pamplemousse	+	+					+					
Conserverie de poisson				+								+
Conserverie de viande				+								+
Malterie	+	+					+					
Brasserie	+	+					+					
Limonaderie			+	+	+							
Sel marin, électrolyse de sel			+			+						
Raffinerie et pétrochimie	+	+					+					

43.- TABLEAUX DES PROJETS REJETES ET RETENUS.

Nomenclature	Critères de rejet											
	I		II					III				
	A	B	C	D	E	F	G	H	J	K	L	M
Chlore, hypochlorite	+	+					+					
Produits chimiques autres	+	+					+					
Produits pharmaceutiques	+	+					+					
Engrais	+	+					+					
Peintures, vernis, mastics	+	+	+		+							
Encres	+	+										
Parfumerie et produits de beauté	+	+										
Savons et produits tensio-actifs	+	+	+	+			+					
Bougies								+				
Colles								+				
Matières premières pour plastique	+	+					+					
Objet en plastique	+	+					+					
Vulcanisation	+	+								+		
Pneus, chambres à air pour vélos et autos	+	+					+					
Panneaux de particules	+	+					+		+		+	
Brochage et reliure								+				
Tannerie	+	+										
Filature et tissage de coton						+						
Corderie, fabrique de ficelles							+	+				
Fabrication de filets							+	+				
Confection vêtement, bonneterie, chapeaux	+	+				+						
Fibres dures	+	+					+	+				
Ouvrages en amiante-ciment	+	+										
Céramiques	+	+										
Chaussures			+	+								
Verrerie, bouteillerie	+	+					+					
Petite sidérurgie	+	+										
Transformation de tôles	+	+										

Nomenclature	Critères de rejet											
	I		II					III				
	A	B	C	D	E	F	G	H	J	K	L	M
Trefilerie	+	+										
Constructions métalliques et grosse chaudronnerie	+	+										
Fonderie de fonte	+	+										
Cables, cordages en acier, cuivre, aluminium	+	+										
Boulonnerie	+	+										
Articles de ménage en fer, acier ou aluminium	+	+										
Récipients en tôle ou aluminium	+	+	+									
Fabrication d'outils, couteaux, cou- vers	+	+										
Serrurerie, quincaillerie	+	+										
Petite chaudronnerie	+	+										
Bouchons couronnes	+	+										
Mobilier métallique	+	+										
Machines agricoles	+	+										
Piles électriques	+	+										
Accumulateurs	+	+										
Ampoules	+	+										
Pièces pour vélos	+	+										
Pièces pour voitures	+	+										
Montage de vélos	+	+										
Chantiers navals	+	+	+									
Cartoucherie de chasse	+	+										
Brosserie								+				
Meubles en bois	+	+					+					

Tableau 43.b.

Projets reterus.

A. Entreprises industrielles contribuant au développement du secteur agricole ou pastoral	B. Entreprise industrielle contribuant à l'aménagement d'une infrastructure de base
Jus de pamplemousse  Poudre de banane	Cimenterie

511.- Prix des matières premières impliquées dans les processus de fabrication des produits sélectionnés. - 1965.

	Prix des mat.premières importées			Prix des mat.premières locales		
	CAF (sh.so)	Rendu usine (sh.so)	Lieu	Au lieu de production (sh.so)	Rendu usine (sh.so)	Lieu
N°1 <u>Jus de pample-mousses</u> agrumes fûts de 200 litres sac papier kraft 4plis (30kgs) énergie électrique fuel eau douce		0,25/kg	Basse vallée Juba	280/tonne	280/tonne 40/pc  1/pc 0,45/KW  1,65/m <sup>3</sup>	Basse vallée Juba  Basse vallée Juba
N°2 <u>Poudre de bananes</u> bananes emballages  fuel, diesel oil et autres mat.cons.		0,44/kg produit fini 0,865/kg produit fini	Genale  Genale		330/tonne	Genale
N°3 <u>Cimenterie</u> fuel diesel oil sac papier kraft (50kgs) énergie électrique et autres matières de consommation	14,25/hl 20,94/hl	18,57/hl 24,94/hl	Berbera Berbera Berbera			
		0,525/sac  5,25/tonne de ciment	Berbera  Berbera			

51.- COUTS DES FACTEURS GENERAUX.

5.- COUTS DES FACTEURS ET LOCALISATION.

512.- Prix de l'énergie - 1963.

(shillings somaliens)

Matières énergétiques	Kisimayo	Mogadiscio	Hargeisa
Electricité (Kw)	0,45	0,60	0,45
Fuel (litre)	0,63	0,63	0,63
Eau (1.000 litres)	1,65	1,65	1,65
Gasoil (litre)	-	0,80	-
Pétrole (litre)	-	0,78	-

513.- Coût de la main-d'oeuvre et des cadres.

Tableau 53.a.

Rémunérations, charges incluses en shillings somaliens, fin 1963 (a).

(shillings somaliens/an)

Main-d'oeuvre somalienne		Main-d'oeuvre européenne	
Cadres techniques et administratifs	9.000 à 12.000	Cadres supérieurs	130.000
Maîtrise	5.000 à 9.000	Cadres techniques et administratifs	60.000 à 80.000
Employés	3.600 à 4.800		
Ouvriers qualifiés	3.100 à 4.800		
Ouvriers semi-qualifiés	2.400 à 3.000		
Manoeuvres	1.200 à 1.800		

(a) Estimations faites à partir de projets industriels proposés par :

- Associated Consulting Engineers LTD (Pakistan)
- Dr. K. H. HENDRIKSON, Wirtschaftsprüfer, Frankfurt am Main.

Tableau 513.5.

Cadres supérieurs et techniques - Main-d'oeuvre européenne.

Secteur industriel	Année	Fonction	Période de salaire	Rémunérations (sh.so.)	Localisation
Eccrneterie	1963	ingénieur technicien	mois	5.000	Kisimayo Hargeisa
Industrie métallique	1963	ingénieur technicien	mois	5.000	Mogadiscio
Farine de bananes	1963	-	mois	5.300	Genale
Cimenterie	1962	directeur technique	mois	8.750	Berbera
	1962	directeur général	mois	11.375	
	1962	ingénieur technicien	mois	7.000	

Tableau 513.c.  
Cadres somaliens.

Secteur industriel	Année	Fonction	Période de salaire	Rémunérations (sh.so.)	Localisation
Bonneterie	1963	Directeur administratif	mois	1.000	Kisimayo Hargeisa
Confiserie	1963	Directeur administratif	mois	750	Kisimayo
Peinture	1963	Assistant à la direction	mois	1.000	Kisimayo Hargeisa
Industrie métallique	1963	Directeur administratif	mois	750	Mogadiscio
Droguerie et produits pharmaceutiques	1963	Assistant à la direction	mois	1.000	Mogadiscio
Bouteillerie	1963	Directeur administratif	mois	500	Hargeisa
Cimenterie	1962	Ingénieur technicien	mois	1.000	Berbera
	1962	Technicien	mois	750	

Tableau 513.d.

## Main-d'oeuvre somalienne - Maîtrise et employés.

Secteur industriel	Année	Fonction	Période de salaire	Rémunérations (sh.so.)	Localisation
Bonneterie	1963	Employé de bureau	mois	350	Kisimayo
Meubles en bois	1963	Contremaître	mois	500	Hargeisa
	1963	Employé de bureau	mois	350	Kisimayo
Peinture	1963	Contremaître	mois	500	Kisimayo
	1963	Chef comptable	mois	750	Hargeisa
	1963	Dactylo	mois	400	
Confiserie	1963	Contremaître	mois	500	Kisimayo
	1963	Employé de bureau	mois	350	
Industrie métallique	1963	Contremaître	mois	500	Mogadiscio
	1963	Employé de bureau	mois	350	
Vêtement	1963	Chef comptable	mois	750	Mogadiscio
	1963	Employé comptable	mois	350	
	1963	Caissier	mois	450	
	1963	Magasinier	mois	500	
	1963	Employé de bureau	mois	300	
	1963	Dactylo	mois	300	
	1963	Chef de vente	mois	500	
Bouteillerie	1963	Contremaître	mois	450	Hargeisa
	1963	Employé comptable	mois	400	
	1963	Caissier	mois	350	
	1963	Dactylo	mois	300	
	1963	Magasinier	mois	300	
Cimenterie	1962	Comptable	mois	750	Berbera

Tableau 513.e.

## Main-d'oeuvre somalienne - Ouvriers qualifiés.

Secteur industriel	Année	Fonction	Période de salaire	Rémunérations (sh. so.)	Localisation
Bouteillerie	1963	Menuiserie	mois	400	Hargeisa
	1963	Maçon	mois	400	
	1963	Préposé au four	jour	15	
	1963	vernisser	jour	15	
Vêtement	1963	-	jour	20	Mogadiscio
Meubles en bois	1963	-	jour	15	Kisimayo
Bonneterie	1963	-	jour	15	Hargeisa Kisimayo
Cimenterie	1962	-	jour	12	Berbera

Tableau 513.f.

Main-d'oeuvre somalienne - Ouvriers semi-qualifiés.

Secteur industriel	Année	Fonction	Période de salaires	Rémunérations (sh.so.)	Localisation
Bonneterie	1963	-	jour	9	Kisimayo Hargeisa
Meubles en bois	1963	-	jour	9	Kisimayo
Peinture	1963	-	jour	9	Kisimayo Hargeisa
Confiserie	1963	-	jour	9	Kisimayo
Vêtement	1963	-	jour	12	Mogadiscio
Bouteillerie	1963	-	jour	10	Hargeisa
Industrie métallique	1963	-	jour	9	Mogadiscio
Droguerie et produits pharmaceutiques	1963	-	jour	12	Mogadiscio

Tableau 513.g.  
Main-d'oeuvre somalienne - Manoeuvres.

Secteur industriel	Année	Fonction	Période de salaire	Rémunérations (sh.so.)	Localisation
Vêtements	1963	-	jour	5	Mogadiscio
	1963	sentinelle	mois	150	
	1963	balayeur	mois	125	
Droguerie et produits pharmaceutiques	1963	-	jour	5	Mogadiscio
Industrie métallique	1963	-	jour	6	Mogadiscio
Bonneterie	1963	-	jour	6	Kisimayo Hargeisa
Peinture	1963	-	jour	5	Kisimayo Hargeisa
Bouteillerie	1963	emballeur	jour	6	Hargeisa
	1963	-	jour	4	
Confiserie	1963	-	jour	6	Kisimayo
Meubles en bois	1963	-	jour	6	Kisimayo
Cimenterie	1962	-	jour	4	Berbera

## 52.- CONSIDERATIONS GENERALES SUR LA LOCALISATION.

La géographie industrielle d'un pays est théoriquement déterminée par l'emplacement des facteurs de production, la situation des marchés, le rapport entre la valeur par unité de poids des matières premières et les produits finis, le prix relatif et la localisation des moyens de transport. Etant donné l'exiguïté du marché de consommation, la rareté du capital et de la main-d'oeuvre qualifiée, l'insuffisance et la précarité des voies de communication, il n'est guère indiqué de concevoir pour la Somalie à proprement parler une stratégie du développement industriel. Le pays est défavorisé par son isolement géographique et par des conditions pédologiques et climatiques médiocres. Son économie repose sur quelques produits exportables (bananes, bétail) en faible quantité. Les revenus, provenant principalement de l'agriculture, sont de faible importance étant donné que la population se confine surtout dans les activités d'autosubsistance. On se contentera donc de justifier les localisations préconisées pour les projets industriels retenus.

La localisation de l'usine de jus de fruits.

L'usine devrait être implantée à proximité des plantations d'agrumes que l'on prévoit d'organiser dans la plaine située entre les fleuves Shebéli et Juba, sur les terres les plus aptes à procurer de hauts rendements à l'hectare. La culture du pamplemoussier à usage industriel requiert un groupement des plantations pour réduire les frais de transport, ce qui exclut la production en milieu traditionnel où les parcelles sont éparpillées. Néanmoins, il conviendrait d'associer dans une certaine mesure à la gestion des grandes plantations des coopératives de paysans somaliens, afin d'entraîner le milieu coutumier à la pratique d'une agriculture moderne et d'augmenter le revenu monétaire des populations agricoles. Dans cet objectif, il conviendra de mettre en place un dispositif d'encadrement pour amener progressivement les paysans à se départir des attitudes traditionnelles et abandonner les méthodes culturelles surannées.

L'aménagement de la plaine comprise entre le Shebéli et le Juba constitue à peu près l'unique possibilité de développement agricole de la Somalie. Cette mise en valeur requiert des investissements d'infrastructure dans les domaines de l'irrigation et des transports, en raison de l'irrégularité des cours d'eau et de la nécessité de relier les zones agricoles aux ports pour l'évacuation des produits d'exportation.

#### La localisation de la cimenterie.

C'est à Berbera, port principal de la région nord de Somalie, que se situera la cimenterie projetée. Cette localisation a été déterminée par l'existence sur place des matières premières principales (calcaire, gypse, argile). De plus, 60 pour cent de la production étant destinés à l'exportation, le ciment produit pour l'étranger pourra directement y être expédié par voie maritime.

#### La localisation de l'usine de poudre de bananes.

Cette usine devrait être érigée près de Genale, à 100 kilomètres au sud-ouest de Mogadiscio. Il s'y trouve à la fois d'importants surplus de bananes fraîches qui fourniront la matière première et une nappe aquifère souterraine susceptible de fournir l'eau nécessaire pour le processus de déshydratation des bananes.

Par ailleurs, cette région est équipée d'un réseau routier convenable et relié aux ports de Merca et Mogadiscio.

6.- ETUDE ECONOMIQUE DES PROJETS.

61.- COMMENTAIRE DE SYNTHESE DES PROJETS.N°1 Jus de pamplemousse.

L'extraction et le conditionnement du jus de pamplemousse est un projet assez représentatif des possibilités agricoles de la Somalie. Ce pays dispose en effet, pour peu que les terres irriguées soient étendues, d'avantages comparatifs évidents pour la production d'agrumes et particulièrement de pamplemousses.

La production actuelle de pamplemousses (10 à 12.000 quintaux) est cependant très nettement insuffisante pour assurer l'approvisionnement d'une usine de taille convenable. Celle-ci devrait pouvoir traiter environ 250.000 à 300.000 quintaux par an, production qui ne pourra être obtenue qu'au prix d'un programme de plantations s'étendant sur 2.000 hectares. La création d'une usine de jus de pamplemousse est donc un programme à long terme, les plants ne donnant une production satisfaisante qu'après la treizième année. Elle reste cependant un projet intéressant, dans la mesure où se développe favorablement la demande de jus de pamplemousse et, d'autre part, parce qu'elle permettra de distribuer un pouvoir d'achat assez important parmi les populations sédentarisées.

N°2 Poudre de bananes.

Ce projet a été adapté d'après une étude de rentabilité réalisée par une mission d'experts allemands en Somalie (a).

---

(a) voir HENDRIKSON, K.H., "Feasibility Report on the Production of Bananapowder in Somalia", Di/U/Ni/pr/Du/410, n°1089, juillet 1965.

Il est destiné à faciliter l'adaptation de l'industrie bananière somalienne aux nouvelles conditions de marché qui prévaudront lorsque l'Italie retirera la protection qu'elle accorde actuellement aux bananes exportées sur son territoire.

L'usine envisagée produirait 3.540 tonnes de poudre de bananes. Des études de marché sur lesquelles s'appuient les experts allemands montrent que cette quantité pourrait être absorbée facilement par le marché européen. Toutefois, pour assurer une commercialisation régulière, il serait souhaitable d'accorder l'exclusivité des ventes du produit à une firme européenne spécialisée dans la distribution de produits alimentaires.

L'usine envisagée devrait être implantée dans la région de Genale (à environ 100 kilomètres au sud-ouest de Mogadiscio) qui fournit d'importants surplus de bananes.

Il s'agirait d'une unité très capitalistique (investissement : 55 millions de shillings) employant 200 travailleurs. Le profit annuel s'élèverait à environ 7 millions de shillings.

### N°3 Cimenterie.

Les importations de ciment en Somalie se sont fortement accrues depuis l'indépendance de ce pays. Elles s'élèvent aujourd'hui à plus de 40.000 tonnes.

Tableau 61.a.

Importations de ciment par la Somalie (tonnes).

1960	1961	1962	1963	1964	1965
16.440	16.244	30.635	24.973	44.105	40.400

Bien que fortement accrue, cette consommation ne suffit cependant pas à assurer la rentabilité d'une cimenterie travaillant uniquement pour le marché intérieur. Aussi, le projet proposé dépend-il des possibilités d'exportation. Celles-ci semblent particulièrement favorables vers le Soudan, Aden, Koweït et Bahreïn, dont les importations atteignaient en 1964, respectivement 379.000, 93.000, 618.000 et 68.000 tonnes, alors que les deux seules cimenteries dont la création est envisagée dans ces pays ne produiront pas plus de 300.000 tonnes par an, au total.

La dépendance vis-à-vis des marchés extérieurs devrait d'ailleurs s'atténuer progressivement dans la mesure où le développement de la Somalie requiert une politique d'amélioration de l'infrastructure, préalable à toute mise en valeur de ce pays. La création de routes, de ports et de différents ouvrages hydrauliques que proposent les différentes études de développement de la Somalie accroîtra sensiblement la demande de ciment.

Dans ces conditions, l'établissement d'une cimenterie en Somalie est un projet non seulement rentable mais souhaitable pour le développement de ce pays.

En partant de l'hypothèse pessimiste que le marché local ne se portera acquéreur que de 40.000 tonnes par an, le reste devant être écoulé à l'extérieur au prix mondial, la capacité de production devrait s'élever à environ 100.000 tonnes par an pour assurer une rentabilité suffisante de l'investissement. En effet, une capacité moindre entraîne une sensible augmentation du prix de revient à la tonne, tandis qu'une capacité plus vaste oblige à exporter à moindre prix des quantités trop importantes pour que les recettes totales puissent couvrir encore l'ensemble des frais d'exploitation. L'hypothèse de 100.000 tonnes a d'ailleurs été retenue par la mission du Dr. Kurt H. HENDRIKSON, au terme d'une étude aux conclusions de laquelle on s'est rallié ici.

La localisation proposée est Berbera, en raison de la proximité des marchés d'exportation et de disponibilités en matières premières apparemment favorables.

## 62.- SYNTHÈSE DES CALCULS ÉCONOMIQUES - TABLEAU DES RATIOS.

Produits à fabriquer	Jus de pamplemousse	Poudre de bananes	Cimenterie
Capacité annuelle :	825.000 l. 1.650.000 l.	3.640 t.	100.000 t.
Investissements (I) (a)MSS	10.051 11.817	54.681	53.860
(b)MUC	1.435 1.688	7.811	7.694
Pourcentages des investissements en devises	63 56	57	60
Frais d'exploitation (E) MSS	5.782 10.442	21.376	10.687
MUC	826 1.491	3.053	1.526
Pourcentages des frais d'exploitation en devises	21 16	40	78
Economie annuelle de devises MSS	5.386 8.210	20.120	5.988
MUC	769 1.172	2.874	855
Nombre d'emplois créés	72 89	203	150
Nombre d'emplois créés par MUC	0,05 0,05	0,02	0,01
Investissements par emploi MSS	140 133	269	359
MUC	20 19	38	51
Seuil de rentabilité minimum %	74 40	50	86
Frais fixes %	20	34	60
E	12		
I	1,5	1,9	4,3
CA	0,9		
Valeur ajoutée locale MSS	4.992 10.498	18.662	3.645
MUC	713 1.499	2.666	520
Valeur ajoutée locale %	49	34	6,9
Investissements %	89		
Rentabilité : Profit %	5	13	3,2
I	18		
Profit %	8	25	13,8
C.A	17		

(a) MSS : milliers de shillings somaliens

(b) MUC : milliers d'unités de compte.

**7.- LIAISONS INTER-SECTORIELLES ET INTER-INDUSTRIELLES  
DES BIENS INTERMEDIAIRES.**

Les carences statistiques déjà signalées à plusieurs reprises posent des difficultés insurmontables à l'établissement d'un tableau des flux échangés entre les entreprises de Somalie. Au demeurant, un tel tableau ne présenterait qu'un intérêt très faible dans le contexte économique envisagé. Les unités en cause n'ont, en effet, pratiquement pas de liens d'interdépendance entre elles et sont largement dispersées sur le territoire. Les seules exceptions apparentes concernent l'industrie du cuir, où l'on observe des liaisons entre les tanneries et les fabriques de chaussures; l'industrie de la viande, qui vend des graisses animales aux savonneries; l'industrie du sucre qui approvisionne la confiserie locale.

Les projets présentés dans cette étude ne modifieront pas cet état de choses puisqu'ils sont tous fondés sur la valorisation de matières premières primaires et l'exportation des produits finis (voir tableau 7.a).

Tableau 7.a.

Tableau général des inputs nécessaires et moyens de les fournir aux entreprises.

Projet	Inputs nécessaires			
	Désignation	Quantité	Origine	Moyens de les fournir
Cimenterie	calcaire gypse  argile	à déterminer en fonction du processus de production adopté	Berbera Suria Mala- bleh Dubar et Su- ria Malableh	carrières à mettre en exploitation
Jus de fruits	pamplemousses	13.750 T. (C.A) 27.500 T. (C.B)	Vallée du Juba	plantations à créer
Poudre de bananes	bananes fraîches	29.120 T.	Genale	surplus de la production bananière



## 8.- LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT.

### 81.- MESURES SUR LE PLAN REEL.

Le diagnostic de la situation économique générale de la Somalie est sans équivoque. Les contraintes du sous-développement y ont un caractère extrêmement aigu : étroitesse du secteur monétaire, participation précaire aux échanges internationaux, isolement par rapport aux pays limitrophes, absence d'épargne locale et d'incitation aux investissements étrangers, carence quantitative et qualitative de l'infrastructure, pauvreté du sol et du sous-sol. Ces contraintes ferment pour l'instant les voies de l'industrialisation comme telle. En revanche, elles appellent dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de l'infrastructure, un programme cohérent d'investissements réels, ordonnés au développement du revenu monétaire de régions et de secteurs privilégiés.

Les grandes lignes de ce programme, évoquées à plusieurs reprises dans les chapitres précédents peuvent être résumées comme suit :

#### A. Agriculture.

1° Dans le domaine agricole, l'effort portera avant tout sur l'expansion des cultures existantes et l'introduction de spéculations nouvelles dans la basse vallée du Juba.

Cette région, où sera aménagée une importante infrastructure d'irrigation, peut et doit constituer un grenier vivrier exploité d'une manière moderne et intensive. Par ailleurs, des plants industriels pourraient être introduits dans les rotations qui alimenteraient en matières premières un certain nombre d'usines de transformation (jus de pamplemousse, filature de coton, huileries, etc). L'éventail des interventions possibles comprend les plants fruitiers, les céréales,

les oléagineux, la canne à sucre, le coton, les plantes fourragères. Grâce au relief peu accidenté de la zone envisagée, les spéculations pourraient être traitées par des méthodes culturales intensifiées : préparation mécanique des sols, fumure, emploi systématique de produits phytosanitaires, maîtrise de l'eau etc.

2° Subsidiairement, sur les étendues non irrigables, le progrès peut être recherché dans l'utilisation d'espèces culturales à maturation rapide et à résistance maximum à la sécheresse. De grandes possibilités existent dans ce domaine pour les haricots, le coton, le sorgho etc.

#### B. Elevage.

Dans le domaine de l'élevage, l'amélioration du cheptel et donc de la productivité financière de l'élevage nécessite un programme à moyen terme comprenant :

- la création de puits et ou de points d'eau sur les voies secondaires de parcours
- la création de postes de rassemblement équipés pour les soins et le ravitaillement
- l'organisation de grands axes d'acheminement équipés en points d'eau et aménagés pour la lutte anti-tsé-tsé
- l'organisation de zones d'embouche avec hangars de quarantaine, hangars d'attente et matériel d'embarquement.

Ce programme pourrait servir de point de départ à une réorganisation fondamentale de l'économie pastorale. En substituant la technique du "paddock" où les rotations du bétail sont organisées rationnellement sur les prés au système actuel de pâturage libre ou "ranching", le rendement nutritionnel des pâturages pourrait être fortement accru surtout si parallèlement étaient développées les cultures fourragères. De même, les essais des services vétérinaires ont montré que la qualité du bétail pourrait être grandement améliorée par la sélection et la prise de mesures sanitaires adéquates (multiplication des "dipping tanks", vaccination systématique contre les épizooties). Dès lors, moyennant un encadrement efficace et la bonne volonté des pasteurs, l'actuel pastorat extensif pourrait se transformer relativement vite en un élevage moderne intensif en liaison avec l'agriculture, ce qui constituerait une transformation structurelle d'une importance incalculable pour le développement de la Somalie.

### C. Infrastructure.

1° Le développement de l'agriculture implique une valorisation maximum des ressources aquifères particulièrement rares en Somalie. Dans ce domaine, le projet d'irrigation de l'International Cooperation Administration, longuement exposé au n°121, revêt une importance de premier ordre pour le pays.

2° La création de centres de sédentarisation dotés d'équipements collectifs (logements, petit outillage, puits, centres éducatifs, pâturages intensifs) devrait être envisagée. Elle assurerait notamment un afflux de main-d'oeuvre au secteur agricole, accélérant d'autant la reconversion des nomades vers les travaux de la terre.

3° L'établissement d'une infrastructure de communication adéquate augmenterait l'efficacité marginale des capitaux à investir dans les zones d'intervention.

### 82.- MESURES SUR LE PLAN MONETAIRE.

On voudrait, dans ce paragraphe, en appeler brièvement à une politique monétaire plus souple et plus active que celle qui est pratiquée à l'heure actuelle en Somalie.

L'expérience récente a montré que certains projets industriels réalisés à l'aide de capitaux étrangers à long terme, se sont trouvés devant l'impossibilité de commencer leurs opérations productives faute de trouver auprès des intermédiaires financiers nationaux les fonds circulants nécessaires.

Il n'est pas contestable que l'insuffisance de liquidités internes est à imputer à la faible propension à épargner d'un pays dont le revenu monétaire est très bas et dont les débouchés intérieurs sont incapables d'assurer une rentabilité suffisante aux capitaux investis. Mais à côté de cette analyse qui touche à l'aspect le plus fondamental du sous-développement, il convient de souligner que l'extrême classicisme monétaire pratiqué par les autorités somaliennes joue, lui aussi, un rôle dans la restriction du crédit mobilisable.

C'est en particulier la faculté, pour le budget, de recourir à l'Institut d'Emission qui disparaît par le fait que la circulation monétaire est couverte en totalité par les réserves or et devises de la Banque Nationale de Somalie. Alors qu'une partie de ces réserves pourrait être utilement mise au service de réalisations à caractère social et à rentabilité différée, le gouvernement a stérilisé entièrement ces ressources.

L'une des raisons de cette situation est l'étroite dépendance du pays à l'égard des instances monétaires internationales qui sont, comme on le sait, fort prévenues contre les pressions inflationnistes que peut engendrer l'expansion monétaire. Et il est vrai que dans les premiers temps de l'indépendance, cette politique de prudence avait quelque bien fondé puisqu'on pouvait craindre que la machine administrative ne fût insuffisamment rodée pour organiser l'emploi productif de ces réserves et canaliser l'expansion de la demande nouvelle qui en résulterait. Or, mal dirigée, celle-ci pouvait engendrer une hausse des prix intérieurs et une détérioration des termes d'échange que le secteur primaire, qui est pratiquement la seule source de recettes extérieures, n'aurait pu supporter.

Mais aujourd'hui que l'administration a gagné une certaine expérience et est encadrée par des experts techniques émanant d'organisations internationales et de pays développés, la politique de stérilisation des instruments de change devrait sans doute être reconsidérée. Dans certains secteurs soigneusement choisis, une prudente stimulation monétaire peut aider de façon décisive au démarrage d'activités productives et être épongée aisément par le développement même de ces activités.